S
7363

Pa 51

ANNUAIRE

DE

THÉRAPEUTIQUE

DE

MATIÈRE MÉDICALE,

DE PHARMACIE ET DE TOXICOLOGIE

POUR 1843,

contenant

LE RÉSUMÉ DES TRAVAUX THÉRAPEUTIQUES ET TOXICOLOGIQUES PUBLIÉS EN 1842,

ET LES FORMULES DES MÉDICAMENTS NOUVEAUX;

suivi

D'UN MÉMOIRE SUR LA DIGESTION

lu à l'Académie des Sciences

PAR MM. BOUCHARDAT ET SANDRAS;

PAR

le Dr A. BOUCHARDAT,

Professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Paris, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu, etc.

PARIS,

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

1843.

PRÉFACE.

Pour composer mon Annuaire j'ai, comme les années précédentes, réuni, collationné, comparé les matériaux nombreux épars dans les publications médicales et pharmaceutiques de l'année 1842.

Comme je n'ai pu citer toutes les sources auxquelles j'ai puisé, je vais rappeler ici les noms des journaux que j'ai consultés : Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, Bulletin de l'Académie royale de Médecine, Gazette médicale, Gazette des hôpitaux, Expérience, Examinateur, Revue médicale, Archives de médecine, Journal des Connaissances médicales, Journal des Connaissances médico-chirurgicales, Bulletin de thérapeutique, Journal de Pharmacie, Journal de

Chimie médicale, Revue scientifique, Annales d'Hygiène et de Médecine légale, Annales de la Chirurgie française, Encyclographie médicale, Journal de Médecine et Chirurgie pratiques, Revue Médico-chirurgicale, Journal du Progrès médical, Annales de Chimie et de Physique, et plusieurs Journaux anglais, américains, allemands et italiens.

J'ai également puisé dans les ouvrages de médecine qui ont paru cette année, tout ce qui m'a paru neuf, pratique et approprié à mon but; je dois mentionner surtout la Thérapeutique de M. de Breyne; la nouvelle édition du *Traité de médecine pratique*, de J.-P. Frank, traduite par Goudareau, 2 volumes grand in-octavo. Plusieurs médecins distingués m'ont également envoyé d'utiles matériaux. Je leur en adresse ici mes remercîments; leurs noms se trouvent en tête de ces communications. Je n'ai pas cru devoir reproduire les nouvelles formules que contient la deuxième édition de mon Formulaire, et que je dois à l'obligeance de MM. Cazenave, Desmarres, Leuret, Rayer, Ricord,

Sandras, etc. J'ai craint de faire un double emploi pour plusieurs de mes lecteurs ; les matériaux utiles surabondaient ; puissé-je les avoir mis utilement en œuvre !

Les articles que je recommande surtout à l'attention de mes lecteurs sont parmi les *narcotiques,* les remarques nouvelles sur la préparation de l'opium, les inconvénients et les avantages des préparations opiacées, les recherches sur le lactucarium, l'emploi des solanées vireuses contre l'épilepsie, la folie, l'hystérie, le phymosis. Je donne un extrait étendu des importantes communications qui ont trait au *seigle ergoté*, à l'emploi des *émétiques* dans le croup, des *purgatifs salins* dans la fièvre typhoïde. J'expose les résultats de l'*hydrothérapie* dans les maladies rebelles de la peau ; je donne l'analyse d'une urine bleue rendue pendant un traitement hydrothérapique.

J'expose les nouvelles et importantes communications sur les propriétés physiologiques et l'emploi du *sulfate de quinine* à haute dose contre la fièvre typhoïde et le

rhumatisme. Je donne enfin une note sur les préparations de lichen, où j'expose le résumé de mes opinions sur la nature de la phthisie; l'article consacré aux préparations arsenicales contient des remarques importantes. Le volume est terminé par un travail que j'ai fait sur la digestion en commun avec M. Sandras; je recommande ce Mémoire à l'attention des médecins, j'espère que ces recherches éclaireront plusieurs questions importantes et qu'elles seront le point de départ d'utiles applications.

Paris, 31 décembre 1842.

BOUCHARDAT.

ANNUAIRE

DE THÉRAPEUTIQUE

ET DE

MATIÈRE MÉDICALE.

NARCOTIQUES.

OPIACÉS.

Opium ; sa préparation (Christison).

On sait maintenant, à n'en plus douter, que le bon opium provient d'incisions et non d'expression des capsules du *papaver somniferum ;* mais on ne sait encore positivement quelle est la variété qu'on doit préférer et quelle est la quantité d'opium fournie par un espace de terre cultivée pour cette récolte. Voici les renseignements fournis à cet égard par le docteur Christison.

La quantité d'opium produite par un certain espace de terre cultivée dans cette intention, varie beaucoup dans les diverses contrées. Il a été avancé par Kerr qu'un acre de terre produisait dans l'Indoustan 27 à 28 ki-

logrammes d'opium ; mais un observateur plus récent, Colebrooke, doute de l'exactitude de ce fait. En Angleterre, des expérimentateurs ont obtenu d'opérations limitées un produit qui variait en raison de 2 kilogrammes seulement (Jones) à 26 kilogrammes par acre (Young) ; mais l'essai le plus satisfaisant qui ait été fait dans ce pays est celui tenté en 1823 par MM. Cowley et Haines dans le Buckingamshire sur une étendue de terre de douze acres, qui rendirent 88 kilogrammes de très bel opium, ou environ 7 kilogrammes par acre. C'était alors un produit satisfaisant ; mais la diminution de prix qu'a subie depuis ce temps l'opium de Turquie rendrait maintenant ruineuse une pareille entreprise agronomique. Il y a cependant encore beaucoup à apprendre dans les détails de la culture de l'opium ; en particulier, on peut douter que les agriculteurs de l'Indoustan, et les expérimentateurs en Angleterre, aient été bien inspirés en choisissant pour leur culture la variété blanche du pavot. Des essais faits dernièrement en Allemagne tendraient à prouver que, des trois variétés du pavot, la blanche, la pourpre et la rouge, c'est la blanche qui fournit le moins d'opium et la pourpre qui en produit le plus ; et encore l'opium donné par cette dernière variété contient-il près de trois fois autant de morphine que l'opium du pavot blanc, et le huitième seulement de narcotine ; l'opium

donné par le pavot rouge forme l'intermédiaire entre les deux autres sous tous les rapports (Biltz). M. Christison s'est aussi assuré auprès de M. Fleming, qui était dernièrement inspecteur de l'opium de Calcutta, que dans le Behar, où la plus grande partie de l'opium indien est préparée, le pavot blanc est connu pour donner un produit inférieur à la fois en quantité et en qualité à celui retiré des variétés rouge et pourpre ; mais que cependant il est préféré, parce qu'il s'accommode mieux de la nature du climat.

En France, les essais de culture pour l'extraction de l'opium n'ont pas eu de suite, parce que la main-d'œuvre est très chère; mais le produit est au moins d'aussi bonne qualité que le meilleur opium de Smyrne, parce qu'il est préparé avec plus de soin.

Inconvénients des préparations opiacées.

Il n'est pas de médicaments dont le médecin et les malades surtout soient plus enclins à abuser que des préparations opiacées, car ils nous procurent deux inestimables avantages, le sommeil quand on est tourmenté d'insomnie, et le calme des douleurs quand on est en proie à de vives souffrances. Mais à côté de ces grands avantages se présentent de graves inconvénients. Administrés d'une manière inconsidérée, surtout chez de très jeunes sujets, ils peuvent, même à des doses

très faibles, déterminer l'empoisonnement. Nous allons en rapporter de remarquables exemples, et tout le monde se rappelle également l'accident arrivé cette année dans un hospice d'enfants trouvés, où une infirmière narcotisa avec la décoction d'une tête de pavot neuf petits enfants qui venaient de naître. Cet événement n'eut heureusement pas les suites funestes qu'on pouvait redouter.

Un autre inconvénient des préparations opiacées, c'est de diminuer d'une manière très sensible, lorsqu'ils sont administrés pendant longtemps, l'énergie des fonctions digestives, et de conduire ainsi à un dépérissement général presque certain.

Empoisonnement d'un nouveau-né par deux gouttes de teinture d'opium.

M. Everest accoucha une femme d'une petite fille robuste, il prescrivit contre ses coliques douze gouttes de teinture d'opium dans 30 grammes de liquide. Le lendemain, la nourrice donna à l'enfant une cuillerée à café de la potion pour le calmer et l'empêcher de crier. Le docteur Everest trouva à son retour la petite fille dans un coma profond, et malgré tous ses efforts, la mort eut lieu quatorze heures après l'ingestion du liquide. Le docteur Christison a rapporté le cas à peu près semblable d'un enfant de trois jours, qui mourut pour avoir avalé le quart d'une potion qui conte-

nait dix gouttes de laudanum, c'est-à-dire deux gouttes et demie du médicament narcotique.

Empoisonnement par un cataplasme laudanisé.

On prescrit tous les jours des applications de cataplasmes laudanisés, et jamais, dans les hôpitaux, où cet usage est très fréquent, on n'a remarqué de narcotisation, car l'absorption par la peau revêtue de son épiderme est peu active.

Voici cependant un exemple qui commande en pareil cas une grande circonspection.

Un jeune homme atteint d'une indisposition légère, devait, par prescription de son père, qui était médecin, se poser sur l'épigastre un cataplasme additionné de quelques gouttes de laudanum. Pour calmer plus promptement ses douleurs, qui étaient assez vives, M. Camille B... versa au lieu d'une petite quantité, le contenu total d'une bouteille qui renfermait une forte dose de laudanum, puis il appliqua le cataplasme et s'endormit. Des symptômes graves ne tardèrent pas à se manifester; mais c'est en vain qu'on prodigua les plus prompts secours, M. Camille B... succomba en peu d'instants.

Nouveaux exemples d'accoutumance à des doses énormes de médicaments opiacés (Trousseau).

M. Trousseau donna ses soins à une femme atteinte d'un carcinome utérin qui lui causait de très vives douleurs; ne pouvant rien contre cette terrible maladie, il crut devoir calmer un peu les souffrances dont cette pauvre femme était si cruellement tourmentée. Pour cela, il eut recours au sulfate de morphine, et lui en donna une pilule de 5 centigrammes. Il y eut d'abord un peu d'amendement dans les douleurs; mais bientôt celles-ci redevinrent aussi intenses qu'auparavant, et il fut forcé d'augmenter la dose du médicament. Il alla ainsi jusqu'à donner par jour 75 centigrammes de sulfate de morphine. Il remplaça alors le sel de morphine par une autre préparation d'un prix moins élevé, et prescrivit l'extrait thébaïque; la malade en a pris jusqu'à la dose de 8 grammes par jour.

M. Trousseau dit avoir vu un boucher de la rue du Vieux-Colombier, qui prenait en trois jours 500 grammes de laudanum de Sydenham.

Traitement des gastralgies (Sandras).

Voici, d'après M. Sandras, les moyens qu'on peut opposer à la gastralgie.

La première indication à remplir paraît, à M. Sandras, de recommander les aliments les

moins propres à mettre les parois stomacales en contact immédiat avec des acides un peu développés, et cette indication lui semble fortifiée singulièrement par cette remarque, que l'estomac à jeun, c'est-à-dire dans l'état où il ne fait pas souffrir les névropathiques, ne contient que les liquides dont l'acidité est pour ainsi dire à peine appréciable. Une seconde remarque faite auprès des malades est venue encore à l'appui de cette première, c'est que des sujets lui ont souvent accusé sentir dans la bouche quelque chose d'aigre, de sur, comme s'ils avaient sucé du citron : c'est que, dans leurs vomituritions, ils ont presque toujours senti l'aigre dans les gorgées qui leur remontent; enfin, c'est que dans beaucoup de cas il a suffi, pour ôter tout ce malaise et pour diminuer la douleur, de faire avaler quelques gorgées d'eau tenant en suspension un peu de magnésie décarbonatée et de faire rincer la bouche avec le même liquide. M. Sandras insiste alors pour que la magnésie soit prise presque immédiatement après le repas, parce qu'elle me présente ainsi un double avantage : d'abord elle fait disparaître ces aigreurs et ces vomituritions en même temps que le goût acide dont se plaignent les malades; ensuite elle produit l'effet d'un laxatif pris à petite dose, ce qui n'est pas à dédaigner chez ces sortes de malades, en général sujets à une grande constipation.

Après le repas pris, aussitôt que la douleur se fait sentir, on prend une cuillerée à café d'une potion ainsi formulée :

Potion contre la gastralgie (Sandras).

Eau	40 gram.
Sucre	5 gram.
Chlorhydrate de morphine	10 centig.

On renouvelle l'administration de cette cuillerée plus ou moins fréquemment, selon l'intensité et la ténacité de la douleur. On va, s'il en est besoin, jusqu'à consommer toute la potion; mais presque toujours au bout de quelques cuillerées à café prises de dix minutes en dix minutes, l'effet sédatif est produit et le malade soulagé.

Une dernière recommandation est celle de rendre le régime alimentaire aussi régulier et aussi fortifiant que possible. Des aliments faciles à digérer et dans lesquels l'économie trouve une ample et réelle réparation, sont, aussitôt que les symptômes permettent d'y recourir, une des ressources les plus précieuses pour le traitement ou plutôt pour l'expulsion définitive du mal, amoindri par l'usage des narcotiques. L'espèce de débilité particulière aux névropathiques ne cède jamais mieux que quand on parvient à les soutenir par un bon régime, aidé dans quelques cas de l'usage des ferrugineux.

Opium ; son emploi pour prévenir et arrêter la fausse-couche et l'accouchement prématuré (P. Dubois, Chailly-Honoré).

Voici les moyens que M. Chailly-Honoré préconise pour prévenir la fausse-couche et l'accouchement prématuré : « Repos absolu, situation horizontale, diète légère; saignée au bras s'il y a phléthore générale ou locale, lavement évacuant; puis, après qu'il a été rendu, un huitième de lavement avec 15 ou 20 gouttes de laudanum de Sydenham, que la malade gardera. Si les contractions cessent, s'en tenir là, sinon revenir au laudanum en lavement, à la dose de 15 à 20 gouttes de demi-heure en demi-heure jusqu'à cessation du travail. On a rarement besoin d'insister autant et d'augmenter la dose; la première administration suffit ordinairement si le produit est viable et vivant, si l'œuf est à l'état normal. »

L'administration du laudanum à une dose aussi élevée pourra inspirer des craintes à quelques praticiens. M. Chailly ne l'a jamais vue être suivie d'accidents sérieux; quelquefois un peu de somnolence et de pesanteur de tête, un narcotisme passager, qu'un peu de limonade froide ou une infusion légère de café froid dissipe rapidement. Quant au produit, M. P. Dubois n'a jamais constaté que ce mode de traitement lui ait été nuisible.

Liqueur acétique d'opium (Houlton).

Opium pur	63 gram.
Acide acétique concentré	29 gram.
Eau distillée	263 gram.

Faites digérer pendant quatre jours et filtrez. Chaque quatre gouttes de cette teinture représente 5 centigrammes d'opium. M. Buchner père, à qui l'on est redevable de la publication de cette formule, assure que l'action de ce vinaigre est si remarquable que des médecins, qui l'ont expérimenté dans leur pratique, ne peuvent assez le louer.

Cette liqueur calme et apaise les mouvements spasmodiques et les douleurs; elle procure du sommeil, mais sans occasioner de constipation, comme il arrive après l'usage de l'opium pur et des autres teintures de cette substance. 2 à 8 gouttes dans une potion.

L'opium est un médicament admirable qui a fait et fera la fortune d'un grand nombre de prôneurs de panacées; mais la liqueur acétique de Houlton ne vaut pas mieux que les gouttes des quakers et moins que plusieurs préparations officinales d'opium journellement employées, telles que le laudanum de Sydenham ou les pilules de cynoglosse.

Sirop contre les gastralgies (Padioleau).

Sirop de fleurs d'oranger	100 gram.
Extrait aqueux d'opium	15 centigr.
Extrait d'aconit	10 centigr.

On fait dissoudre dans un mortier et dans quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger, les extraits ; on les mêle intimement.

On prend une cuillerée à café de ce sirop deux fois par jour immédiatement après le repas. Sous l'influence de ce sirop, M. Padioleau a vu quelquefois survenir un léger narcotisme qui s'est promptement dissipé, et il a réussi le plus souvent à calmer et même guérir entièrement des gastralgies qui avaient résisté longtemps à toute espèce de traitement.

Sirop tonique et somnifère (Offret).

Sirop de gomme arabique	60 gram.
— de coquelicot	
— diacode	
— d'ipecacuanha	
— de quinquina, aa	30 gram.
— de fleurs d'oranger	15 gram.
Eau de laurier cerise	4 gram.

M. F. s. a. — Employé avec succès dans la phthisie pulmonaire, comme tonique et légèrement somnifère.

Boisson narcotico-stimulante (Michel).

Eau de gomme	1 litre.
Acétate d'ammoniaque	10 gram.
Laudanum de Sydenham	1 gram.

Mêlez. — A prendre dans la journée. M. Michel emploie la boisson précédente dans les cas de fièvres typhoïdes.

Potion contre les vomissements (Debreyne).

Eau de laitue	180 gram.
Laudanum de Sydenham	10 gouttes.
Gomme arabique	15 gram.
Sirop simple	60 gram.
Bicarbonate de soude	2 gram.

Faites une potion à prendre dans l'espace de 48 heures, environ une cuillerée toutes les deux heures.

Potion contre les coliques (Cuffer).

Sirop diacode	10 gram.
Sirop de coings	20 gram.
Eau de menthe	40 gram.
Eau ordinaire	50 gram.

Mêlez. — A prendre en deux ou trois fois à un quart d'heure d'intervalle.

Huile d'opium par digestion (Dr Neuber).

Opium pur en poudre	4 gram.
Huile de jusquiame	500 gram.

Faites digérer pendant quelques jours, puis exprimez.

Liniment savonneux opiacé (F. H. Lyon).

Teinture alcoolique d'opium	30 gram.
Savon amygdalin	15 gram.
Huile d'amandes douces	60 gram.

M. s. a.

Morphine ; son emploi pour la réduction des hernies (Bell de Carlisle).

Hydrochlorate de morphine	5 cent.
Acide chlorydrique	1 gout.
Eau distillée	40 gram.

Cette potion est administrée en deux fois à une demi-heure d'intervalle, et le chirurgien profite de la stupeur dans laquelle tombe le malade pour faire rentrer la tumeur. Si 5 centigrammes ne suffisaient pas, on en ferait prendre de la même manière 2 centigrammes et demi toutes les demi-heures jusqu'à parfait résultat. Trois observations viennent à l'appui de cette méthode.

M. Jose Vela emploie la réfrigération au moyen d'irrigations d'éther pour réduire les hernies.

Chélidoine ; son emploi contre l'aménorrhée (Rey).

Ce moyen très simple consiste à garnir les bas de la malade de feuilles fraîches de chélidoine bien hachées, à les conserver nuit et jour, et à vaquer à ses occupations. M. Seguin d'Alby cite deux cas remarquables où les règles depuis longtemps supprimées parurent après quarante-huit heures d'emploi de ce singulier moyen.

LACTUCARIUM. THRIDACE.

Il existe deux médicaments fournis par les espèces du genre laitue, le *lactucarium* et la *thridace*, qui dans la pratique ont été souvent confondus; il est résulté de cette confusion sur laquelle j'ai déjà insisté à la page 332 de mon *Traité de matière médicale*, qu'un médicament efficace dans certaines conditions est tombé complètement en discrédit. Nous allons dans cette notice comparer ces deux produits, et donner un résumé étendu : 1° des nouvelles recherches de M. Aubergier sur le lactucarium; 2° des expériences de Walz sur la lactucine; 3° des remarques sur la récolte du lactucarium par M. Arnaud; 4° des réflexions de M. Bertrand sur les propriétés de ce produit; 5° le résumé des observations recueillies cette année dans trois services de l'Hôtel-Dieu, sur les propriétés thérapeutiques du lactucarium.

Thridace.

Voici comment on obtient ce produit, qui est un véritable extrait. On prend des tiges de laitue montées avant la floraison, on enlève les feuilles, on pile les tiges, on exprime le suc, on le fait évaporer à l'étuve sur des assiettes et on le conserve dans des vases bien clos. Il serait préférable de séparer l'écorce des tiges, et de rejeter la partie centrale; mais

cette opération est si minutieuse que le Codex ne l'a point adoptée. Comme la thridace contient des principes inertes insolubles dans l'alcool, M. Dublanc a proposé de reprendre la thridace par l'alcool à 22° et d'évaporer; M. Mouchon propose de préparer l'extrait de laitue avec de l'alcool à 22°. Quoi qu'il en soit de ces diverses modifications, l'expérience clinique a prononcé, la thridace est un médicament inerte, sans action physiologique appréciable à des doses élevées, et il faut changer le procédé du Codex qui est déjà assez encombré d'une foule de préparations sans nulle efficacité, et le remplacer par celui que Coxe adopta primitivement. Nous allons passer à l'histoire du lactucarium, qui mérite toute l'attention des praticiens.

Lactucarium.

On obtient ce produit en faisant des incisions aux tiges de laitue montée; les cellules qui se trouvent situées dans l'écorce laissent écouler un suc laiteux blanc qui se colore à mesure qu'il prend de la consistance à l'air, et qui ne contient point les autres sucs renfermés dans l'intérieur de l'écorce. Le lactucarium a une saveur amère, une odeur vireuse très prononcée, qui n'est pas sans analogie avec l'odeur de l'opium, et il n'attire pas l'humidité de l'air.

La thridace, au contraire, a une saveur

extractive amère; son odeur n'a rien de vireux; elle attire puissamment l'humidité de l'air à cause des sels déliquescents qu'elle contient. Il est un rapprochement entre les produits de la laitue et ceux du pavot, sur lequel je crois utile d'insister. Les extraits de pavot préparés par expression du suc des capsules des tiges des feuilles de pavot, constituent des médicaments extrêmement peu riches en morphine, qui n'ont qu'une action physiologique très faible. On les distingue facilement de l'opium parce qu'ils sont déliquescents, qu'ils n'ont pas l'odeur vireuse caractéristique de l'opium, qu'ils ont une couleur noire. Eh bien! les mêmes caractères se présentent lorsque nous comparons la thridace au lactucarium. Il ressort de ce rapprochement que les sucs laiteux qui s'écoulent d'incisions pratiquées aux plantes, et qui s'évaporent spontanément, sont beaucoup plus riches en principes actifs que nos extraits préparés avec le plus grand soin; il est encore évident que le bon opium est un produit d'incision, et non pas un résultat de l'évaporation du suc, comme quelques auteurs le professent encore aujourd'hui.

En Allemagne, et à Aix-la-Chapelle en particulier, on emploie habituellement dans la pratique le lactucarium, et cela avec beaucoup d'avantage; je possède à cet égard des renseignements authentiques; mais en France on n'a

jamais eu le produit d'incisions des tiges de la laitue que comme objet de recherches. Le docteur Bidault de Villiers, qui a fait un travail sur ce produit, avoue n'en avoir jamais possédé plus de 15 grammes. Il importait donc qu'on fît de nouveaux efforts pour surmonter les difficultés qui ont enpêché jusqu'ici de mettre ce produit à la disposition des praticiens. Tel est le but que s'est proposé M. Aubergier dans le travail qu'il a présenté à l'Académie des sciences le 14 novembre 1842. Nous allons donner un extrait de ce mémoire rédigé par l'auteur lui-même.

« Sans me laisser décourager par l'insuccès de mes premières tentatives, j'ai varié mes expériences, et c'est la comparaison établie entre le suc de la laitue et celui du pavot qui m'a guidé dans la nouvelle direction que j'ai donnée à mes recherches. Quoique toutes les espèces du genre pavot contiennent le suc laiteux avec lequel on prépare l'opium, cependant ce produit ne peut être obtenu commercialement par incisions qu'en cultivant les espèces dans lesquelles les péricarpes atteignent un développement suffisant. La récolte en deviendrait impossible si l'on s'adressait à certains pavots que nous ne connaissons qu'à l'état sauvage, par exemple au pavot douteux ou au pavot coquelicot.

» Je ne pouvais donc espérer résoudre le problème que je m'étais proposé qu'en choisissant

pour les cultiver des espèces dont le suc laiteux aurait la même composition et les mêmes propriétés que celui de la laitue cultivée, mais dont les tiges prendraient plus de développement que celles de mes premières plantations. En prenant ainsi pour guide la loi des analogies entre les végétaux appartenant aux mêmes groupes, je suis arrivé à un résultat singulier : dans certaines espèces, le suc laiteux au lieu d'être amer est au contraire fade et douceâtre. Il contient beaucoup de mannite, mais pas de principe amer, et n'a aucune propriété calmante. Je citerai comme exemple les *lactuca striata*, *acuminata* et *elongata* de l'Amérique septentrionale; mais dans d'autres espèces, ainsi que je m'y attendais, le suc laiteux a la même composition chimique, les mêmes propriétés médicales que celui de la laitue cultivée. Parmi celles-ci, l'espèce la plus remarquable, la plus intéressante, surtout sous le point de vue qui m'occupait, était indiquée pour ainsi dire par le nom qu'elle porte : c'est l'*altissima*, dont les tiges atteignent par la culture jusqu'à 3 mètres de hauteur et 4 centimètres de diamètre; il en résulte qu'on peut recueillir par incisions des quantités de suc laiteux telles, que je puis avancer que le lactucarium pourra conserver sur l'opium, pour le prix, la prééminence qu'on lui a attribuée sous le rapport des propriétés médicales. Au moment où il s'échappe des incisions, le suc offre la couleur et la con-

sistance de la crême. Bientôt il se coagule et se colore en jaune, puis en brun, et il se dessèche assez promptement, en perdant 71 pour 100 de son poids ; souvent il se couvre d'efflorescences cristallines, que le docteur Bidault de Villiers attribuait à un alcali végétal, et qui ne sont autre chose que de la mannite. Sous l'influence des alcalis, le suc frais se colore en rose, et sa solution précipite les persels de fer en brun, tandis que la liqueur qui surnage le précipité devient verte.

» L'analyse du *lactucarium* qui m'a conduit à établir l'identité du suc dans certaines espèces, a donné les résultats suivants : une matière amère cristallisable, de la mannite, de l'asparamide, une matière cristallisable colorant en vert les persels de fer, une résine électro-négative combinée à la potasse, une résine indifférente, de l'ulmate de potasse, de la cérine, de la myricine, de la pectine, de l'albumine, de l'oxalate acide de potasse, du malate de potasse, du nitrate de potasse, du sulfate de potasse, du chlorure de potassium, du phosphate de chaux et de magnésie, des oxides de fer et de manganèse, et enfin de la silice.

» On voit d'après cette analyse, que la lactescence du suc de la laitue est due à un mélange de cire et de résine, et non au caoutchouc comme Schrader et Plaff l'avaient avancé. C'est une émulsion végétale à base de cire,

qui se rapproche de celle que fournit l'arbre à la vache dont M. Boussingault nous a fait connaître la nature.

» Quant à la coloration en rose par les alcalis, elle est due à la matière cristallisable qui colore en vert les persels de fer ; on la trouve généralement répandue, ainsi que la mannite, dans le suc laiteux des chicoracées.

» La substance la plus intéressante isolée dans cette analyse est certainement la matière amère que j'ai obtenue à l'état cristallin, et qui est au lactucarium ce que la morphine est à l'opium ; à cela près que la morphine est alcaline, et que la matière active du lactucarium est neutre. Cette matière, presque insoluble dans l'eau à froid, est plus soluble à chaud ; elle se sépare par le refroidissement en paillettes nacrées, ressemblant à l'acide borique ; elle est soluble dans l'alcool faible et l'alcool fort, mais plus à chaud qu'à froid. Elle est complètement insoluble dans l'éther. Chauffée, elle se charbonne sans se sublimer ; sa solution s'altère sous l'influence des alcalis, et l'amertume disparaît sans qu'un acide puisse la faire revenir. »

Ce caractère, que M. Aubergier assigne au principe amer de la laitue, et qui est fort remarquable, appartient aussi, comme je l'ai vérifié depuis longtemps, au cynisin. En effet, ce principe, qui est d'une excessive amertume, la perd complètement par l'addition

d'un alcali, et un acide ne fait plus reparaître cette saveur amère si intense. Le principe cristallin que M. Aubergier a extrait du lactucarium, paraît se rapprocher sous quelques rapports de la lactucine de Walz, qui peut-être était un produit moins pur. Walz l'obtient en traitant le lactucarium par un mélange d'alcool et de 175o^e de vinaigre concentré, ajoutant de l'eau à la dissolution, et précipitant par de l'acétate de plomb basique. On évapore à une douce chaleur la liqueur filtrée, après en avoir séparé l'excès de plomb par l'hydrogène sulfuré, puis on reprend le résidu par l'éther. La lactucine reste par l'évaporation de la solution éthérée.

La lactucine s'obtient par l'évaporation spontanée en cristaux jaunâtres, qui, examinés à la loupe, forment des aiguilles confuses. Elle se dissout dans 60 et 80 parties d'eau froide, ainsi que dans l'alcool; elle est moins soluble dans l'éther; ses solutions présentent l'amertume du suc de laitue récemment exprimé; elles n'exercent aucune action sur les couleurs végétales. L'acide hydrochlorique et l'acide nitrique à l'état étendu ne l'altèrent point; l'acide nitrique de 1,48 la transforme en une résine brune et insipide. Avec les alcalis elle fournit des produits ammoniacaux. L'acide sulfurique concentré la colore en brun; l'acide acétique la dissout mieux que l'eau. Par la chaleur elle fond en une masse brune.

La solution aqueuse de la lactucine n'est précipitée par aucun réactif. Suivant Walz, le suc desséché de la laitue vireuse contient, outre de la lactucine, des traces d'une huile essentielle, une substance grasse, fort soluble dans l'éther, et une autre peu soluble dans ce liquide, une résine rouge-jaunâtre et insipide, une résine jaune-verdâtre et âcre, du sucre, de la gomme, de l'acide pectique, un acide brun du genre de l'acide ulmique, une substance basique de couleur brune, de l'albumine végétale, de l'acide oxalique, de l'acide citrique, de l'acide malique, de l'acide nitrique, de la potasse, de la chaux et de la magnésie. L'acide décrit par Pfaff et Link, sous le nom d'*acide lactucique*, n'est autre chose que l'acide oxaque. La lactucine de Walz diffère essentiellement du produit de M. Aubergier par sa plus grande solubilité dans l'eau et par sa solubilité dans l'éther.

Un auteur s'est encore occupé du moyen de se procurer facilement du lactucarium. Voici ce procédé, proposé par M. Arnaud, de Nancy. On cultive 24, ou 96, ou un plus grand nombre de laitue-choux, ou laitues de Batavia ; lorsque ces laitues sont montées, mais avant le développement des rameaux latéraux, il faut couper la tige de 12 plantes un peu au-dessous de la naissance de ces rameaux, dresser de haut en bas la partie retranchée contre chaque plante, les 12 plants coupés, et étant

revenus au premier, on trouve une exsudation laiteuse sur la partie retranchée et sur celle qui reste fixée au sol ; on recueille adroitement cette exudation avec le bout du doigt, qu'on racle ensuite sur le bord d'un petit verre ; on continue la même opération sur 12 autres têtes, et ainsi de suite. Le surlendemain, on la réitère sur chaque portion du plant tenant au sol, en enlevant seulement une rondelle de 3 millimètres. On continue ainsi tous les deux jours, jusqu'à ce qu'on soit arrivé sur la racine. On obtient ainsi 15 fois plus de lactucarium qu'en opérant par la pression. Le suc étant recueilli, il se coagule. On le divise en fragments de 6 millimètres qu'on place sur des assiettes, très près les uns des autres sans se toucher. On laisse sécher pendant deux jours, puis on réunit ces petits fragments dans un flacon bien bouché.

Nous allons maintenant nous occuper d'exposer les propriétés thérapeutiques du lactucarium. Tous les auteurs qui ont écrit sur ce sujet ont comparé le lactucarium à l'opium. Cette comparaison a paru aussi bien fondée sous le rapport de l'action médicale, que sous celui des caractères physiques au docteur Coxe, qui a expérimenté le lactucarium à Philadelphie, à Duncan, et quelques-uns de ses compatriotes qui l'ont expérimenté à Edimbourg, et enfin au docteur Bidault de Villiers, qui a répété en France les expériences faites

en Amérique ou en Angleterre. Tous ces observateurs se sont accordés pour reconnaître que le lactucarium possède les propriétés calmantes de l'opium sans en avoir les inconvénients, c'est-à-dire qu'il ne produit ni la constipation opiniâtre, ni la congestion cérébrale, ni l'inappétence qui accompagnent souvent l'usage de ce médicament.

Nous allons maintenant exposer le résumé des observations thérapeutiques de M. Bertrand, professeur à l'école de Clermont. Voici comment il s'exprime sur les propriétés thérapeutiques du lactucarium : « Le sirop et les pilules du lactucarium ont été administrés concurremment à un certain nombre de malades. L'un et l'autre jouissent de propriétés sédatives marquées, moins puissantes toutefois que celles de l'opium ; mais ils possèdent sur ce dernier un avantage précieux : jamais leur usage, même prolongé et à des doses assez fortes, n'est suivi de douleurs de tête, de bourdonnements, de l'injection de la face, du sentiment du mal-être général, de l'élévation et de dureté du pouls, qui succèdent presque inévitablement à l'action un peu soutenue de l'opium ; on n'aperçoit rien enfin de la congestion et de l'excitation cérébrales déterminées par ce dernier.

Sous ce rapport donc, et la chose n'est pas sans importance, le lactucarium doit être préféré toutes les fois qu'il faut obtenir un effet

sédatif général, sans intéresser le cerveau aussi fortement que le fait l'opium. Ainsi, des faits acquis par les premières expérimentations, l'on est autorisé à conclure que l'on se trouvera bien du sirop et des pilules du lactucarium dans un grand nombre de ces affections désignées vaguement sous le nom commun de *névroses;* affections qui peuvent aller porter tour à tour sur tous les organes, sans y déterminer d'ailleurs aucune lésion grave; aussi capricieuses et variées dans leurs formes, qu'insaisissables dans leur nature. Souvent, au reste, elles se montrent en même temps qu'une maladie organique grave, soit qu'il y ait une simple coïncidence, soit qu'elles dérivent de cette affection elle-même. Dans ce cas encore, le lactucarium se montre utile, non point certes qu'il ait action sur le mal essentiel, mais il diminue ou fait disparaître complètement un mal secondaire souvent très fatigant. C'est ainsi, par exemple, que, dans un cas bien déterminé de phthisie pulmonaire, les pilules de lactucarium, à la dose de 3 par jour, le matin, à midi, et le soir, ont éteint d'une manière complète et durable, et dès le troisième jour, une toux fréquente, profonde, convulsive, empêchant tout sommeil et usant ainsi avec une double rapidité les forces du malade. Les deux médicaments indiqués ont paru réussir d'une manière évidente dans quelques cas de gastralgie, de névralgie faciale et d'asthme purement ner-

veux, c'est-à-dire sans lésion appréciable de l'appareil pulmonaire ou circulatoire.

La dose n'a jamais dépassé 60 grammes pour le sirop, et 30 centigrammes pour les pilules. On a jugé inutile de pousser plus loin ces doses, un médicament de cette nature surtout ne devant prendre un rang sérieux dans la thérapeutique qu'à condition de présenter d'abord, eu égard aux grands hôpitaux, certains avantages d'économie, et surtout en ce qui concerne la pratique générale, se montrer actif sans que les malades soient fatigués ou dégoûtés par la nécessité de les prendre sous un trop fort volume. »

Les faits qui ont été observés cette année à l'Hôtel-Dieu ne sont peut-être pas aussi favorables au lactucarium; mais, disons-le franchement, un médicament peut être bien au-dessous de l'opium, et encore être excellent. Les premiers auteurs qui ont vanté le lactucarium, ont cherché à tort à déprécier l'opium, qui est et sera toujours le premier, peut-être, des agents thérapeutiques.

On peut résumer ainsi les faits observés à l'Hôtel-Dieu cette année, sur les effets thérapeutiques du lactucarium : à la dose de 20 ou 30 centigrammes, c'est un médicament hypnotique peu énergique; son administration aux doses précitées ne présente aucun inconvénient; il peut être avantageusement employé pour procurer du sommeil et du calme

dans les cas d'affections pulmonaires, et en particulier des bronchites et de phthisies. Il est à désirer, d'après cela, que le lactucarium devienne matière commerciale, et remplace le thridace du Codex, qui ne mérite sous aucun rapport la confiance des médecins.

SOLANÉES VIREUSES.

Les solanées vireuses commencent à prendre le haut rang qu'elles doivent avoir un jour en thérapeutique; chaque année de nouveaux faits viennent témoigner de leur incontestable utilité, lorsqu'elles sont habilement maniées. J'ai donné, dans la deuxième édition de mon Formulaire, la recette que M. Leuret, médecin en chef des aliénés et des épileptiques de Bicêtre, emploie contre l'épilepsie; je vais aujourd'hui rapporter le traitement préconisé par M. de Breyne contre cette même affection, dans l'ouvrage remarquable qu'il vient de publier. Les élèves de M. Moreau ont publié de nouveaux faits qui confirment les heureux effets des extraits de datura stramonium employés contre les hallucinations.

Traitement de l'épilepsie (de Breyne).

Extrait de belladone par décoction aqueuse	4 gram.
Poudre de gomme arabique	2 gram.
Poudre inerte, quantité suffisante pour	120 pilules.

On prendra 1 pilule le premier jour, 2 le second, et on augmente de 1 chaque jour jusqu'à 6 en vingt-quatre heures, 2 matin, midi et soir, et une ou deux heures avant les repas. On continue ainsi, si l'on n'éprouve pas un trouble notable dans la vue. Si ce trouble se manifeste, on diminue la dose, ou on cesse tout-à-fait pendant quelques jours. Si l'on n'observe aucune altération dans la vue ni autres effets fâcheux, on pourra porter la dose à 8 ou 10 pilules, ce qui fera 30 centigrammes d'extrait de belladone par jour.

Voici enfin la formule de la décoction de valériane, que M. de Breyne emploie quelquefois seule ou conjointement avec la belladone, reconnue inefficace ou insuffisante.

Racine de valériane 500 gram.

Partagez en 15 paquets égaux. A chaque paquet, on ajoutera une pincée de feuilles d'oranger, on la fera bouillir à vase clos pendant une minute dans un litre d'eau, et on laissera infuser pendant une demi-heure. A prendre en quarante-huit heures, un fort verre matin, midi et soir, et une heure avant les repas. M. de Breyne dit avoir ainsi administré la belladone à près de deux cents épileptiques, et il ne lui est peut-être pas arrivé de l'administrer sans quelques effets avantageux.

Extrait de belladone, d'après la méthode de M. de Breyne.

Comme nous sommes convaincus que le mode de préparation peut influer beaucoup sur la valeur réelle des médicaments, et en particulier sur les préparations des solanées vireuses; comme nous croyons que les faits annoncés par un homme aussi recommandable que M. de Breyne, professeur de médecine pratique à la Grande-Trappe, auront du retentissement, nous croyons devoir indiquer le procédé qu'il recommande pour préparer son extrait de belladone.

Belladone, feuilles et tiges vertes, s. q.

Faites-les bouillir dans suffisante quantité d'eau, passer, évaporer en consistance extractive.

M. de Breyne pense que l'extrait préparé avec le sucre de belladone évaporé lentement, conserve davantage ses principes volatifs, et il le regarde comme plus vireux et plus actif.

Pilules de jusquiame iodurées (Gintrac).

Extrait de jusquiame	3 gram.
Fer porphyrisé	2 gram.
Iode	50 centigr.
Iodure de potassium	1 gram.

F. s. a. 50 pilules. — Dose, 2 à 6 dans les cas d'hypertrophie de la rate.

Pilules contre l'hystérie (de Breyne).

Camphre	12 gram.
Assa fœtida	12 gram.
Extrait de belladone	3 gram.
Extrait aqueux thébaïque	1 gram.

Sirop de gomme, quantité suffisante pour 120 pilules.

1 pilule le premier jour, 2 le second, et on augmente ainsi de 1 pilule chaque jour jusqu'à 6 en vingt-quatre heures, 2 matin, midi et soir, et deux heures avant les repas. Voilà à peu près le seul remède que M. de Breyne emploie contre les attaques hystériques.

Pastilles de jusquiame (Righini).

Sucre raffiné	60 gram.
Extrait de jusquiame	1 gram. 30 centigr.

F. s. a. avec mucilage à l'eau distillée de laitue, 48 pastilles, utiles à la dose de 5 à 12 par jour, contre les toux nerveuses.

Pilules antispasmodiques (Duméril).

Extrait de réglisse anisé	1 gram.
Extrait thébaïque	5 centigr.
Extrait de jusquiame et de belladone, aa	40 centigr.

F. s. a. 12 pilules.

Belladone, son emploi dans le traitement du phimosis et du paraphimosis accidentels (P. de Mignot).

J'ai, à la page 20 de mon Annuaire de 1842, donné la formule de pommade belladonisée employée par M. de Mignot. Depuis cette époque, de nouveaux faits signalés soit par l'auteur, soit par M. Chabrely, sont venus augmenter l'importance de cette méthode de traitement. Voici les conclusions du nouveau mémoire de M. de Mignot.

« Dans la paraphimosis, l'extrait de belladone dilate peu à peu le cercle de constriction formé par le prépuce ; il enlève l'inflammation et surtout la douleur, et après l'emploi suffisamment prolongé de ce topique, la réduction est généralement possible et l'incision presque toujours inutile. Il n'est pas nécessaire de pratiquer de mouchetures ni de scarifications ; elles sont toujours contre-indiquées, parce que le topique provoque, sans aucun auxiliaire, le relâchement et l'élasticité des tissus, et quelquefois nuisibles, parce qu'elles peuvent se convertir en véritables chancres. Ce que je dis des mouchetures est applicable aux sangsues, qui produiraient plus sûrement encore le même résultat. Il ne faut point que le bourgeonnement en impose, quelque considérable qu'il soit : cette poche séreuse se distend avec une extrême facilité, à mesure qu'on dédouble

le bourrelet préputial, et se déprime lentement, comme une vessie remplie d'air, à laquelle on aurait pratiqué une étroite ouverture. On ne doit pas craindre non plus d'insister sur les efforts de réduction, et de continuer les manœuvres; il n'y a que la constriction prolongée qui puisse amener la gangrène du prépuce ou du gland, quoique la belladone suffise ordinairement pour prévenir cette issue funeste. Le meilleur moyen est donc d'agir sans timidité, et d'exercer sur le gland une dépression et sur la peau une traction assez forte pour opérer un prompt débridement. Cette réduction forcée n'a jamais de suites fâcheuses; elle n'a pas les inconvénients de l'incision, qui débarrasse plus promptement le malade de son paraphimosis, mais qui en revanche lui laisse une plaie toujours très douloureuse, et quelquefois très longue à se cicatriser.

» Ainsi, lorsqu'on est appelé à traiter un malade atteint de paraphimosis, on doit d'abord, à l'exemple de Dupuytren, essayer de réduire le prépuce. Si la constriction est récente, l'opération est bien simple, et l'on réussit avec assez de facilité; mais si elle est ancienne, il faut frictionner avec la belladone, au lieu de recourir à l'instrument tranchant. »

Topique belladoné (Mignot).

Extrait aqueux de belladone	1 gram.
Extrait aqueux d'opium	3 décigr.
Eau distillée	120 gram.

Dissolvez.

M. de Mignot emploie quelquefois ce topique concurremment avec sa pommade ; il introduit à l'aide d'un stylet entre le gland et le prépuce deux petits morceaux d'éponge taillés en cône et imbibés du liquide ; puis il fait pratiquer toutes les heures entre les mêmes tissus, des injections avec la même solution.

M. de Mignot modifie quelquefois ainsi sa formule ordinaire :

Cérat sans eau	30 gram.
Mucilage de pepins de coings	8 gram.
Extrait hydro-alcoolique de belladone	4 gram.
Extrait gommeux d'opium	2 décigr.

F. s. a.

Liniment résolutif (F. H. Lyon).

Extrait de jusquiame	2 gram.
Savon médicinal	8 gram.
Huile de lis	125 gram.

Pommade contre les névralgies (de Breyne).

Extrait de belladone suivant la méthode de M. de Breyne	10 gram.
Axonge	10 gram.

Mêlez. — Pour une pommade que vous aromatiserez avec quelques gouttes d'huile volatile de thym. Matin, midi et soir, et surtout au moment des plus fortes douleurs, on frictionnera les parties affectées avec gros comme une petite noisette de cet onguent. Chaque friction se fera pendant cinq ou six minutes, ou jusqu'à parfaite absoption.

Pommade contre les névralgies (Debourge).

Cérat	20 gram.
Carbonate de plomb	15 gram.
Extrait de belladone	5 gram.

Mêlez. — Cette pommade a été trouvée très utile contre les névralgies faciales. Les frictions doivent être faites sur toute la partie douloureuse avec quantité suffisante de cette pommade, et commencées trois heures avant le moment de l'apparition de l'accès : on les réitère d'heure en heure, et on les fait durer dix minutes chaque fois. Avant l'invasion de l'accès suivant, on enlève la pommade employée la veille, soit avec de l'eau de son, soit avec de l'eau de savon, et l'on recommence la friction avec une nouvelle dose de pommade.

Onguent abortif (de Breyne).

Onguent mercuriel double	10 gram.
Extrait de belladone	5 gram.
Opium brut	5 gram.

Mêlez. — Un des anciens élèves de M. de Breyne l'a assuré qu'il prévenait constamment le développement des panaris à l'aide de l'onguent précédent.

Les parties enflées et douloureuses sont recouvertes avec cette pommade, et toutes les heures on fait de légères frictions pour favoriser l'absoption.

Remède contre la rage (Jaenichen).

Le docteur Burchardt a publié ce remède inconnu jusqu'ici, qu'il n'a pas eu occasion d'employer, mais que son auteur dit avoir mis à l'épreuve plus de cent fois !

1° *Electuaire.*

Belladone	25 centigr.
Fleurs de zinc	1 gram.
Æthiops antimonial	2 gram.
Miel	15 gram.
Electuaire de thériaque	30 gram.

F. s. a. — Prendre, les trois premiers jours, une demi-cuillerée à café matin et soir, plus tard une cuillerée entière.

2° *Boisson.*

Alcali volatil fluor	15 gram.

F. s. a. — Prendre trois fois par jour dix gouttes dans une tasse de thé, de sureau.

4° Onguent.

Onguent basilicum	15 gram.
Onguent mercuriel gris	8 gram.
Beurre d'antimoine	6 gram.
Oxide de mercure rouge	80 centigr.
Poudre de cantharides	36 centigr.
Opium pur	50 centigr.

M. s. a. — Mettre sur la plaie, qu'on tiendra en suppuration pendant six semaines.

TABAC.

Sans doute le tabac se rapproche sous certains rapports des autres solanées vireuses par son action physiologique, mais il en diffère aussi complètement à plusieurs égards ; la nature de son principe actif, *la nicotine*, qu'on a isolée cette année à l'état de pureté, diffère beaucoup des alcalis actifs des solanées vireuses.

Sur le principe actif du tabac.

Depuis longtemps Vauquelin a extrait du tabac un principe actif fort remarquable ; M. Ortigosa en a fait l'analyse dans ces derniers temps, mais M. Barral est le premier qui l'ait obtenu à l'état de pureté. Voici, selon ce dernier chimiste, les moyens de préparer, et les propriétés principales de cet alcali organique, si digne d'intérêt à cause de l'énergie de ses propriétés toxiques. Jusqu'ici il n'a pas été

employé en médecine, mais je ne doute pas que, maniée avec prudence, cette nouvelle substance ne puisse rendre des services dans les conditions diverses où le tabac s'est montré utile.

M. Barral a obtenu environ 16 grammes de nicotine pure en opérant sur 20 kilogrammes de feuilles sèches du tabac d'Alsace. Il fait digérer ces feuilles préalablement hachées, avec de l'eau aiguisée d'acide sulfurique; après trois jours, il les porte sous une presse. Il renouvelle ce traitement jusqu'à ce que les feuilles aient perdu leur âcreté. Il distille sur de la chaux la liqueur évaporée à moitié. L'eau distillée entraîne la nicotine, qu'il lui enlève en partie en l'agitant avec l'éther.

Il traite de nouveau le résidu, jusqu'à ce qu'il ne soit plus âcre, avec l'eau de la distillation précédente.

Il obtient ainsi une dissolution brune de nicotine dans l'éther; il enlève l'éther, l'eau et tous les corps étrangers plus volatils que la nicotine, en la maintenant durant quinze jours à des températures successivement croissantes jusqu'à 140.

Alors il distille sur de la chaux éteinte la liqueur ainsi concentrée au milieu d'un courant d'hydrogène sec, dans une cornue placée dans un bain d'huile chauffé à 190° environ, et dont le col recourbé et effilé plonge dans un petit flacon sec. La nicotine, préservée

ainsi des altérations que causerait le contact de l'air ou une chaleur trop intense, passe légèrement colorée ; une nouvelle distillation la donne incolore et tout-à-fait pure. Elle ne contient pas d'ammoniaque ; car, traitée par une dissolution de chlore, elle ne donne pas la moindre trace d'azote.

C'est un liquide transparent, incolore, assez fluide, anhydre, s'altérant, devenant brun et s'épaississant au contact de l'air ; d'une odeur âcre, ne rappelant que peu celle du tabac ; d'une saveur brûlante. M. Barral n'a pu la congeler en l'exposant à un froid de 10°.— Elle se volatilise à 250° environ, en laissant un résidu charbonneux. C'est un poison d'une extrême violence. Un chien de moyenne taille meurt en moins de trois minutes, si on lui place sur la langue une goutte de nicotine de moins de 5 milligrammes. Elle bleuit le papier rouge de tournesol humide ; elle se comporte comme un alcali fixe. Ainsi elle se combine en dégageant de la chaleur avec les acides, et elle précipite de leurs dissolutions l'alumine et tous les métaux.

Elle se combine directement avec les hydracides ; ses sels simples cristallisent difficilement, parce qu'ils sont déliquescents ; les sels doubles qu'elle donne avec différents métaux, cristallisent mieux. Tous ces sels sont insolubles dans l'éther.

Lavement contre les coliques métalliques (Boinet).

Tabac en feuilles	2 gram.
Eau bouillante	150 gram.

Faites bouillir pendant dix minutes.

Ce moyen est très efficace pour calmer les douleurs dans la colique de plomb et les coliques nerveuses.

ACONIT. CÉVADILLE. VÉRATRINE.

Nous ne possédons pas encore dans nos pharmacies de bonnes préparations d'aconit; tous nos extraits sont presque sans action physiologique; la teinture alcoolique n'est guère plus efficace; quelques tentatives me faisaient espérer beaucoup plus de l'*alcoolature de racine d'aconit*. Mais mon ami M. le docteur Menière, médecin en chef de l'institution des Sourds et Muets, a bien voulu étudier les effets de ce produit dans les affections nerveuses rebelles de l'oreille, et il ne lui a reconnu aucune utilité; il est cependant incontestable que l'aconit renferme un principe fort délétère dont l'action sur le système nerveux est aussi rapide qu'énergique : seulement nos préparations pharmaceutiques, loin de concentrer ce principe qui existe dans la plante fraîche, le détruisent.

En attendant que nous ayons de bonnes préparations d'aconit, considérant le grand

rapprochement qu'on a remarqué entre l'aconitine et la vératrine, je pense qu'on pourrait essayer, dans les névralgies et dans les cas de surdité, la teinture de vératrine dans les conditions où on a vanté la teinture d'aconitine; mais il ne faut pas oublier que c'est une substance extrêmement active et d'une âcreté extraordinaire.

Empoisonnement par l'aconit (Bolardini).

Douze malades souffrant de la pellagre et du scorbut, prirent par erreur 90 grammes chacun de suc d'aconit napel, au lieu de suc de cochléaria. Un homme de 60 ans éprouva le premier les symptômes d'un empoisonnement grave, et mourut après quelques minutes. Deux vieilles femmes périrent en deux heures. Les neuf autres malades éprouvèrent de graves accidents; mais on parvint à les sauver en leur administrant au plus vite possible un vomitif, plus tard de la teinture de cannelle, et d'autres remèdes stimulants et fortifiants. En même temps on pratiqua à l'extérieur des frictions spiritueuses. En peu d'heures, tout danger avait disparu.

Extraits acétiques de plantes vireuses (Ferrari).

La plupart de nos extraits pharmaceutiques sont défectueux, parce qu'à l'époque où cette forme pharmacologique a été adoptée, on ne connaissait pas suffisamment les prin-

cipes immédiats actifs des végétaux, pour se guider sûrement dans l'art d'extraire et de concentrer ces produits sous un petit volume. A présent que nos connaissances à cet égard sont suffisantes, une réforme complète est indispensable dans cette classe importante de produits pharmaceutiques. J'espère m'occuper bientôt de cet intéressant sujet; en attendant, je vais citer quelques tentatives de M. Ferrari dans cette direction.

M. Ferrari annonce que les plantes vireuses, telles que l'aconit, la ciguë, la jusquiame et le stramonium, donnent des extraits d'une énergie très supérieure aux extraits aqueux ordinaires, lorsque dans leur préparation on remplace l'eau par le vinaigre distillé.

M. Ferrari a obtenu des extraits plus actifs encore en traitant les plantes avec de l'alcool à 36°, auquel il avait ajouté 1/23e de son poids d'acide acétique retiré du bois. Toutes ces préparations sont acides; ce qui ne peut être un inconvénient, attendu la faible dose à laquelle ces médicaments sont ordinairement prescrits.

Ces essais méritent de fixer l'attention des pharmacologistes; car la plupart de ces plantes, contenant des alcalis végétaux qui leur communiquent leurs propriétés, l'altération de ces principes peut être rendue moins facile par la présence d'un acide.

Cévadille, son emploi contre la rage (Fouilhoux).

Depuis que je suis à l'Hôtel-Dieu, j'ai vu recevoir un assez bon nombre de malades atteints de rage, et comme je n'ai vu aucun cas de guérison, je m'empresse de rapporter l'observation suivante, due à M. Fouilhoux, médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon, qui attribue l'heureux résultat qu'il a obtenu à la cévadille, que les indigènes du Mexique regardent comme un remède infaillible contre la rage. Voici le fait : Un domestique, âgé de 44 ans, mordu, il y avait un an, par un chien enragé, est amené, à neuf heures du soir, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, avec tous les symptômes de la rage, qui s'étaient developpés depuis le matin. Il avait déjà eu cinq ou six accès. Il était dans l'état suivant : face injectée, langue humide, céphalalgie, vertiges, constriction à la gorge, horreur des liquides et de la lumière, impossibilité de supporter cette dernière, elle provoque les accès; pas de vésicules sous la langue, cris déchirants, grincement des dents, envie de mordre, peu d'écume à la bouche. Après les accès, le malade est affaissé, mais a tout son bon sens. On lui donne, peu de temps après son entrée, 30 centigrammes d'extrait gommeux d'opium, les accès continuent ; à dix heures et demie du soir, on pratique une saignée du bras d'un kilogramme,

et l'on donne 45 centigrammes d'extrait d'opium, et à une heure du matin, encore 50 centigrammes du même médicament. Le malade, paraissant dans un état désespéré, on administre le lendemain, à neuf heures et demie du matin, 60 centigrammes de cévadille. L'ardeur épigastrique augmente ; à une heure après midi, le malade se plaint d'une chaleur brûlante à la gorge et d'une difficulté de respirer. Un seul accès, à trois heures ; sommeil qui dure trois heures entières, après lequel le malade boit un peu et se trouve mieux.

Le lendemain, point de nouvel accès ; le malade boit dans la journée plus d'un demi-litre de tisane. Le mieux se soutient les jours suivants, et après une semaine de séjour à l'hôpital le malade en sort guéri.

Pommade contre les névralgies (Calvé).

Vératrine	5 centigr.
Axonge	4 gram.

On augmente successivement la dose de vératrine ; on peut la porter à 6, 7 et 10 centigrammes ; on fait des frictions sur le point douloureux au point de départ de la douleur.

L'infidélité de la pommade de vératrine a attiré l'attention de M. Sauvan, lorsque le hasard lui en fit découvrir la cause. M. Sauvan a reconnu que la différence d'action de la pommade provenait non de la vératrine, mais du corps gras qu'on emploie ; qu'avec de l'axonge

fraîche, pure, on n'obtenait qu'une mauvaise pommade, tandis qu'avec une mauvaise graisse, avec de l'axonge rance, on avait une pommade très bonne et très heureuse dans ses applications.

COMPOSÉS CYANIQUES.

Acide cyanhydrique médicinal (Thompson).

Pour obtenir l'acide cyanhydrique médicinal, M. Thompson propose la méthode suivante : il commence par préparer du cyanure de plomb, en faisant agir l'acide cyanhydrique sur l'acétate de plomb ; il sèche ce sel, puis il le décompose à froid par de l'acide sulfurique étendu d'eau, en ayant soin de laisser un léger excès d'acide sulfurique.

Ce procédé ne donne pas de l'acide cyanhydrique d'une force constante ; il ne vaut guère mieux que le procédé du Codex, qui donne un acide très promptement altérable ; il faut s'en tenir au procédé de Géa Pessina, que nous avons exposé dans notre Annuaire de 1841, et tirer l'acide au moyen du nitrate d'argent à chaque opération.

Eau distillée de laurier-cerise ; précautions indispensables dans son emploi.

L'eau distillée de laurier-cerise est assez fréquemment employée, en France, dans les potions antispasmodiques ; mais c'est un mé-

dicament très variable dans sa composition, dont on doit toujours se défier. On a pu quelquefois l'administrer à la dose de 100 grammes en un jour sans inconvénient, et par contre tous les journaux de médecine viennent de signaler un exemple d'empoisonnement à la suite de l'administration à un jeune enfant d'une petite cuillerée d'une potion où l'on avait mis par erreur 120 gramues de cette eau distillée.

L'eau distillée de laurier-cerise normale doit contenir pour 30 grammes environ 5 centigrammes d'acide cyanhydrique réel ; il est donc imprudent de dépasser jamais cette dose dans une potion à prendre par cuillerée toutes les heures, surtout lorsqu'on saura que, préparée aux différentes époques de l'année, dans des pays plus ou moins chauds, cette eau distillée peut contenir des proportions très variables d'acide cyanhydrique. Les expériences suivantes de M. Garot confirment complètement cette assertion.

Eau distillée de laurier-cerise ; différence de composition suivant l'époque de la préparation (Garot).

L'eau distillée de laurier-cerise obtenue dans le mois d'avril (kilogramme pour kilogramme d'après le Codex), essayée par le nitrate d'argent et la potasse caustique, d'après le procédé décrit par M. Paton, a donné à M. Garot, en acide

cyanhydrique, moitié de la proportion qu'il avait obtenue au mois de juillet; il n'y a pas eu trace d'huile volatile, et la cire végétale, qui, à cette époque de l'année, se trouve en quantité assez notable dans le laurier-cerise (6 grammes pour 10 kilogrammes de feuilles fraîches) y est tellement peu combinée à d'autres produits végétaux que, par la simple ébullition, elle se sépare presque à l'état de pureté.

Au 15 juin 1841, M. Grrot a renouvelé la même opération et dans les mêmes conditions; la saison avait été froide et pluvieuse, et par conséquent peu favorable au développement des principes toxiques du laurier-cerise; cependant il a obtenu, dit-il, plus de moitié moins de cire végétale (2 grammes 5 décigrammes pour 10 kilogrammes de feuilles). L'eau distillée, quoique un peu plus chargée en acide cyanhydrique que la précédente, ne l'était pas en rapport de la diminution de la cire. Il n'y avait pas non plus apparence d'huile volatile.

M. Garot a renouvelé l'expérience le 30 juin 1842. 10 kilogrammes de laurier-cerise ont été distillés dans les mêmes conditions que précédemment, mais cette fois-ci il a obtenu 7 grammes d'huile volatile, et il n'a point reconnu dans la cucurbite de traces de cire végétale comme dans les distillations antérieures, d'où M. Garot conclut qu'il ne paraît

pas improbable maintenant d'admettre que la cire végétale qui se trouve au mois d'avril dans le laurier-cerise, subit une modification dans ses éléments par suite de la force végétative et de la chaleur, pour se transformer entièrement en huile volatile; car il est remarquable que 10 kilogrammes de laurier-cerise ont donné au mois d'avril 1839, par un temps froid, 6 grammes de cire végétale, et pas d'huile volatile, et que cette année 1842, au 30 juin, et par une saison chaude, la même quantité de feuilles, au lieu de 6 grammes de cire, a donné 7 grammes d'huile volatile.

Des moyens de combattre l'empoisonnement par l'acide cyanhydrique.

On sait la rapide énergie de l'acide cyanhydrique, et l'on comprend sans peine combien il est difficile d'arriver assez à temps pour combattre les funestes effets d'un agent qui éteint si promptement la vie; quoi qu'il en soit, on a tour à tour employé avec succès dans certains cas d'empoisonnement avec l'acide cyanhydrique, ou de l'*ammoniaque* qui forme avec l'acide cyanhydrique du cyanhydrate d'ammoniaque moins vénéneux; ou le chlore, qui peut aussi décomposer l'acyde cyanhydrique. Voici un moyen pour combattre l'empoisonnement cyanique proposé par le docteur Robinson. Il fit tomber à la surface de la langue de deux lapins, quatre gouttes d'acide cyanhydrique; ces

animaux ressentirent aussitôt l'action délétère de ce redoutable composé, et tombèrent immédiatement comme frappés de mort. Alors, l'expérimentateur leur pratiqua, sur la région occipitale et sur tout le trajet de la colonne vertébrale, des affusions d'eau froide, en faisant tomber perpendiculairement le liquide de manière à produire un choc direct. L'eau employée pour ces affusions n'était pas à l'état pur, mais elle tenait en dissolution un mélange d'azotate de potasse et de chlorure de sodium. Sous l'influence de cette médication si simple, prolongée pendant quelques minutes, les lapins ne tardèrent pas à revenir à la vie, et bientôt ils se mirent à courir et à gambader comme s'il ne leur fût rien arrivé de particulier. Ces expériences, qui ont été répétées par M. Louyat, ont donné à ce second observateur des résultats parfaitement semblables à ceux qui viennent d'être décrits.

J'ai été curieux de constater l'efficacité de ce nouveau moyen. Dans mes cours de cette année, j'ai empoisonné un petit chien avec 20 gouttes d'acide de cyanhydrique médical : après une minute et demie il tomba sans mouvement ; après cinq minutes il ne donnait plus aucun signe de vie. Nous avons pratiqué sur sa colonne vertébrale d'abondantes affusions d'eau froide pure sans aucun mélange ; trois heures après il était complètement rétabli ; c'était une véritable résurrection.

Préparation du cyanure de potassium (Liebig).

Si on fait sécher fortement sur une plaque de tôle une partie de ferrocyanure de potassium, qu'ensuite on les mélange intimement en poudre fine avec trois parties de carbonate de potasse sec, qu'on les jette d'une seule fois dans un creuset de Hesse, qu'on a préalablement fait légèrement rougir, et qu'on les entretienne à cette température, le mélange fond d'abord en un magma brun, avec un dégagement de gaz rapide ; déjà au bout de quelques minutes, lorsque la masse fluide a été portée à la chaleur rouge, on voit la couleur foncée devenir plus claire, et, par la continuation de la fusion, elle devient dans le creuset claire et d'nn jaune de succin : si on y introduit de temps en temps une baguette de verre chaude, la portion qui y est adhérente, quand on l'a retirée, reste d'abord brune après la solidification ; elle devient jaune plus tard, et en dernier lieu, à la fin de l'opération, le liquide qui adhère à la baguette de verre, est clair et incolore comme de l'eau, et se prend en une masse cristalline d'un blanc brillant.

On voit pendant la fusion nager dans le mélange fluide des flocons bruns, qui finissent par se réunir sous forme d'éponge et prennent une couleur grise claire. Si on retire alors le creuset du feu et qu'on le laisse légèrement refroidir, il arrive ordinairement que la pou-

dre grise se dépose complètement au fond ; on facilite ce dépôt en agitant une ou deux fois avec la baguette de verre. La masse fondue et chaude qui surnage se laisse alors décanter avec la plus grande facilité dans une capsule de porcelaine chaude, sans entraîner le moindre grain de la poudre déposée.

On a, dans la masse séparée du fer par la décantation, un mélange de deux combinaisons principalement formé de cyanure de potassium ; l'autre combinaison est du cyanate de potasse. Elles s'y trouvent toutes deux dans le rapport de 5 atomes de cyanure de potassium à 1 atome de cyanate de potasse.

Potion antihystérique (Josat).

Cyanure de potassium	5 centigr.
Eau de laitue vireuse	64 gram.
Sirop de fleurs oranger	32 gram.

On administrera par cuillerées à bouche.

Pilules antichoréiques (Josat).

Cyanure de potassium	2 décigr.
Valeriane en poudre	1 gram.
Sirop simple	q. s.

Pour 8 pilules que l'on tient dans une boîte remplie de charbon en poudre. Administrez 2 pilules dans les 24 heures.

Pastilles bleues (Rodriguez).

Bleu de Prusse pur	4 gram.
Poudre de gomme arabique	4 gram.
Sucre blanc	8 gram.
Poudre cannelle	12 décigram.
Sirop d'écorce citron	q. s.

Mêlez, et f. s. a. une masse bien homogène et de consistance convenable, qui devra être divisée en vingt pastilles égales.

Ces pastilles se donnent aux enfants âgés de moins de six ans, au nombre de deux par chaque année que compte le sujet; aux enfants de 6 à 12 ans au nombre de 3 par chaque deux années; et enfin, pour ceux de 12 ans et au-dessus, à la dose de 18 à 24.

Le mode d'administration consiste à en faire prendre une toutes les demi-heures, en évitant, autant que possible, de laisser manger des aliments dans les intervalles des prises.

Ces pastilles ont, dit-on, une grande efficacité pour combattre les fièvres intermittentes.

Les enfants les prennent très-facilement.

De l'énergie délétère du gaz acide carbonique et du gaz oxide de carbone (Félix Leblanc).

Les analyses d'atmosphères artificielles tendent à établir que la dose d'acide carbonique pur qu'un homme pourrait supporter sans succomber immédiatement est assez considérable,

à en juger par les effets observés chez les animaux. La vie d'un chien peut se prolonger quelques instants dans une atmosphère contenant 30 pour cent d'acide carbonique et 70 pour 100 d'air ordinaire, le gaz renfermant par conséquent encore 16 pour 100 d'oxigène.

La résistance à l'asphyxie, sous l'influence de cette cause, est d'autant moindre que la température propre de l'animal est plus élevée.

Dans une atmosphère contenant 5 à 6 pour 100 d'acide carbonique pur par les effets de la respiration ou de la combustion, la flamme d'une bougie s'éteint; la vie peut continuer, mais la respiration est pénible, et les animaux à sang chaux sont déjà en proie à un malaise profond.

On a eu plusieurs fois occasion de reconnaître dans les mines, que des ouvriers ont pu vivre dans une atmosphère où la combustion ne pouvait se soutenir; mais le danger grave de séjourner dans un semblable lieu est attesté par trop d'accidents pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point.

On sera donc fondé à regarder comme nuisible une atmosphère où l'acide carbonique figurerait dans les mêmes proportions que dans l'air expiré par nos poumons; l'expérience apprend même qu'au-dessous de cette limite, la respiration n'a plus lieu d'une manière normale : on peut s'en rendre compte en remarquant que la proportion d'acide carbonique augmente de plus en plus à mesure

que l'air inspiré est transporté dans le torrent de la circulation, en sorte que, dans les moments qui précèdent son expulsion, nos organes peuvent se trouver soumis au contact d'un gaz notablement plus chargé d'acide carbonique que l'air aspiré dans les circonstances ordinaires. L'expérience et le raisonnement s'accordent donc pour prouver que nos organes peuvent être influencés par une proportion d'acide carbonique inférieure à un centième.

Les expériences de ventilation faites sous la direction de M. Péclet et indépendantes de toute idée théorique préconçue, assignent le nombre de 6 m. c. à 10 m. c. pour ration d'air à fournir à un homme par heure, si l'on veut maintenir sa respiration dans les conditions accoutumées. C'est là le résultat de nombreux tâtonnements, les assistants de l'enceinte ventilée étant eux-mêmes établis juges du manque ou de l'excès d'air sous l'influence de dosages variables.

L'analyse nous apprend qu'avec un système de ventilation basé sur une ration d'air de 10 à 20 m. c. par heure, et par homme, l'air écoulé de l'enceinte peut encore présenter des proportions d'acide carbonique comprises entre 2 et 4 millièmes. Tel est le cas de la Chambre des députés.

Aucune expérience décisive n'existait encore relativement au degré d'altération de l'air

rendu asphyxiable par la combustion de charbon. M. Leblanc a vu qu'une atmosphère amenée ainsi à 3 ou 4 pour 100 d'acide carbonique, devenue subitement mortelle pour un chien de forte taille, tandis que, pour produire le même effet, il n'eût pas fallu moins de 30 ou 40 pour 100 d'acide carbonique pur. M. Leblanc a fait voir que l'effet étant indépendant de la température, la mort précède l'extinction de la bougie. Un kilogramme de braise, et à plus forte raison de charbon, en combustion libre, peut rendre asphyxiable l'air d'une pièce formée de 25 mètres carrés de capacité. Ces résultats ajoutent une nouvelle force aux considérations déjà présentées depuis longtemps par plusieurs savants sur les dangers de certains modes de chauffage, ainsi qu'aux observations de M. Gay-Lussac sur un nouveau procédé de chauffage importé d'Angleterre, et dont les effets étaient de verser dans l'enceinte échauffée les produits de la combustion du charbon. Non seulement l'atmosphère peut devenir irrespirable par la formation de l'acide carbonique et la disparition de l'oxigène, ce qui pourrait faire croire à l'innocuité de faibles proportions brûlées ; mais de plus l'air peut acquérir rapidement des propriétés délètères au plus haut degré. MM. Dublanc et Dumas ont montré que l'énergie toxique d'une atmosphère asphyxiable sous ces influences, doit être attribuée parti-

culièrement à la présence de l'oxide de carbone signalée par l'analyse, puisque, répandu seul dans l'air, à la dose de 1 pour 100, il constitue une atmosphère presque immédiatement mortelle pour les animaux à sang chaud; les proportions d'acide carbonique et le défaut d'oxigène observés ne produiraient pas à beaucoup près des effets aussi violents. Il faut donc se hâter de signaler les dangers qui peuvent résulter de la présence accidentelle de l'oxide de carbone dans l'air, dangers sur lesquels on n'était pas encore suffisamment éclairé, surtout sous l'influence d'aussi faibles doses. On concevra très-bien qu'avec une quantité de carbone réel, brûlé dans un appartement, on pourra observer des effets très-variables, suivant les propriétés relatives d'air et de combustible en contact dans un temps donné.

TÉTANIQUES.

Strychnées. Redoul.

En voyant le grand rapprochement qui existe entre l'action physiologique et toxique du redoul et de la strychnine, analogie qu'un exemple que nous allons citer vient encore confirmer, on a tout lieu de penser qu'il existe dans le *Coriaria myrtifolia* un alcali organique analogue à la strychnine. C'est un sujet digne de recherches.

Empoisonnement par des escargots qui s'étaient nourris de redoul.

Une famille de cultivateurs des environs de Toulouse a été empoisonnée par des limaçons qui avaient été recueillis sur des buissons de redoul (*Coriaria myrtifolia*). On sait que les feuilles et les jeunes pousses de ce végétal tuent les animaux domestiques qui les broutent, en déterminant des attaques tétaniques. On savait que les escargots recueillis sur la belladone pouvaient empoisonner, mais il n'y avait pas encore d'exemple d'empoisonnement déterminé par des limaçons qui avaient mangé des feuilles de redoul. Cet exemple prouve combien il est indispensable de faire jeûner ces animaux avant de les employer comme aliments.

Strychnine ; son action sur la pupille (Civinni).

Un homme de 48 ans fut admis à la Clinique médicale de l'Université de Pise pour une affection paralytique du membre supérieur droit, survenue à la suite d'une othorrée supprimée. On le soumit à l'action de la noix vomique, qui détermina une contraction notable des pupilles. Mais pour juger d'une manière décisive l'effet comparatif de la belladone et de la strychnine, le professeur Puccinotti fit faire, sur les sourcils du malade, une friction avec la pommade belladonée du côté droit, et du

côté gauche avec une pommade contenant de la strychnine. Deux heures après, on put constater que la pupille du côté droit était largement ouverte, tandis que la gauche se présentait dans un état de prostation extrême.

ANTISPASMODIQUES.

Acide valérianique ; sa préparation (M. le prince Louis-Lucien Bonaparte).

M. le prince Louis-Lucien Bonaparte a apporté quelques modifications au procédé suivi pour la préparation de l'acide valérianique. Il distille 20 kilogrammes de racine de valériane bien pilée d'avance avec huit fois son poids d'eau de pluie qui ne contienne pas de carbonate terreux : il recueille dans un *séparatoire* l'essence brute de valériane en continuant la distillation jusqu'à ce que l'eau conserve une acidité assez marquée (à peu près 120 kilogrammes d'eau sur 20 de racine) ; si on opère, comme M. le prince Louis-Lucien Bonaparte l'a toujours fait sur la valériane, en racines très-minces, dite d'*Allemagne*, qui est la plus riche en acide valérianique, l'essence brute est agitée à plusieurs reprises avec un lait de chaux, ce qui lui enlève la petite quantité d'acide valérianique qu'elle contient. On dit la petite quantité, car, contre l'opinion généralement admise, c'est seulement l'eau distillée qui fournit la presque totalité de l'acide valé-

rianique. On sature presque entièrement l'acide contenu dans l'eau distillée, d'abord avec le lait de chaux qui a servi à enlever l'acide à l'essence brute, ensuite avec un nouveau lait de chaux; on achève enfin la saturation par l'eau de chaux dont on met un petit excès; on a ainsi en solution du valérianate de chaux qu'on concentre jusqu'à apparition de pellicule; on laisse refroidir le valérianate très concentré et on le décompose par une quantité suffisante d'acide azotique dans un flocon long et étroit qu'on peut boucher à l'émeri; l'acide valérianique plus ou moins coloré vient nager à la surface de la solution très concentrée d'acétate de chaux; on le décante et on le distille à une chaleur modérée en changeant de récipient quand les gouttes d'acide cessent d'être oléagineuses, ou ce qui vaut encore mieux quand l'acide bout à une température constante. Le lait de chaux a l'avantage d'être plus économique que le sous-carbonate de magnésie et que l'hydrate de potasse; il a aussi l'avantage sur le premier de ces sels de saturer plus promptement l'acide contenu dans l'eau distillée de valériane, et un excès de chaux ne nuit pas à la pureté du produit, car elle ne tarde pas à se précipiter à l'état de carbonate, ce qui n'a pas lieu avec la solution d'hydrate de potasse, qui pendant la concentration finit toujours par altérer l'acide valérianique. Le carbonate de chaux, surtout à l'état de mar-

bre, n'achève qu'avec difficulté la saturation de l'acide, et il est absolument nécessaire de la faire à chaud, ce qui nécessite toujours une perte d'acide. L'acide nitrique pour la décomposition du valérianate de chaux est préférable à l'acide sulfurique, car avec ce dernier acide il se forme du sulfate de chaux pulvérulente dont l'acide valérianique ne se sépare qu'assez difficilement en totalité. On n'a rien à craindre d'un excès d'acide azotique qui est sans action sur l'acide valérianique ; il est même nécessaire d'ajouter un excès assez grand de ce dernier acide, si l'on veut que l'acide valérianique oléagineux ne retienne, en combinaison chimique également oléagineuse, de la chaux à l'état de valérianate acide.

Tisane de valériane et quinquina (Natthey).

Quinquina jaune royal	20 gram.
Faites bouillir dans eau	1,200 gram.
Réduisez à	1,000 gram.

Versez bouillant sur

Racine de valériane concassée	10 gram.

Passez. Très utile à la suite de longues convalescence chez les sujets débiles et nerveux.

Musc, assa-fœtida ; leur odeur détruite par le sirop d'orgeat.

La propriété attribuée par le docteur Stanle au sirop d'orgeat, d'affaiblir l'odeur du musc est exact, et le même effet est produit par les

amandes sur l'assa-fœtida. L'odeur de 3 décigrammes de musc a été tellement affaiblie par 40 grammes de sirop d'orgeat, que sur plusieurs personnes non prévenues, les uns ont trouvé à la mixture une odeur très faible de musc, les autres n'ont pas reconnu cette odeur.

Potion contre les convulsions des enfants à la mamelle (Pitschaft).

Eau de fleurs d'oranger	60 gram.
Savon de Venise	1 gram.
Carbonate de magnésie	1 gram.
Musc choisi	5 centigr.
Sirop d'amandes	8 gram.

Mêlez et f. s. a. On en donne, suivant l'âge des petits enfants, une grande ou une petite cuillerée à café toutes les heures.

Poudre antispasmodique (Double).

Feuilles d'oranger en poudre	20 centigr.
Nitrate de potasse	15 centigr.
Digitale en poudre	3 centigr.

Mêlez.—Pour une prise. En prendre une chaque jour, principalement dans les cas de palpitations nerveuses.

Pilules antispasmodiques (F. H. Lyon).

Assa-fœtida	4 gram.
Castoréum	4 gram.
Huile animale de Dippel	20 gram.
Teinture de myrrhe	q. s.

F. s. a. des pilules de 25 centigrammes.

Pommade d'assa-fœtida (Rieken).

Assa-fœtida en poudre	5 gram.
Axonge	40 gram.

Mêlez. Cette pommade a été employée contre la coqueluche (l'usage de l'assa-fœtida en lavement est préférable). On fait deux fois par jour des frictions avec cette pommade sur le ventre et sur la poitrine, sur la colonne vertébrale ou sur la plante des pieds.

Traitement de l'hystérie (Fouquier).

L'hystérie, comme beaucoup d'autres affections, réclame des moyens divers suivant les causes qui la déterminent. Si, par exemple, elle tient à la suppression des règles, on emploie des moyens convenables pour les faire revenir; si l'hystérie n'est qu'un symptôme d'affection vermineuse, on doit chercher à expulser les vers; si elle affecte une forme intermittente, on donne les préparations de quinquina. Chez les femmes robustes, le traitement doit s'accommoder à leur constitution, et chez celles qui sont faibles et délicates, on doit avoir aussi beaucoup d'égards à cet état, car lui seul est très souvent la cause même de la maladie. Les symptômes étant essentiellement nerveux, on doit faire usage des narcotiques, non pas précisément des opiacés, car ils ont produit quelquefois l'exaltation des symptômes; mais on recourra de préférence

aux antispasmodiques, tels que l'assa-fœtida, la valériane, etc. On devra chercher ensuite à faire diversion aux habitudes que l'on croit être la cause de la maladie; on prescrit à cet effet les voyages, les eaux, les distractions, les exercices assidus. Lors de l'invasion des attaques, on emploie, pour les pallier ou les faire avorter, si c'est possible, les bains de pieds chauds, la glace sur la tête, les lavements à la glace, l'assa-fœtida et le musc. On fait respirer du vinaigre, de l'éther.

STIMULANTS.

Pilules balsamiques (F. H. Lyon).

Baume de Pérou liquide	1 partie.
Poudre de réglisse	q. s.
Baume de soufre anisé	qq. gouttes.

Pour des pilules de 15 centigrammes.

Pilules toniques (Ockel).

Suie brillante	8 gram.
Extrait de quassia amara	8 gram.
Extrait de pissenlit	15 gram.

M. et f. s. a. des pilules du poids de 15 centigrammes. — On donne six de ces pilules le matin, autant à midi et le soir. Employées contre les descentes de matrices, par suite de relâchement des ligaments larges. En général, suivant M. Ockel, il suffit de l'usage de ces

pilules soutenu pendant quatre à six semaines pour faire disparaître le déplacement organique dont il s'agit. M. Ockel n'a pas obtenu de moins bons résultats de la suie brillante, pour prévenir les fausses couches et les accouchements prématurés.

Traitement économique de la gonorrhée (Berton).

Goudron,	
Alun,	aa. 20 gram.
Poudre de réglisse,	q. s.

F. s. a. de pilule de 3 décigrammes, on administre six à dix de ces pilules chaque jour.

Pilules de goudron (Mignot).

Goudron	10 gram.
Anis en poudre	10 gram.
Magnésie	q. s.

F. s. a. 100 pilules à prendre de 1 à 10 par jour, dans les cas de bronchorrhée, de cystorrhée, de leucorrhée, de gonorrhée.—M. Bermond assure avoir employé le goudron avec un succès remarquable dans les cas d'affections scrofuleuses. M. Mignot préfère l'électuaire suivant, dans les catarrhes chroniques.

Electuaire au goudron (Mignot).

Goudron	15 gram.
Baume de Pérou	15 gram.
Iris de Florence	12 gram.

F. s. a. un électuaire; on en prendra 2 grammes chaque jour.

Pilules d'huile de lignite, ou remède antigoutteux du docteur Lucas, à Wetin, près de Halle (publié par MM. le docteur Thaer et le pharmacien Günther).

Huile pyrogénée de lignite	30 gram.
Sulfure noir d'antimoine	30 gram.
Oliban en poudre	8 gram.
Poudre de douce-amère	24 gram.

Mêlez, et divisez la masse en pilules du poids de 10 centigrammes que l'on roulera dans de la poudre de réglisse. — Dose : de 6 à 10, qu'on réitère trois fois dans la journée.

Pour en obtenir un effet durable, il faut en continuer l'usage quelquefois au-delà de trois mois. Le symptôme qui se présente le plus ordinairement après un emploi de huit à quinze jours, est une augmentation considérable de l'appétit, à laquelle vient bientôt succéder un bien-être général.

Ce remède est aussi connu en Allemagne sous le nom de *Pilules du docteur Thaer*.

Naphtaline ; son emploi médical (Rossignon).

Suivant M. Rossignon, la naphtaline possède beaucoup des propriétés physiques et physiologiques du camphre. Elle peut les remplacer dans l'art de guérir, et même être utilisée

avec avantage pour détruire les insectes dans les engrais pulvérulents et dans quelques terres, emploi pour lequel le camphre, en raison de son prix trop élevé, n'aurait pu être mis à profit. La naphtaline, amenée à l'état de pureté absolue, peut aujourd'hui être donnée à 3 francs les 500 grammes; elle se dissout facilement dans l'alcool faible, et forme ainsi un alcoolé qui a toutes les propriétés de l'eau-de-vie camphrée, sans coûter la moitié du prix de cette dernière.

La médecine vétérinaire et même la médecine humaine, doivent donc trouver dans cette substance une ressource véritablement avantageuse. En outre, la naphtaline s'associe parfaitement aux corps gras, et les pommades ainsi obtenues peuvent être employées en frictions dans les cas de contusions, d'entorses, etc. Donnée à l'intérieur, la naphtaline produit d'excellents effets dans les affections vermineuses. Déjà même on a remplacé le camphre par la naphtaline, dans un grand nombre de préparations dont cet agent fait partie, et leur application a été suivie des mêmes succès : des inflammations chroniques des paupières, rebelles à tous les autres modes de traitement, ont cédé à la seule influence de la pommade naphtalinée.

Pommade à la naphtaline (Emery).

Naphtaline	2 gram.
Axonge	30 gram.

Mêlez. — Voici comment M. Emery s'exprime sur les propriétés de cette nouvelle pommade qui peut remplacer la pommade de goudron dans le traitement des dartres sèches, et entre autres des divers psoriasis et de la lèpre vulgaire. « Je l'ai employée sur quatorze malades. Deux n'en ont obtenu aucun avantage. L'un de ces cas avait pour sujet une jeune femme de 30 ans, affectée d'un psoriasis gyrata, depuis près de huit ans, qui, après avoir cédé aux arsénicaux, est revenu au bout de six mois ; le deuxième cas s'est offert à moi chez un jeune homme de 18 ans, portant une lèpre vulgaire qui datait de plusieurs années ; deux mois de traitement n'ayant amené aucune amélioration, j'ai cessé la naphtaline pour revenir au goudron qui a fait disparaître, en deux mois, tous les symptômes maladifs. J'ai été plus heureux dans douze autres cas, chez huit hommes et quatre femmes. Des premiers, deux avaient de 12 à 13 ans, et portaient des lèpres vulgaires depuis quinze mois et deux ans, l'un et l'autre jouissaient d'une parfaite santé, malgré les divers traitements qu'on leur avait fait subir pour les débarrasser de leur maladie de peau. L'un avait pris pendant trois mois de la solution de Péarson,

jusqu'à la dose de 3 grammes par jour, et des préparations iodées pendant un an. Le plus jeune avait été jusqu'à 10 gouttes de solution de Fowler. Ce traitement, interrompu deux fois, avait été continué pendant six mois..»

Pommade de goudron camphrée (Baumès).

Axonge	30 gram.
Goudron	4 gram.
Camphre	50 cent.

Mêlez. — Cette pommade est employée contre les éruptions vésiculeuses ou puro-vésiculeuses, papulo-prurigineuses et squammeuses; elle calme les démangeaisons.

Injection balsamique (Serre).

Baume copahu	10 gram.
Miel	10 gram.
Gomme arabique	2 gram.
Eau	100 gram.

F. s. a. Employée avec beaucoup de succès pour combattre le catarrhe chronique de la vessie.

Graisse térébenthinée (Debreyne).

Essence térébentine	80 gram.
Ammoniaque	10 gram.
Alcool camphré	40 gram.
Axonge	320 gram.

Mêlez. — Employée en friction contre la sciatique, on prescrit en même temps le looch

térébenthiné de Martinet et Récamier (Formulaire, 2e édition, 104).

Digestif animé (Lisfranc).

Digestif simple	10 gram.
Potasse caustique	3 gram.

Enduire une mèche pour panser les trajets fistuleux, ou ulcères chroniques.

Liniment fortifiant (Double).

Baume de Fioraventi,	
Teinture de quinquina,	
Alcool,	
Eau-de-vie camphrée, aa.	15 gram.
Eau de mélisse des Carmes	30 gram.
Teinture éthérée de digitale pourprée	60 gram.

Embrocation stimulante (Roux).

Baume de Fioraventi,	
Alcoolat de Romarin, aa.	40 gram.
Ammoniaque liquide	5 gram.

Mêlez. — Quelques gouttes sur la main et qu'on place sous les yeux jusqu'à ce que le liquide soit volatilisé : on répète cinq à six fois par jour dans les ophthalmies torpides.

Liniment de Stokes.

Essence de térébenthine	100 gram.
Acide acétique	20 gram.
Eau de roses	80 gram.
Essence de limons	5 gram.
Jaune d'œuf numéro	1

Mêlez et f. s. a. une émulsion. — M. Stokes vante beaucoup ce liniment dans la première période de la phthisie.

Fumigation aromatique (Debreyne).

Benjoin,
Styrax,
Gomme ammoniaque, aa. 15 gram.

Mêlez. — Mode d'emploi, on projette q. s. de ce mélange sur des charbons ardents, et on expose à la vapeur qui s'en dégage, matin et soir, et pendant un quart-d'heure la partie engorgée. Ces fumigations ont été employées avec avantage dans les engorgements œdémateux et indolents des articulations.

Indigo contre l'épilepsie (Podreca).

M. Podreca défend avec chaleur la cause très compromise de l'indigo dans le traitement de l'épilepsie. Voici les conclusions de son travail : 1° l'indigo, même donné seul, se montre assez efficace dans l'épilepsie idiopathique, surtout lorsque cette affection n'est pas une condition morbide organique insurmontable ; 2° associé à l'assa-fœtida et au castoréum il se montre plus efficace encore, et l'emporte sur tous les autres agents thérapeutiques conseillés dans le même but, tant anciennement que de nos jours.

Pilules anti-épileptiques (Podreca).

Indigo	5 gram.
Assa-fœtida	1 gram.
Castoréum	50 cent.

F. s. a. 20 pilules à prendre, une toutes les heures.

On a encore cité cette année un cas de guérison d'épilepsie, au moyen d'un mélange de parties égales d'indigo et de poudre d'armoise. Cette administration a été suivie d'une abondante évacuation de vers intestinaux, et les attaques épileptiques ont cessé.

Emploi de l'huile de Dippel contre la phthisie (Palmedo).

M. Palmedo, de Berlin, dit avoir retiré des avantages signalés de l'emploi de l'huile animale de Dippel en fumigations contre la phthisie pulmonaire tuberculeuse. Voici la manière de mettre ce médicament en usage dans le cas dont il s'agit; on fait volatiliser de petites quantités d'huile animale pyrogénée dans la chambre occupée par le malade; et on réitère cette fumigation à plusieurs reprises dans la journée, suivant les effets obtenus, de manière à pouvoir augmenter ou diminuer au besoin la dose du remède employé. M. Palmedo pense que cette médication agit en déterminant une sorte d'asthme artificiel, à la faveur duquel les cavernes pulmonaires

finissent par s'oblitérer, leurs parois se trouvant rapprochées et réunies par une inflammation adhésive. Il va sans dire, qu'en raison de l'odeur désagréable qui caractérise l'huile de Dippel, l'air de l'appartement doit être renouvelé avec soin, lorsque la fumigation a été prolongée pendant un temps suffisant.

Moyen expéditif pour aromatiser les tablettes après leur dessication (Garot).

On y parvient en étendant une goutte d'huile volatile dans un peu d'éther, en versant cet éther aromatisé sur les pastilles mêmes dans un petit flacon, laissant en contact pendant une heure au plus, puis laissant évaporer l'éther à l'air. M. Garot a obtenu par ce moyen des pastilles d'un arôme parfait, et qui n'est nullement superficiel comme on pourrait le croire.

Caille-lait ; son emploi dans les scrofules (Ferramosca).

L'usage du *galium luteum* dans les scrofules avait déjà été recommandé par Gaspari et Cirillo. M. Ferramosca, qui le préconise de nouveau, dit en avoir retiré de tels effets, qu'il le préfère aux remèdes réputés spécifiques de cette affection, et même à l'iode. Mais pour qu'il réussisse, il est nécessaire de ne l'employer que dans les cas de maladie scrofuleuse pure et sans complications. L'a-

nalyse chimique, en y montrant la présence de l'acétate de potasse, de l'acide gallique et du tannin, est venue donner, pour M. Ferramosca, le complément obligé d'une interprétation rationnelle aux heureux résultats qu'il avait déjà obtenus de son emploi empirique. On l'administre à l'extérieur, en l'appliquant pilé sur les engorgements et les ulcères scrofuleux ; et à l'intérieur en en donnant le suc à une dose aussi élevée que les malades peuvent le supporter.

On a vanté encore cette année le suc de caille-lait à la dose de 100 grammes chaque jour pour combattre l'épilepsie, mais c'est un remède qui ne vaut pas mieux que tant d'autres préconisés contre cette affection désespérante.

Persil, ses préparations, son emploi (Peraire).

Voici venir encore un succédané de la précieuse écorce du Pérou, et celui-ci, il ne faut pas l'aller chercher au loin. M. Peraire assure que le persil est un agent spécial, antipériodique et fébrifuge, qui doit prendre place à côté du quinquina ; car, suivant lui, il y a une analogie d'action la plus parfaite entre ces deux végétaux. C'est dans les fièvres intermittentes causées par une prédominance des organes abdominaux, que ces diverses préparations ont été le plus souvent employées. L'extrait de persil, administré dans ces cir-

constances, paraît diminuer la sécrétion des fluides muqueux de l'estomac, augmentés par l'excitation spécifique du mouvement fébrile. M. Peraire a aussi observé que, comme le sulfate de quinine, il augmentait celle de l'intestin grêle, en modifiant en même temps les liquides secrétés par la muqueuse intestinale; mais cette modification n'a pas d'analogie avec celle qu'occasione le sulfate de quinine, qui développe, dans les tissus avec lesquels il est en contact, une augmentation de chaleur et de sensibilité. Le persil n'irrite jamais la membrane muqueuse de l'estomac, ne provoque point de vomissement, et ne cause pas aux malades le dégoût insupportable des préparations de quinquina.

Nous désirons que les assertions de M. Peraire soient trouvées exactes par d'autres observateurs.

M. Peraire prescrit plusieurs préparations ayant pour base le persil; mais je crois qu'on peut se borner aux suivantes :

Poudre de persil. — Cette poudre, obtenue par la pulvérisation des feuilles desséchées avec soin, est administrée à la dose de 2 grammes par jour.

Suc exprimé de persil. — Ce suc est prescrit à la dose de 100 à 125 grammes par jour.

Sirop de persil. — Ce sirop, préparé avec le suc récemment obtenu et le sucre dans des proportions convenables, est employé à

la dose de 3 à 4 cuillerées à café par jour pour les enfants ou de 4 cuillerées à bouche pour les adultes, ou bien encore étendu dans une potion.

Extrait de persil. — Cet extrait, que l'on obtient en faisant évaporer à une douce chaleur et au bain-marie le suc récent du persil, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à une consistance convenable, est administré ordinairement sous la forme pilulaire, à la dose de 60 centigrammes à 1 gramme par jour.

Sirop de persil (Sauvé).

Racine de persil	150 gram.
Sirop simple	1 kilogr.
Eau, q. s. pour la décoction.	
F. s. a.	

Sirop de bourgeons de sapin (Sauvé).

Bourgeons de sapin	60 gram.
Eau	250 gram.
Alcool	15 gram.
Sirop simple	1 kilogr.

Faites infuser les bourgeons de sapin dans l'eau, passez et laissez refroidir, puis ajoutez l'alcool, filtrez, mêlez au sirop froid, et réduit au préalable d'une quantité égale.

Sirop de racine de saponaire (Couseran).

Sirop de sucre	1,000 gram.
Extrait alcoolique de saponaire	60 gram.
Eau distillée	120 gram.

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau, filtrez et ajoutez au sirop prescrit, préalablement concentré jusqu'à 900 grammes, pour être ramené à 1,000 grammes par l'addition de la solution extractive.

L'auteur ayant obtenu de 240 à 250 grammes d'extrait par kilogramme de racine, a cru devoir fixer les proportions à 60 grammes d'extrait par chaque kilogramme de sirop; de manière que cette quantité représente 250 grammes de racine, ou qu'une cuillerée de sirop renferme la matière extractive et médicamenteuse de 7 à 8 grammes de racine.

Rob de brou de noix (Véret).

Suc de noix (exprimé avant le durcissement de la coquille)	2,000 gram.
Miel despumé	1,000 gram.

M. Evaporez en consistance de miel. Conservez pour l'ussge.

Miel de sauge (Dr Neuber).

Feuilles de sauge	64 gram.
Eau bouillante	q. s.

Pour obtenir 240 grammes d'infusion, ajoutez :

Miel blanc	250 gram.

Et évaporez selon l'art en consistance de miel despumé.

Julep expectorant avec l'oxymel (F. H. Lyon).

Eau de mauve	120 gram.
Sirop de capillaire	30 gram.
Sirop de lierre terrestre	30 gram.
Oxymel scillitique	30 gram.

Apozème antiscorbutique (F. H. Lyon).

Racine de patience	30 gram.
— de bardane	30 gram.
Eau	2,000 gram.

Faites bouillir pendant 24 heures ; ajoutez :

Racine de raifort sauvage	32 gram.
Feuilles de cochléaria	24 gram.
Feuilles de trèfle d'eau	24 gram.
Feuilles de cresson de fontaine	24 gram.

Passez après 10 minutes d'infusion.

Potion à l'extrait de souci (Ockel).

Extrait de souci	15 gram.
Sulfate de soude	15 gram.
Eau commune	180 gram.

Mêlez et faites dissoudre. — Pour une potion dont on administre quatre cuillerées à bouche dans le courant de la journée.

M. Ockel administre cette potion pour combattre l'hypertrophie de l'utérus ; il commence par éloigner l'état inflammatoire par des moyens appropriés ; puis, après avoir évacué le canal intestinal, il donne avec un succès véritablement remarquable l'extrait de souci.

Pilules anti-dysentériques (F. H. Lyon).

Extrait de brou de noix
Alumine pure, aa. Parties égales.
Pour des pilules de 15 à 20 centigrammes.

Solution ammoniacale fondante (Debreyne).

Sel ammoniac	60 gram.
Eau-de-vie camphrée	60 gram.
Eau de fontaine	2 litres.

On applique sur la partie malade une forte compresse imbibée, que l'on maintiendra au moyen d'une forte compression. Employée contre certaines loupes.

Poudre contre les engagements scrofuleux chroniques du cou (Boinet).

Sulfate de fer pulvérisé	3 gram.
Chlorhydrate d'ammoniaque	3 gram.
Fécule de pommes de terre	250 gram.

On met cette poudre sur un lainage qu'on tiendra constamment appliqué sur les glandes.

Poudre pour les ulcères du col de l'utérus, à l'aide d'un tampon de charpie enduit de cérat (Boinet).

Amidon en poudre	150 gram.
Sulfate de fer pulvérisé	1 gram.
Chlorhydrate d'ammoniaque	1 gram.
Poudre de sabine	2 gram.
Acétate de morphine	1 gram.

On renouvelle ce pansement tous les deux jours.

Chlorure de chaux ; inconvénient de l'associer aux substances organiques (Hunoux).

Ayant préparé des pilules avec le chlorure de chaux, l'extrait d'opium et le miel, ces pilules éprouvèrent une combustion spontanée, peu de temps après leur préparation. M. Hunoux-Desfontenelles s'assura que la réaction avait lieu quelquefois pendant qu'on faisait le mélange; il reconnut que la poudre de guimauve, celle de réglisse, etc., associées au chlorure de chaux et au miel, se comportent de même. M. Hunoux-Desfontenelles avait déjà signalé l'effervescence et la détonation qui se produisent quelques instants après qu'un mélange de sucre et de chlorure de chaux a été introduit dans un flacon bouché. On se rappellera que M. Joly, il y a déjà quelques années, a constaté des effets analogues ; qu'il a constaté en particulier que les effets de l'opium sont détruits par son association avec le chlorure de chaux. On sait encore très-bien que les pastilles faites avec le chlorure de chaux n'ont pas les propriétés désinfectantes propres à ce chlorure. On peut être étonné que la pratique ayant parfaitement confirmé ce que la théorie faisait prévoir, il se trouve encore des personnes qui fassent figurer concurremment le chlo-

rure de chaux et les matières organiques dans leurs prescriptions.

Une observation de M. Hunoux-Desfontenelles mérite encore d'être citée. Il a constaté que toutes les fois que l'on se sert de chlorure de soude ou de chaux sous forme de gargarisme, il y a cessation absolue et immédiate de toute perception de saveur, soit acide, soit amère, soit salée, soit métallique, effet qui peut persister pendant plusieurs jours.

Eau de mer gazeuse (Pasquier).

M. Pasquier, de Fécamp, a eu l'heureuse idée de filtrer l'eau de mer pour la priver des matières organiques qu'elle tient en suspension, puis de la charger de cinq fois son volume d'acide carbonique. On obtient ainsi un liquide qui se conserve très-bien, qui peut être expédié au loin, et dont l'emploi n'est pas désagréable.

Cette préparation peut être utilement employée à la dose de trois ou quatre verres. Pour les adultes, c'est un purgatif très doux; à dose moindre pour les enfants, c'est un anthelmintique très sûr. Elle peut être également employée utilement contre le carreau, les tubercules, le rachitisme, les scrofules.

Emploi de l'aimant contre le rhumatisme et les affections nerveuses (Dumont).

On a vanté tour à tour sans mesure, et

abandonné peut-être un peu vite l'emploi de l'aimant contre les affections nerveuses souvent rebelles à tous nos moyens thérapeutiques. Nous rapportons quelques-unes des conclusions auxquelles est arrivé M. le docteur Dumont, qui a fait un rapport sur un travail de M. *G. Beydle.*

1° L'aimant exerce-t-il une influence sur l'économie? M. Dumont, acceptant l'opinion de Mauduyt, Andry et Thouret, se prononce pour l'affirmative.

2° Comment faut-il employer l'aimant? Lenoble, Andry, Thouret, employaient de petites plaques aimantées, jouissant de propriétés peu énergiques; on les portait en permanence pendant un temps quelquefois très long, appliquées directement sur la partie souffrante. Laennec, Thouret et d'autres établissaient à travers l'organe malade un courant magnétique au moyen de plaques appliquées devant et derrière cet organe. A Gand, on emploie de préférence de grands aimants artificiels, portant de 12 à 15 kilogrammes, on les pose légèrement le long de la partie souffrante en dirigeant les deux pôles à la fois vers elle. Mais, dit M. Dumont, cette méthode est vicieuse, car de bons observateurs ont prouvé que les deux pôles produisaient sur le corps humain une action différente et opposée. Le pôle sud rappelle et exagère la douleur; le pôle nord au contraire la fait cesser.

3° L'application de l'aimant est-elle suivie de quelques symptômes généraux ou locaux ? M. Dumont a remarqué un soulagement dans la région sur laquelle passe l'aimant, puis des picotements et de la rougeur sur le trajet du pôle nord. Somme, tous ces symptômes, dit-il, sont obscurs, et il n'est pas bien prouvé qu'ils soient indépendants des circonstances accessoires de l'application de l'aimant.

Teinture phosphorée (Jon Kowitz).

Phosphore	10 centigr.
Essence de térébentine	2 gramm.
Faites dissoudre, puis ajoutez	
Essence de calamus	1 gramm.
Ether sulfurique	8 gramm.

Mèlez et conservez dans un flacon noir exactement bouché.

Cette teinture a été employée à la dose de 6 gouttes toutes les deux heures sur du sucre ; cette dose fut portée à 20, et sous l'influence de ce traitement énergique une paralysie de la langue des plus rebelles fut complètement guérie.

EMMÉNAGOGUES.

Espèces emménagogues (Tott).

Racine de valériane
— d'armoise
— d'ellébore noir
Feuille de chenopodium ambrosoïdes
Sommités d'armoise, aa. 10 gram.

Mêlez. — Employez en infusion, dose 5 grammes pour un litre d'eau. Utile dans les cas d'aménorrhée.

Potion emménagogue (F.-H. Lyon).

Eau distillée d'armoise	120 gram.
Eau de fleur d'oranger	15 gram.
Huile essentielle de rhue	6 gout.
— de sabine	6 gout.
Sirop de safran	30 gram.

F. s. a. — A prendre en trois fois dans la journée.

ERGOT DE SEIGLE.

Cette année a été riche en travaux sur le seigle ergoté. J'expose plus loin, 1° les nouvelles idées de M. des Bourges de Rollot sur la production de l'ergot ; 2° les observations chimiques, physiologiques et thérapeutiques de M. Bonjean ; 3° je rapporte les accidents graves attribués au seigle ergoté ; 4° j'expose de nouvelles et intéressantes observations

physiologiques et thérapeuthiques qui m'ont été communiquées par M. Boudin; 5° je réunis les faits nouveaux sur les propriétés hémostatiques du seigle ergoté et d'autres champignons.

Seigle ergoté, sa production (des Bourges de Rollot).

M. des Bourges de Rollot a fait des remarques intéressantes sur la production du seigle ergoté. Quoique je sois loin d'admettre les conclusions auxquelles il arrive, je crois cependant devoir faire connaître ce travail où la production de l'ergot est expliquée tout autrement qu'on ne le fait aujourd'hui. MM. Paulet et de Candolle ont considéré l'ergot comme une espèce de champignon. Enfin, M. Léveillé neveu y a vu deux parties, l'une l'ergot proprement dit, qu'il a considéré comme une substance inerte, puis un champignon déliquescent qu'on voit seulement sur le grain frais, et dans lequel résident toutes les propriétés médicales et obstétricales.

M. des Bourges de Rollot considère toutes ces opinions comme des hypothèses inadmissibles; il a étudié avec le plus grand soin la manière dont cette singulière production se forme, et voici ce qu'il a vu. Les grains de seigle qui doivent se convertir en ergots se ramollissent, deviennent d'une extrême friabilité, subissent une sorte de fermentation, et

exhale une odeur nauséeuse désagréable. La surface de ces grains se sillonne de nombreuses et fines crevasses qui laissent exsuder une liqueur blanchâtre sucrée visqueuse, qui se ramasse à la partie supérieure du grain; le périsperme est détruit. Il n'existe même plus de traces du germe. On peut écraser plusieurs de ces grains et les délayer dans de l'eau; la teinture d'iode n'y dénote pas la moindre proportion d'amidon. Bientôt le grain devient jaunâtre de blanc qu'il était, et commence à brunir par la partie inférieure où la consistance augmente et où les gerçures s'effacent, et les mêmes changements s'opèrent graduellement vers la partie supérieure du grain, qui prend progressivement les dimensions et les caractères que nous connaissons à l'ergot. Ce qui a été pris à la partie supérieure pour un champignon n'est que la portion non détruite du périsperme, et l'amas plus ou moins abondant de la liqueur visqueuse dont nous avons parlé, laquelle a agglutiné les stigmates flétris et les poils soyeux que tous les grains offrent à cette extrémité. M. des Bourges recommande de faire macérer pendant quelques jours des grains ergotés frais dans l'eau, d'en écraser ensuite sur une plaque de verre la partie supérieure, puis d'examiner à la loupe ou au microscope : il assure que, dans toutes les circonstances, on reconnaîtra l'existence de ces pillosités. Ce qui lui prouve encore que la portion jaunâtre su-

périeure n'est point un corps à part, et que c'est, au contraire, la continuation du même tout, c'est la continuité du sillon longitudinal qui existe sur toute la longueur du grain à toutes les époques de son développement morbifique ou normal. Si l'ergot était un champignon qui se fût développé dans l'ovaire à la place du grain, pourquoi ce champignon serait-il pourvu du même sillon longitudinal et des mêmes pillosités que ce grain ?

Sur la composition et les propriétés du seigle ergoté (Bonjean).

Dans mon Annuaire de 1842, j'ai présenté un résumé des travaux du docteur Wright et de M. Bonjean sur le seigle ergoté. Comme je n'avais connaissance du travail de ce dernier chimiste que d'après le compte-rendu d'un congrès scientifique, je n'ai pas représenté complètement ses idées. Aussi je crois utile de reproduire l'extrait de son mémoire présenté à l'Académie des Sciences.

Suivant M. Bonjean, le seigle ergoté doit être rangé dans la classe des narcotiques, car il détermine tous les symptômes relatifs à ce genre de poison. Les effets qu'il produit auraient les plus grands rapports avec ceux déterminés par la morphine. Cette opinion me paraît un peu hasardée ; bien que l'action du seigle ergoté sur le système nerveux soit évidente, elle me paraît différer beaucoup de celle

de l'opium. Quoi qu'il en soit, continuons d'exposer les résultats de M. Bonjean : « Suivant ses observations, le premier effet du seigle ergoté se manifeste chez les animaux par la perte d'appétit et une diminution notable dans leur agilité, qui va jusqu'à les rendre immobiles. Ils sont comme hébétés, leur regard est fixe et leurs yeux hagards. Immédiatement après qu'ils sont sous l'influence de ce toxique, les chiens poussent des hurlements affreux, qui ne s'apaisent que par les vomissements ou lorsque le poison a déjà produit ses premiers effets ; dès lors ils restent presque toujours à la même place et ils ne donnent plus de voix, si ce n'est quelques gémissements causés par la souffrance ; chez les poulets et les coqs, chose singulière, la crête et le jabot se noircissent dès l'invasion des premiers symptômes, et ces animaux ne tardent pas à succomber après une agonie, qui est ordinairement assez longue.

» L'action stupéfiante du seigle ergoté se trouve confirmée par l'identité des signes cadavériques observés chez les animaux dont l'autopsie a été faite par le docteur Chevallay, professeur de médecine à Chambéry. En effet, on ne rencontre généralement aucune lésion constante bien marquée, bien décidée, qui puisse expliquer la cause de leur mort ; seulement, ainsi que cela a lieu pour l'opium et les narcotiques en général, on retrouve constamment un en-

gorgement sanguin du côté de la tête, du canal rachidien et du système veineux. Ainsi, à l'instar de ces poisons, le seigle ergoté porte son influence délétère sur le cerveau, et le système nerveux paralyse leur action sur tous les organes, et détermine enfin la mort, qui en est la conséquence nécessaire.

» Contrairement à l'opinion émise par M. Balme, l'ergot à cassure blanche est tout aussi énergique que l'ergot à cassure violette. Mais une remarque importante faite par M. Bonjean et qui explique parfaitement les mécomptes qui ont été souvent le résultat de son emploi, c'est que ce parasite, recueilli immédiatement après son développement, ne possède aucune action vénéneuse, administré du moins aux mêmes doses qui suffisent ordinairement pour donner la mort quand il est bien mûr ; son action toxique ne se développe que par la maturité, et six ou huit jours suffisent pour donner à l'ergot toute l'énergie qui le caractérise comme poison.

» Le seigle ergoté vieux, piqué ou vermoulu, pulvérisé et exposé à l'air depuis longtemps, ne perd rien de ses propriétés médicales et vénéneuses, M. Bonjean en a acquis la preuve par des observations pratiques et des essais toxicologiques dont les résultats sont de nature à faire disparaître tout doute à cet égard ; il devient donc inutile de prendre tant de soins à sa conservation. Si quelques praticiens ont

eu à se plaindre de son défaut d'action ; si l'on accusait ce parasite d'être à la fois inerte et dangereux, c'est qu'on l'administrait dans des cas où son emploi était contre-indiqué, mais il était toujours dangereux, parce que le poison était toujours là prêt à donner les preuves de sa présence redoutable.

» La cuisson et la fermentation panaire diminuent toujours plus ou moins l'action toxique du seigle ergoté, et cette diminution est d'autant plus grande que le pain a été plus cuit ou desséché au four.

» Les recherches les plus minutieuses n'ont pu faire découvrir à M. Bonjean dans l'ergot aucune trace d'alcaloïde ; ainsi qu'on va le voir, ses propriétés médicales et ses vertus délétères sont dues à d'autres corps plus complexes. Le seigle ergoté renferme deux principes actifs bien distincts, un remède et un poison. Le premier est un extrait mou, rouge-brun, très soluble dans l'eau froide, et qui possède au plus haut degré les précieuses propriétés obstétricales et hémostatiques qu'on a depuis si longtemps reconnues à l'ergot. L'autre est une huile fixe, incolore dans sa nature, très soluble dans l'éther froid. Insoluble dans l'alcool bouillant, et en qui seule résident toutes les vertus toxiques du seigle ergoté. La nature différente de ces deux produits permet de les séparer facilement et d'obtenir le remède entièrement isolé du poison. Comme celui-là est

tout-à-fait inoffensif, il en résulte cet immense avantage pour la pratique médicale qu'on peut, au besoin, l'administrer à haute dose sans avoir à craindre aucun des accidents reprochés au seigle ergoté lui-même. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est la rapidité avec laquelle cet extrait agit dans les hémorragies en général, ne bornant pas ses miraculeux effets aux pertes utérines seulement. Quelle que soit la dose à laquelle on l'ait donné, il n'a jamais causé la moindre action nuisible. Plusieurs fois il a été pris à la dose de 8 gram. (représentant 36 à 40 gram. de seigle ergoté), dans des cas de métrorragies foudroyantes, suites d'avortements ou autres, et qui cédaient immédiatement ou presque immédiatement à l'action de ce remède. J'ai appelé ce produit *extrait hémostatique*.

» L'huile ergotée agit absolument sur les animaux comme l'ergot lui-même, et à des doses correspondantes à ce dernier, seulement ses effets sont plus prompts ; ils sont immédiats chez les sujets faibles, tels que oiseaux, poulets, que l'on endort facilement avec 4 gram. de ce principe, équivalent à un peu moins de 12 gram. de poudre d'ergot. Ces animaux succombent ensuite dans les vingt-quatre heures, sans être presque sortis de l'état de stupeur où ce poison les a plongés. A la dose de 20 gram., j'ai obtenu chez un chien tous les phénomènes de l'ergotisme convulsif, tels que paralysie complète du train postérieur, attaques

convulsives violentes, etc. Pour obtenir cette huile avec toutes ses propriétés énergiques, il faut nécessairement l'extraire par l'éther froid, et éviter, dans cette opération, toute action de la chaleur. Enfin, ce principe peut encore se trouver tout-à-fait inerte, s'il a été obtenu d'ergots non parvenus à leur maturité. L'huile est donc le poison, et l'extrait aqueux le remède du seigle ergoté, quoi qu'en ait dit M. le docteur Wright, qui pense au contraire que l'huile est le principe qui arrête les hémorrhagies, ce qui se trouve contredit par plus de cinquante observations médicales, faites à mon instigation par des médecins éclairés de cette ville, et dans lesquelles mon extrait hémostatique ne s'est jamais démenti une seule fois dans sa puissante action anti-hémorrhagique. »

Les expériences invoquées par M. Bonjean semblent prouver que *son extrait hémostatique* contient effectivement le produit, qui dans l'ergot possède l'action anti-hémorrhagique, mais elles sont loin d'établir comme il l'avance, que l'huile est le poison, et l'extrait aqueux le remède ; cette ingénieuse assertion paraît s'appliquer seulement à l'action hémostatique, mais nullement à l'action spécifique que les médecins invoquent le plus souvent dans l'ergot, celle de provoquer les contractions utérines dans le travail de l'accouchement ; ces remarquables effets paraissent liés à l'action de

l'ergot sur le système nerveux, et dépendraient alors de l'huile d'ergot.

Seigle ergoté, accidents qui ont suivi son administration dans deux cas d'accouchement laborieux (Delmas).

M. Delmas a rapporté deux observations de ruptures de l'utérus suivies de mort, qu'il attribue à l'administration d'un gramme de seigle donné à chacune de ses malades. Quoiqu'on ne doive voir peut-être là qu'une funeste coïncidence, ces deux observations doivent faire réfléchir le praticien avant l'administration de l'ergot pendant le travail de l'accouchement; on ne doit jamais perdre de vue que le seul cas où ce médicament est indiqué est celui où l'utérus est frappé d'inertie, et que toutes les fois que cet organe musculeux se contracte naturellement, on court le risque très grave, en stimulant encore son action, de déterminer sa rupture. Ce terrible accident arrivera même bien plus sûrement s'il existe quelque obstacle invincible au passage de l'enfant : si par exemple, comme dans une des observations de M. Delmas, la distension de la vessie par l'accumulation de l'urine s'oppose à la descente du fœtus.

M. Reynaud cite un cas de gangrène du vagin, déterminé par l'administration du seigle ergoté à la dose de 1 gramme par jour, donné pour s'opposer à une hémorrhagie uté-

rine et continué avec des intervalles pendant douze jours.

Nouvelles observations physiologiques et thérapeuthiques sur le seigle ergoté (Boudin).

Voici comment M. Boudin expose ses nouvelles idées sur le seigle ergoté.

« Des expériences nombreuses me font penser que ce médicament n'agit pas précisément sur l'utérus, mais plutôt sur la partie inférieure de la moelle épinière. J'ai même déterminé des secousses très fortes, des mouvements violents de la *nageoire caudale* chez un poisson malade, et qui depuis une heure ne bougeait plus de place, en lui introduisant dans la bouche quelques grains de poudre d'ergot. Partant de ce principe, j'ai donné souvent avec succès la *potion suivante :*

Ergot de seigle	15 décigr.
Eau	50 gram.

» 1° Dans la diarrhée chronique avec atonie du rectum ; 2° dans la paralysie ou la paresse du rectum ; 3° dans la paralysie de la vessie ; 4° dans le but d'expulser quelques petits calculs vésicaux ou *uréthraux ;* 5° dans la faiblesse et la paralysie des membres inférieurs.

» M. le docteur Payan, d'Aix, a publié un ré-

sultat confirmatif de mes opinions à ce sujet dans les journaux de médecine de Paris.

» Le *lavement* se compose de la même dose avec eau distillée 150 grammes ».

Mixture contre la paralysie (Payan).

Ergot de seigle	1 gram.
Eau bouillante	150 gram.

Faites infuser ; à prendre dans la journée.

M. Payan emploie cette infusion contre les paralysies des membres inférieurs ; il la vante également dans les paralysies de la vessie et du rectum.

Seigle ergoté, son emploi contre l'hystérie (Nardo).

M. Nardo administre le seigle ergoté en poudre mêlé avec du sucre, à une dose qui ne dépasse jamais 15 décigrammes par jour, et en laissant un jour de repos tous les trois ou quatre jours. Parmi les cas de guérison qu'il rapporte assez succinctement, on remarque celui d'une jeune dame chez laquelle l'emploi du seigle ergoté mit fin en même-tems à l'hystérie et à la stérilité qui durait depuis très longtemps.

Pilules contro-stimulantes (Uberti).

Extrait de seigle ergoté	5 gram.
Poudre de guimauve	q. s.

F. s. a. 20 pilules.

On en prendra une toutes les deux heures. M. Uberti regarde ces pilules comme très utiles pour combattre les inflammations diverses.

Bols sédatifs (Desruelles).

Seigle ergoté	1 gram.
Extrait du jusquiame	5 centigr.
Nitrate de potasse	1 gram.
Camphre	15 centigr.

F. s. a. 40 bols à prendre 2 toutes les deux heures. Ces pilules ont été trouvées très utiles dans les cas d'urétrites siégeant dans la portion prostratique ou membraneuse de l'urètre ; elles calment les envies fréquentes d'uriner, les chaleurs du col de la vessie et les érections.

Injection de seigle ergoté (Desruelles).

Seigle ergoté	15 gram.
Eau bouillante	250 gram.

F. s. a. En injection dans le vagin et dans le canal de l'urètre, dans le cas de vaginite et d'urétrite érithénoïde.

Poudre de Katriner.

Poudre de seigle ergoté	10 centigr.
Poudre de cannelle	25 centigr.

Mêlez. Prendre une dose semblable tous les quarts d'heure pour calmer les tranchées des femmes en couche ; le plus souvent 3 ou 4 do-

ses ont suffi ; rarement il a fallu en employer 8 à 10.

Action hémostatique du seigle ergoté et de la fausse oronge (Mialhe).

M. Mialhe a vu que le seigle ergoté exerçait sur l'albumine une action remarquable. Au premier abord, l'action semble nulle, puis on distingue un épaississement très sensible, puis enfin on remarque une coagulation véritable, ayant plutôt l'air d'une organisation que d'une simple coagulation. M. Mialhe a vérifié que le seigle ergoté n'était pas le seul champignon qui exerçait de l'action sur la dissolution albumineuse ; la fausse oronge (*Agaricus pseudo-aurantiacus*) possède un pouvoir coagulant des plus remarquables. Enfin M. Mialhe s'est assuré que le champignon de couche (*Agaricus edulis*) jouissait aussi de la propriété d'agir sur l'albumine, quoique à un degré incomparablement moindre.

Propriétés hémostatiques du Lycoperdon bovista (Chatenay).

Beaucoup de moyens hémostatiques ont été tour à tour préconisés. Eh bien, selon M. Chatenay, aucun ne présente autant de sûreté que le *Lycoperdon bovista*, ou Vesse de loup, que l'usage populaire a consacré dans ce but.

On sèche à l'étuve ce champignon, on le pulvérise ; la poudre est conservée dans un

flacon exactement clos ; ponr employer cette poudre, il suffit d'en répandre sur la plaie, après l'avoir bien lavée et bien essuyée. Si on pense aux propriétés hémostatiques du seigle ergoté, on admettra sens peine qu'un autre champignon jouisse également de propriétés hémostatiques.

ÉMÉTIQUES.

Emétiques, leur emploi dans le traitement de la phthisie (Fischer).

M. Fischer annonce avoir traité plusieurs phthisiques en leur administrant chaque jour un émétique, et en associant à cette médication l'usage des toniques et des ferrugineux ; il affirme que, sous l'influence de ce traitement si simple, il a vu revenir à la santé plusieurs sujets qui eussent infailliblement succombé s'ils eussent été abandonnés aux seules ressources de la nature, ou traités par les autres moyens ordinairement employés en pareil cas. Les émétiques auxquels ce praticien a particulièrement eu recours, sont le tartre stibié, l'ipécacuanha, et, dans quelques rares circonstances, le sulfate de zinc ; il a prolongé leur emploi pendant six semaines successives.

Traitement du croup par les émétiques (Marotte).

J'ai exposé, dans mon Annuaire de 1841,

la méthode que M. de Larroque suit avec tant de succès dans le traitement du croup. M. Marotte a publié un mémoire qui vient à l'appui des observations du médecin de Necker. Voici le résumé de ce travail : 1° La différence des résultats heureux ou malheureux obtenus par les divers auteurs dans le traitement du croup, doit être attribuée à la différence des méthodes qu'ils ont suivies, plutôt qu'à la nature dissemblable des maladies qu'ils ont traitées.

2° De tous les médecins, ceux qui ont eu la pratique la plus heureuse, ont fait un usage répété du vomissement, sinon comme agent exclusif, du moins comme agent principal dans le traitement du croup confirmé.

3° De tous les remèdes conseillés pour guérir cette maladie, les vomitifs, aidés des évacuations sanguines, sont les plus puissants et remplissent le mieux les indications pendant le cours entier de la maladie.

4° Les vésicatoires, les sinapismes, les mercuriaux, etc., sont des adjuvants utiles de l'action des émétiques, mais ne peuvent leur être substitués.

Sur l'emploi de l'émétique dans le traitement des hydarthroses (Gimelle, Lafargue).

J'ai exposé, dans mon Annuaire de 1841 (pag. 110), le résumé d'un mémoire de M. Gimelle sur l'emploi de l'émétique à haute dose dans le traitement des hydarthroses ; il est

bon de rappeler l'attention des praticiens sur l'excellente méthode de traitement de M. Gimelle; je vais citer un fait rapporté par M. Lafargue et y joindre un exemple que j'ai observé. Je dois rappeler, en commençant, les règles d'administration.

La première dose d'émétique est de 20 centigrammes dans 150 grammes de potion aromatique. On augmente de 10 centigrammes par jour. On ne dépasse pas un gramme dans la journée.

Le malade, suivant M. Lafargue, doit faire deux repas chaque jour, mais il ne doit commencer que deux heures après la première cuillerée de potion. Un intervalle de trois heures doit s'écouler ensuite entre la fin des repas et l'instant où la potion est reprise.

Les malades, pendant tout le temps qu'ils restent soumis à la médication émétique, boivent du vin et prennent des aliments ordinaires. Chez quelques-uns, on est obligé d'accorder un supplément de nourriture au bout de quelques jours.

La sécrétion salivaire est souvent augmentée; presque toujours les sueurs sont très abondantes, surtout pendant la nuit, et les urines plus rares.

Le premier effet de l'émétique est de calmer la douleur locale, le second de favoriser la résorption de l'épanchement. M. Lafargue a fait disparaître une hydarthrose double dans

l'espace de huit jours. La plus forte dose de tartre stibié dans les vingt-quatre heures, a été de 60 centigrammes; il débute par 30; il s'agissait d'une jeune femme de 28 ans.

Dans les épanchements passés à l'état chronique, le traitement de M. Gimelle n'est pas couronné de succès aussi constant; cependant je dois dire que j'ai vu une hydarthrose, datant depuis plus de trois ans, considérablement diminuée après douze jours de traitement.

Traitement de la fièvre puerpérale (Trousseau).

Nous extrayons de la clinique de l'hôpital Necker quelques principes sur le traitement de la fièvre puerpérale. « Les purgatifs sont en général très salutaires aux femmes en couches qui ne doivent pas être nourrices; chez elles, ces médicaments produisent les meilleurs effets. Lorsque la fièvre puerpérale s'accompagne de diarrhée, on a recours à l'ipécacuanha; l'on donne un éméto-cathartique, s'il y a constipation. Dans le cas de péritonite, l'on fait des frictions avec l'onguent napolitain, puis on emploie les purgatifs avec vigueur.

Les frictions avec l'onguent napolitain doivent être faites et sont toujours faites par M. Trousseau à des doses considérables, 30, 60 grammes. Il faut cesser les frictions dès que la salivation commence, ou que les signes de la péritonite se dissipent. Concurrem-

ment, M. Trousseau administre tous les jours un purgatif et le continue pendant huit ou quinze jours après la guérison de la maladie.

Potion stibiée (Breschet).

Eau de tilleul	150 gram.
Tartre stibié	30 centigr.
Sirop diacode	15 gram.
Essence d'anis	2 gouttes.

A prendre par cuillerées toutes les deux heures. Employée dans les cas de pustule maligne, compliquée de symptômes ataxiques graves. M. A. Michel a heureusement employé cette potion dans un cas grave ; les cataplasmes de quinquina lui rendirent de grands services.

Potion stibio-opiacée (Collin de Dublin).

Emétique	40 centigr.
Teinture d'opium	30 gouttes.
Eau	250 gram.
Sirop de sucre	10 gram.

F. s. a. A prendre par cuillerée toutes les demi-heures. — Cette potion a été vantée dans les cas d'éclampsie.

Sur l'empoisonnement par l'antimoine et les complications que la présence de ce corps peut apporter dans les cas d'empoisonnement par l'arsenic, par MM. Flandin et Danger.

MM. Flandin et Danger ont continué le cours de leurs recherches toxicologiques dont nous avons rendu compte dans notre précédent Annuaire; ils se sont occupés des préparations antimoniales qui présentent, comme on le sait, des rapports si intimes sous le point de vue chimique avec les préparations arsenicales. Après un résumé historique sur l'antimoine, les auteurs indiquent un procédé de recherches, pour déceler dans les matières animales, les plus faibles proportions d'une préparation antimoniale. Ce procédé n'est qu'une modification de celui qu'ils ont fait connaître pour la recherche de l'arsenic, modification exigée par les propriétés chimiques de l'antimoine. Dans les cas d'empoisonnement par l'arsenic, compliqués par la présence de l'antimoine, MM. Danger et Flandin pensent que leur méthode d'investigation abrège et facilite les opérations propres à séparer les deux corps. Ils rapportent diverses expériences sur les animaux. Ils ont produit des empoisonnements, soit avec les préparations antimoniales, soit au moyen d'un mélange d'émétique et d'une préparation arsenicale.

Ils signalent les symptômes différentiels de l'empoisonnement par le tartre stibié et l'acide arsénieux, et font voir que l'antimoine est plus facilement éliminé par la sécrétion rénale que l'arsenic. Ils pensent avoir démontré, au moyen des analyses chimiques, que l'antimoine n'affecte pas indifféremment tous les organes. Ils l'ont retrouvé presqu'exclusivement dans le foie, et, si ce n'est dans certains cas exceptionnels, ils disent ne l'avoir pas retrouvé dans les poumons, dans les systèmes nerveux, musculaires et osseux. Ce fait a conduit MM. Danger et Flandin à supposer que les substances inassimilables ne pénètrent pas dans l'organisme à l'instar d'un liquide dans une éponge, que l'absorption n'est pas un phénomène purement physique, et que la vascularité des organes ne suffit pas à expliquer cet acte physiologique. En raison de sa nature chimique, tout poison leur paraît avoir une action sur les éléments médiats ou immédiats des organes; mais il y a de la part de ces éléments, une action qui dépend et de la constitution intime des organes et de l'action vitale du sujet.

Voici les conclusions du Mémoire de MM. Danger et Flandin :

« 1° Il est facile de déceler l'antimoine uni en faibles proportions aux matières animales : nous sommes arrivés à le recueillir avec la même précision que l'arsenic.

2° Le procédé qui nous a donné les meilleurs résultats est le suivant : désorganiser les matières animales par l'acide sulfurique ; au moment de la liquéfaction et après le refroidissement, ajouter de l'azotate de soude ; terminer la carbonisation et reprendre le charbon desséché par l'eau aiguisée d'acide tartrique. Le liquide est soumis aux investigations ultérieures propres à caractériser l'antimoine.

3° Dans les cas d'empoisonnements par l'arsenic, compliqués par la présence de l'antimoine, l'appareil que nous avons proposé pour la recherche de l'arsenic nous a paru simplifier et faciliter les opérations propres à séparer les deux corps.

4° Contrairement à l'arsenic, l'antimoine est facilement éliminé par la sécrétion rénale. Dans les cas d'empoisonnement par les préparations antimoniales, c'est dans le foie que l'on retrouve plus spécialement l'antimoine. On ne le retrouve pas dans les poumons, non plus que dans les systèmes nerveux, musculaires et osseux.

5° Le fait de la localisation des poisons est une donnée précieuse pour résoudre certaines questions médico-légales : les questions d'empoisonnements simulés, par exemple.

6° Ce fait nous paraît devoir ouvrir une nouvelle voie aux recherches physiologiques et thérapeutiques. »

PURGATIFS.

Les purgatifs sont beaucoup plus employés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a quelques années. La terreur des gastro-entérites a longtemps fait négliger cet ordre de moyens thérapeutiques des plus utiles ; mais pour ne jamais faire de mal, et pour produire toujours de bons effets, les médicaments purgatifs doivent être bien connus dans leurs effets physiologiques, car c'est une vérité pratique généralement admise aujourd'hui qu'on ne peut les employer indifféremment les uns pour les autres dans tous les cas donnés.

L'ancienne division des purgatifs en drastiques, cathartiques, laxatifs, est évidemment vicieuse, car des agents ayant entre eux la plus grande analogie d'action physiologique, sont ainsi séparés, et par contre on trouve réunies des matières qui purgent par un mécanisme différent.

Les anciens avaient pressenti que, pour établir une bonne division à la fois physiologique et thérapeutique parmi les purgatifs, il fallait avoir égard à la nature des matières évacuées ; de là leurs classes d'*hydragogues*, de *cholagogues*.

Il est incontestable que tous les organes sécréteurs de l'appareil digestif ne sont pas également influencés par les divers purgatifs.

On possède à cet égard plusieurs données pratiques, mais la question physiologique est trop peu avancée jusqu'ici pour oser l'aborder dans son ensemble.

Drastiques, leur emploi dans les affections de la peau (Andral).

L'emploi des drastiques était tombé chez nous dans un complet discrédit, et cependant ces agents énergiques, habilement maniés, peuvent rendre de grands services dans plusieurs maladies rebelles. Voici comment M. Andral s'exprime à ce sujet dans sa clinique : « Si c'était ici le lieu, nous ne craindrions pas de rappeler quelques cas bien constatés par nous, dans lesquels nous avons vu divers états morbides s'améliorer et guérir à la suite de l'administration du trop fameux purgatif Leroy, qui, débité par l'ignorance, a fait tant de victimes. Plus la direction actuelle des idées éloigne les médecins de ce genre de médication, plus il est important de s'enquérir de ses effets et de s'assurer si là, comme dans la plupart des choses humaines, un peu de bien ne se trouverait pas mêlé à beaucoup de mal. » M. Andral, à la suite de ces réflexions, cite un fait intéressant dans lequel on voit des purgatifs, fréquemment répétés, faire promptement justice d'un état morbide auquel les médecins les plus distingués de Paris avaient

vainement opposé jusque là une médication antiphlogistique énergique.

M. Andral triompha d'un psoriasis rebelle, par l'emploi du *purgatif drastique* suivant :

Eau-de-vie allemande
Sirop de Nerprun, aa 30 gram.

A prendre en une fois le matin à jeun. Ce purgatif produisit des selles abondantes sans coliques, et qui ne s'accompagnèrent d'aucune réaction sur la circulation générale.

Faux jalap à odeur de roses comparé au vrai jalap (Brasil, Guibourt).

Le vrai jalap se présente généralement sous forme de tubercules piriformes ou napiformes, desquels sortent souvent latéralement d'autres tubercules plus petits et recourbés en forme de cornes. Il est d'un gris noirâtre extérieurement, lourd, compacte, à cassure brunâtre, à odeur forte et nauséeuse, tout-à-fait caractéristique, à saveur âcre et strangulante. La surface, à part les incisions qu'on y a pratiquées pour faciliter la dessication de l'intérieur, en est souvent unie ou seulement marquée de légers sillons. Lorsqu'on le scie transversalement, la coupe, après avoir été polie, est très compacte, d'une apparence de bois très foncé, avec quelques cercles concentriques plus foncés encore; l'odeur de la coupe est forte et irritante.

Le nouveau jalap à odeur de roses signalé par M. Brasil, droguiste à Paris, est généralement en tubercules ovoïdes, allongés et amincis en pointe aux deux extrémités; la surface en est toujours très profondément sillonnée, noirâtre dans le fond des sillons, mais presque blanche sur les parties proéminentes qui ont subi le frottement réciproque des morceaux; l'intérieur est presque blanc; la coupe transversale opérée à l'aide de la scie, n'est pas susceptible d'être polie; elle est poreuse, blanchâtre, surtout au centre, avec des cercles concentriques colorés en brun. La partie qui avoisine la circonférence est la seule qui offre quelquefois la couleur brune du jalap officinal. Enfin cette racine, respirée en masse ou pulvérisée, exhale une odeur de rose assez marquée. La saveur est douceâtre, un peu sucrée, nullement âcre.

Cette nouvelle racine offre cela de particulier, qu'elle sert de lien ou d'intermédiaire à trois autres, appartenant au même genre *convolvulus*, qui paraissaient jusqu'ici n'avoir rien de commun. On veut parler d'abord du vrai jalap, racine fortement purgative, dont les analogues se trouvent dans la scammonée, le turbith et les racines de quelques-uns de nos liserons indigènes; secondement du bois de Rhodes, des Canaries, racine ligneuse du *convolvulus scoparius*, tout imprégnée d'une huile volatile analogue à celle des roses; troi-

sièmement de la patate, racine purement amylacée et sucrée du *convolvulus batatas*. Or voici une nouvelle racine amylacée et sucrée comme la patate, un peu résineuse comme le jalap, et pourvue d'une odeur de rose comme le bois de Rhodes; c'est donc un lien de trouvé entre trois substances qui, ainsi qu'on vient de le dire, paraissaient n'en offrir aucun.

Voici les résultats comparés de l'analyse des deux jalaps :

	Jalap officinal.	Faux jalap à odeur de rose.
Résine	17,65	3,23
Mélasse obtenue par l'alcool	19,00	16,47
Extrait brun obtenu par l'eau	9,05	5,92
Gomme	10,12	3,88
Amidon	18,78	22,69
Ligneux	21,60	46,00
Perte	3,80	1,81
	100,00	100,00

Essais thérapeutiques sur la résine de jalap à odeur de rose (Rayer).

1° 30 centigrammes de résine de jalap à odeur de rose ont été administrés à une femme de cinquante-deux ans, qui est souvent cinq et même huit jours sans aller à la garde-robe. Cette fois, il y avait cinq jours

qu'elle n'y était allée ; elle a pris la résine à onze heures du matin ; trois heures après, elle a eu une selle liquide avec coliques.

2° On a donné 38 centigrammes de la même résine à une jeune femme de vingt-quatre ans, qui n'était pas allée à la selle depuis deux jours ; elle n'en a éprouvé aucun effet. Au bout de vingt-quatre heures, on a administré 30 centigrammes de résine de jalap ordinaire, qui a produit les selles après quelques heures.

3° On a donné 30 centigrammes de résine de jalap odorant à une femme de cinquante-trois ans, qui n'allait habituellement à la selle que de trois en trois jours. Elle n'y était pas allée depuis deux jours, lorsqu'elle a pris la résine à huit heures du matin. Elle n'a eu qu'une seule selle ordinaire vingt-quatre heures après, c'est-à-dire au bout de trois jours, comme d'habitude.

4° On a donné 60 centigrammes de la même résine à un homme de quarante ans, atteint d'ictère pour cause morale ; l'effet en a été complètement nul.

Ces essais peu nombreux suffisent cependant pour montrer que cette résine diffère essentiellement de celle de jalap, et par conséquent aussi que les deux racines sont d'espèces toutes différentes.

Résine de jalap, sa préparation à l'état de pureté et de blancheur parfaite (Nativelle).

M. Nativelle, qui est déjà connu par la belle découverte du cynisin, vient de donner un très bon procédé pour obtenir la résine de jalap à l'état de pureté parfaite. Le voici : « On coupe chaque racine de jalap en deux ou trois morceaux, on verse dessus de l'eau bouillante; celle-ci a pour but de gonfler les racines qui seraient trop dures pour être facilement divisées. Le lendemain, lorsqu'elles ont repris à peu près le volume qu'elles pouvaient avoir à l'état récent, on les coupe, à l'aide du couteau à racines, en tranches aussi minces que possible; on met de nouvelle eau sur les racines, et on fait bouillir dans une bassine en cuivre, environ dix minutes, en remuant de temps en temps. Cela fait, on verse le tout, liquide et racines, dans le seau percé d'une presse ; la liqueur, très colorée, s'écoule, et on soumet le résidu à une forte pression. On fait encore deux décoctions semblables, et toujours en pressant chaque fois ; cette précaution est indispensable pour enlever toute la matière colorante extractive retenue dans le tissu spongieux des racines. Les liqueurs de ces décoctions sont rejetées comme inutiles, mais elles pourraient servir à préparer un extrait aqueux de jalap. Après ces trois traitements, l'eau sort tout-à-fait sans couleur, il ne reste plus que la résine

pure fixée à la partie ligneuse. On traite alors par l'alcool; pour cela, on place les racines épuisées, telles qu'elles sortent de la presse, dans le bain-marie d'un alambic; on verse dessus une quantité suffisante d'alcool à 65° c. L'alcool à 85° c., qui avait d'abord été indiqué, avait l'inconvénient de racornir les racines en s'emparant du peu d'eau qu'elles retenaient, et par cela rendait difficile la dissolution de la résine fixée à l'intérieur des tranches ligneuses. On recouvre le bain-marie de son chapiteau; on fait bouillir dix minutes; et lorsque le tout est à peu près refroidi, on le soumet à la presse de la même manière qu'il a été indiqué par les décoctions aqueuses. On fait encore deux traitements semblables; après quoi, les racines sont entièrement épuisées. On réunit tous les alcools; la liqueur qui en résulte a une teinte à peine ambrée, qui disparaît bientôt en agitant avec une petite quantité de charbon animal divisé; on filtre, puis on distille au bain-marie jusqu'à ce qu'il ne passe plus rien. La résine est fluide au fond du bain-marie, surnagée par l'eau de l'alcool; il ne reste plus qu'à la sécher; si, au lieu d'opérer dans un bain-marie en étain, on opérait dans un bain-marie en cuivre non étamé, la résine aurait une apparence noirâtre, due à une matière insoluble qui lui serait interposée. Cette matière, qui paraît être une combinaison de la résine avec le cuivre du bain-marie, n'existe

qu'en très petite quantité; cependant, quelque minime qu'elle soit, il est nécessaire de l'enlever, pour que la résine paraisse blanche, et, comme elle n'est qu'interposée, il suffit, pour la séparer de la masse, de dissoudre la résine dans deux ou trois fois son volume d'alcool à 65° c., d'ajouter une très petite quantité de noir animal, et de filtrer. L'alcool passe sans couleur, on l'évapore dans une capsule placée sur l'eau en ébullition; à mesure que l'alcool s'évapore, la résine se précipite sous forme d'une térébenthine épaisse et incolore; on sépare l'eau qui la surnage; on étale la résine aux parois de la capsule, et on continue de chauffer jusqu'à la complète dessiccation; arrivée à ce point, la résine est assez friable pour qu'on puisse facilement la réduire en poudre fine. Cette poudre est aussi blanche que l'amidon; chaque kilogramme de jalap de bonne qualité donne cent grammes de résine pure, résultat qui s'accorde bien avec l'analyse quantitative. Cette résine a été essayée; elle est aussi active que celle obtenue par les autres procédés, qui ne la donnent point blanche. 3 décigrammes de résine suspendus dans un demi-verre de lait d'amandes purgent fortement. A la dose même de 2 décigrammes, son action a été presque aussi énergique.

Electuaire purgatif (Requin).

Résine de jalap pulvérisée	1 gram.
Calomel à la vapeur	30 centigr.
Sucre	1 gram.
Poudre de réglisse	1 gram.
Miel blanc	10 gram.

Mêlez les poudres ; ajoutez quelques gouttes d'eau pour les humecter, puis les 10 grammes de miel.

ÉLATÉRIUM. ÉLATÉRINE.

Ces deux principes, convenablement employés, paraissent avoir rendu de signalés services à Bright pour combattre la maladie grave des reins qui porte son nom. Nous rapporterons plus loin une observation remarquable qui paraît établir cette efficacité.

Les essais des médecins anglais n'ont pu être convenablement répétés en France ; car le Codex ne contient pas la préparation de l'élatérine, et la formule de préparation d'extrait d'élatérium, que cet ouvrage indique, est défectueuse. En effet, il se contente de prescrire d'évaporer au bain-marie le suc exprimé des fruits du *Cucumis* élatérium. Mais on sait que le principe actif de l'élatérium est insoluble. Il est donc bien préférable de suivre le procédé de la pharmacopée de Londres, qui veut qu'on laisse déposer le suc, qu'on rejette la partie limpide pour évaporer seulement le dépôt en

consistance pilulaire. Si on veut répéter les expériences de Bright, il faut avoir ou de l'élatérine, ou de l'élatérium préparé d'après le procédé de la pharmacopée de Londres.

Observations de guérison de la maladie de Bright, par l'élatérium (Bright).

M. Bright, dans un travail assez récent, cite deux observations de guérison complète, dont une surtout se rapporte à un cas de maladie chronique. L'homme qui fait l'objet de cette dernière observation était âgé de cinquante-six ans. Il tomba malade dans le commencement d'octobre 1837, et entra à l'hôpital de Guy le 11 du même mois, présentant tous les symptômes de cette maladie à un haut degré : œdème général, ascite, dyspnée, albuminurie. M. Bright prescrivit d'abord le repos complet au lit, et l'emploi de purgatifs ordinaires, de diaphorétiques et de diurétiques (jalap, acétate d'ammoniaque, vin émétique, nitrate de potasse), sans obtenir d'amélioration bien marquée. — Le 21 octobre, prescription de deux doses de poudre d'élatérium composée, de 40 centigrammes chacune, à quatre heures de distance. Sous l'influence de ce remède drastique, selles abondantes, diminution de l'ascite, persistance de l'anasarque. — Du 21 octobre au 30 novembre, continuation des mêmes moyens, purgations fréquentes, bains. Les symptômes ont sensiblement diminué,

surtout à cause des perspirations abondantes provoquées chez le malade. — Le 30 novembre, M. Bright prescrit la potion suivante : infusion de gentiane composée, un verre; acide hydrochlorique, quatre gouttes; teinture de jusquiame, quinze gouttes. — Du 30 novembre au 1er janvier les symptômes vont toujours en diminuant, et le 1er janvier le malade est complètement guéri.

Poudre d'élatérium composée (Bright).

Elatérium	2 décigr.
Tartrate de potasse	5 gram.
Gingembre	1 gram.

Divisez en 12 paquets, en prendre un tous les quarts d'heure jusqu'à effet purgatif.

Élatérine; sa préparation, son emploi (Bird).

Voici un nouveau procédé indiqué par Bird pour extraire l'élatérine, ce principe remarquable, le plus énergique peut-être des drastiques hydragogues qui, s'il se trouvait communément dans les officines, pourrait nous rendre de grands services dans quelques cas rares où les drastiques hydragogues ordinairement employés sont impuissants.

On fait d'abord bouillir l'élatérium dans l'alcool, on filtre et on fait évaporer jusqu'à siccité la teinture qui résulte de ce traitement; alors on a pour résidu un mélange d'une résine

verte, avec un peu d'une matière soluble dans l'eau et d'élatérine, qu'on soumet à l'action d'une solution de potasse. Ce liquide dissout les deux premières substances et laisse la dernière sous forme d'une poudre cristalline blanche. Elle est inodore, d'une saveur amère; elle est presque insoluble dans l'eau, mais elle se dissout en petite proportion dans l'alcool, et si la solution a été faite à l'aide de la chaleur, de telle sorte qu'elle se trouve en excès, elle se précipite par le refroidissement du menstrue; car 8 grammes d'alcool rectifié peuvent à peine en tenir 5 centigrammes en solution, à la température ordinaire. Elle est peu soluble dans l'éther à froid; l'eau la précipite de ses solutions alcoolique et éthérée, à moins qu'elle n'y soit contenue en petite quantité. Elle paraît être insoluble dans les acides étendus et dans la solution de potasse.

De nombreuses expériences ont été faites pour déterminer le mode le plus convenable d'administrer cette substance comme agent thérapeutique et à petite dose. Voici deux formules qui ont paru devoir mériter la préférence.

1° *Solution alcoolique d'élatérine* (Morrus).

Élatérine	20 centigr.
Alcool rectifié	120 gram.

Faire dissoudre s. a. à l'aide d'une douce

chaleur. — Chaque dose de 2 grammes contient un peu plus de 3 milligrammes d'élatérine.

2° *Poudre d'élatérine composée* (Bright).

Élatérine	20 centigr.
Bitartrate de potasse	40 gram.

Mêler exactement et partager ensuite la poudre obtenue en soixante-quatre doses parfaitement égales, dont chacune contiendra environ 3 milligrammes d'élatérine.

D'après des essais souvent répétés, il paraît qu'on peut commencer l'administration de cette substance par la dose de 3 milligrammes; donnée à cette dose toutes les trois ou au plus toutes les deux heures, elle produit toujours une action vive, amène d'abondantes selles aqueuses, sans coliques ni autres inconvénients. Il faut ajouter cependant que chez certains sujets affectés antérieurement d'une irritation gastrique très prononcée, elle a provoqué quelques vomissements.

On observe ordinairement, pendant l'action du médicament, une légère augmentation dans la fréquence du pouls, circonstance qui, au reste, a lieu en général sous l'influence de l'administration de tous les purgatifs. M. le docteur Bird ajoute que l'élatérine agit d'une manière bien plus certaine et beaucoup plus constante que l'élatérium, et ne détermine ni coliques ni vomissements.

Les cas dans lesquels l'élatérine peut surtout être employée avec avantage sont tous ceux où les drastiques les plus énergiques sont indiqués, par exemple les hydropisies essentielles, les maladies cutanées chroniques, etc.

Pilules purgatives (Pitschaff).

Extrait de coloquinte composé	1 gram.
Acétate de morphine	5 centigr.

Mêlez, et f. s. a. une masse homogène divisée en vingt pilules.

On en fait prendre une le soir, et suivant les circonstances une seconde le lendemain matin au réveil. Employée chez les vieillards.

Pilules hydragogues (F. H. Lyon).

Scille en poudre	10 gram.
Extrait de coloquinte	10 gram.

F. s. a. 100 pilules.

Vin hydragogue (de Breyne).

Jalap concassé	8 gram.
Scille concassée	8 gram.
Nitrate de potasse	15 gram.

Mêlez. — On fait tremper ces substances dans un litre de vin blanc pendant vingt-quatre heures ; cela fait, on en prend trois cuillerées à bouche par jour, une le matin, à midi et le soir, et deux heures avant les repas. Au

bout de deux jours, on en prendra six cuillerées, deux matin, midi et soir; et encore deux jours après on portera la dose à neuf cuillerées, également en trois fois. On continue ainsi si l'estomac supporte bien ce remède, c'est-à-dire si l'on n'éprouve point trop d'irritation dans les voies digestives, ni vomissement, ni colique trop forte, ni enfin un trop grand nombre de selles. Il faut que le nombre de garde-robes ne dépasse jamais sept ou huit en vingt-quatre heures.

Le régime alimentaire doit être sec, absorbant et tonique, essentiellement composé de viandes grillées, rôties, de pain grillé, etc.; d'un peu de vin blanc pour boisson, ou de vin rouge si le malade le préfère. D'après cela on retranche et on proscrit toutes les boissons aqueuses et généralement toutes les tisanes et tous les apozèmes réputés apéritifs et diurétiques. M. de Breyne recommande toujours aux malades de ne boire que le moins possible, et de tromper plutôt la soif, si elle devient impérieuse, au moyen de quelques fruits rafraîchissants, des oranges, des citrons, etc., d'un peu de vin blanc léger. M. de Breyne a employé souvent avec succès ce vin hydragogue pour combattre les hydropisies rebelles.

Mixture purgative (Chomel).

Huile d'amandes douces	60 gram.
Sirop de gomme	60 gram.
Huile de croton-tiglium	2 goutt.

Poudre anti-arthritique purgative (F. H. Lyon).

Séné en poudre	40 centigr.
Cannelle	40 centigr.
Crême de tartre	40 centigr.
Gomme arabique	40 centigr.
Bois de gayac en poudre	20 centigr.
Salsepareille	20 centigr.
Scammonée	20 centigr.

Mêlez.

Poudre émétho-cathartique (F. H. Lyon).

Ipécacuanha en poudre	4 gram.
Rhubarbe	8 gram.

Mêlez. — Dose un 1/2 gramme à 1 gramme.

Bols purgatifs (F. H. Lyon).

Rhubarbe en poudre	2 gram.
Jalap	2 gram.
Tartre acidule de potasse	4 gram.

F. s. a. des bols de 40 centigrammes.

Pilules aloétiques (Requin).

Voici une des formules extraites de la Pathologie médicale de M. Requin, pag. 401.

Formule pour provoquer ou rappeler le flux hémorrhoïdal, pour exercer une révulsion par

l'intestin ; à peu près la même que celle que Pinel avait adoptée.

Aloès succotrin	1 gram.
Poudre de réglisse	1 gram.
Miel	q. s.

F. s. a. 20 pilules. De 5 à 10 le soir avant de se coucher.

Suppositoire purgatif (F. H. Lyon).

Aloès	1 gram.
Muriate de soude	1 gram.

Pulvérisez ensemble, incorporez dans miel commun quantité suffisante ; faites cuire, et coulez en suppositoire dans un moule conique de papier ; laissez refroidir.

PURGATIFS SALINS. LEUR EMPLOI CONTRE LA FIÈVRE TYPHOÏDE.

Les purgatifs salins, répétés chaque jour, administrés contre la fièvre typhoïde, voilà une des plus belles applications thérapeutiques de notre temps.

M. de Larroque, médecin de l'hôpital Necker, qui a préconisé cette méthode, dont le temps a sanctionné l'utilité, a très heureusement choisi l'eau de Sedlitz gazeuse, à 31 grammes pour 625 grammes d'eau, pour son purgatif usuel. Nul autre médicament n'offrirait de semblables avantages.

Le gaz acide carbonique dont l'eau est saturée rend cette boisson saline moins dé-

sagréable et permet à l'estomac de la supporter.

La solution de sulfate de magnésie à 1/20e environ est convenable sous tous les rapports; en effet, en agissant sur des muqueuses souvent si altérées, elle ne détermine qu'une irritation locale légère et qui ne persiste pas, ce qui permet d'en réitérer chaque jour l'emploi; cette solution, d'une densité de 1050 environ, détermine l'afflux des liquides par un simple effet exosmosique, et sans altérer en aucune manière la vitalité des membranes; c'est par une action pour ainsi dire purement physique qu'elle détermine la purgation, en produisant le double effet de débarrasser le tube digestif des matières putrides, qui, sans contredit, sont une des causes les plus actives dans la production des fièvres typhoïdes, en diminuant l'inflammation par une déplétion de liquide abondante, qui n'abat point les forces vives de l'économie.

Nous allons nous contenter d'exposer actuellement quelques faits nouveaux publiés par M. A. Becquerel, et nous les ferons suivre des remarques qu'elles ont suggérées à M. de Larroque.

Purgatifs, leur emploi dans la fièvre typhoïde (Andral, A. Becquerel).

M. A. Becquerel a publié un résumé de 47 observations recueillies dans le service de

M. Andral, dans lesquelles on a cherché à apprécier l'influence des purgatifs dans la fièvre typhoïde. Nous allons nous borner à exposer le traitement suivi, et à indiquer les résultats obtenus.

Les 47 malades, sans exception, ont été soumis au même traitement, posé sur les mêmes bases que voici : Le lendemain de l'entrée, que la maladie fût grave ou légère, et quelle que fût sa forme, on prescrivait 1 décigramme de tartre stibié. Ce médicament produisait en général plusieurs selles et plusieurs vomissements ; le lendemain, et ensuite les jours suivants, *sans aucun intervalle*, on prescrivait des purgatifs, et on les continuait tant que la fièvre et les accidents persistaient. On n'a jamais dépassé 18 purgatifs, parce que lorsqu'on arrivait à ce nombre, que les malades fussent guéris ou non, on cessait leur emploi. Les purgatifs employés presqne exclusivement furent l'eau de Sedlitz ; on en donnait une bouteille par jour ; elle contenait 30 grammes de sulfate de magnésie ; ce n'était que vers la fin, et lorsque ce médicament semblait ne plus produire d'effet, qu'on la prescrivait à 45 grammes. Quelquefois, mais seulement pour varier, lorsque les malades étaient trop dégoûtés, on prescrivait 60 grammes d'huile de ricin, ou bien quelquefois 6 décigrammes de calomel en deux ou trois doses, et une heure après la dernière dose, un verre d'eau

de Sedlitz. Dans quelques cas enfin, on prescrivait une potion purgative ainsi composée : 8 grammes de séné dans 125 grammes d'eau bouillante. On ajoutait : sulfate de soude 15 grammes, et sirop de nerprun 30 grammes.

Sur les 47 cas observés, l'emploi des purgatifs salins répétés n'a pas abrégé la durée de la fièvre typhoïde, mais, en général, il a diminué l'intensité et l'acuité des symptômes, rendu la maladie moins grave, ce qui cependant n'a pas eu lieu dans tous les cas; mais dans ces derniers, cependant, jamais ils n'augmentèrent les accidents et n'en déterminèrent de nouveaux; leur influence fut alors seulement nulle.

Si on divise en trois séries les 47 malades observés, on arrive aux conclusions suivantes sur l'effet des purgatifs salins dans les cas de fièvre typhoïde :

1re *série* (12 cas légers), 12 cas de guérison en douze jours et demi.

2e *série* (21 cas de médiocre intensité), 21 cas de guérison en dix-sept jours, terme moyen.

3e *série* (14 cas graves), 6 morts en vingt-six jours et demi, 1 tuberculisation aiguë restée non guérie; 7 cas guéris en vingt-six jours et demi.

Il y eut, en résumé, 1 mort sur 8.

Notes sur l'emploi des purgatifs dans les fièvres typhoïdes graves (de Larroque).

Loin d'interrompre les purgatifs lorsque la langue est sèche et rouge, ce sont là au contraire les conditions morbides qui déterminent M. de Larroque à persister dans leur administration. Dans certains cas, heureusement fort rares, on est obligé d'employer, en même temps que les purgatifs, des frictions et des lavements camphrés, par la raison que les troubles de l'innervation montrent une opiniâtreté extrême, et que, par ce dernier agent thérapeutique, on les modère presque toujours, ou on les fait cesser complètement. Le fond de la maladie n'existant pas moins, il faut se garder d'interrompre l'emploi des moyens propres à le détruire. M. de Larroque ne prend cette détermination que lorsque la fièvre a disparu, et que tout l'invite à restaurer les forces épuisées des malades.

Poudre pour les enfants (Hufeland).

Safran en poudre	40 centigr.
Magnésie carbonatée	
Racine de valériane pulvérisée,	aa 3 gram.
Racine d'iris de Florence pulvérisée	4 gram. 50 cent.
Poudre de racine de réglisse	6 gram.

Mêlez. — F. s. a. une poudre que l'on divise

en doses plus ou moins fortes, selon l'âge des enfants.

Empoisonnement à la suite de l'administration du sulfate de potasse (Bayard, Chevallier).

Le sulfate de potasse (*sel Duobus*, *arcanum duplicatum*, etc.) était autrefois fréquemment employé; son usage a diminué; aujourd'hui peu de médecins le prescrivent, mais il est encore souvent conseillé par les matrones pour faire passer le lait aux nouvelles accouchées. On en donne 4 à 8 grammes dans un litre de décoction, soit de racine de canne, soit de chiendent. On en répète la dose une ou deux fois à quelques jours de distance. Quelques médecins le prescrivent comme purgatif à la dose de 30 à 60 grammes. Cependant voici des faits qui doivent déjà faire suspecter son emploi. Gardien assure qu'à très petites doses, il irrite l'estomac et les intestins des femmes qui sont délicates. MM. Mérat et Delens ont vu 32 grammes de sulfate de potasse causer une sorte d'empoisonnement, douleur épigrastique, sentiment de brûlure, vomissements. Sobaux rapporte quatre observations où l'administration du sulfate de potasse à la suite de couches détermina des accidents assez redoutables; mais dans aucun des cas cités, on ne remarqua d'issue funeste. Il n'en est pas de même dans l'observation publiée dans les *Annales d'hygiène*, par M. Bayard, que nous allons résumer.

Une femme récemment accouchée, et qui n'avait éprouvé aucun des accidents qui surviennent quelquefois dans de telles circonstances, succomba tout-à-coup en moins de deux heures, après avoir pris une purgation composée de 40 grammes de sulfate de potasse. Ce médicament fut administré en 6 doses, étendues dans du bouillon maigre de quart d'heure en quart d'heure. La rapidité de cette mort, l'innocuité habituelle de la substance prescrite firent commencer des poursuites judiciaires contre le pharmacien chez lequel la substance ordonnée avait été délivrée, et que l'on inculpait d'avoir commis une erreur. Les experts reconnurent la présence du sulfate de potasse dans les liquides de l'estomac et des intestins, et dans ces organes mêmes, ainsi que dans le foie, la rate et les poumons; ils signalèrent également l'absence de toute trace de substance toxique, minérale ou végétale.

L'autopsie a fait reconnaître des lésions toutes particulières qui sembleraient être caractéristiques de l'action irritante d'un médicament qui n'avait pas encore déterminé de semblables effets.

Les conditions spéciales dans lesquelles se trouvait la femme B... ont sans nul doute contribué à faire naître chez elle des accidents que l'on était loin de prévoir. Le médicament a été prescrit à une dose un peu élevée comme laxatif, mais le médecin, désirant obtenir un effet pur-

gatif un peu énergique, ne commettait pas d'erreur. Sous l'influence de cette action irritante du sulfate de potasse, une sorte d'éclampsie s'est déclarée, et tous les symptômes nerveux ont acquis rapidement une intensité peu ordinaire.

L'usage établi et reconnu assez souvent avantageux d'administrer un purgatif aux femmes en couches autorisait la prescription que le médecin a faite à la femme B..., et la coïncidence malheureuse de l'apparition des phénomènes nerveux ne peut lui être imputée.

Ce cas est le premier dans lequel on ait eu à attribuer au sulfate de potasse une action véritablement toxique, et les investigations de la justice auront eu pour résultat de prouver toute la réserve que l'on doit apporter dans certaines conditions spéciales de l'économie à l'administration de ce médicament.

SUDORIFIQUES.

HYDROTHÉRAPIE.

Nous avons parlé dans notre précédent Annuaire de l'hydrothérapie; nous rappellerons ici que c'est Priesnitz, simple paysan des environs de Vienne, qui est l'auteur de cette méthode basée sur ce principe : que toutes les maladies sont déterminées par des humeurs viciées, retenues à l'intérieur du corps; qu'il suffit d'une sudation convenable pour en dé-

terminer l'expulsion et rétablir la santé. C'est à Graeffenberg que Priesnitz a créé son établissement. Il est doué d'un tact exquis : il sait faire un choix de ses malades et prévoir ceux dont il pourra opérer la guérison par sa méthode ; c'est ainsi qu'il s'est acquis en Allemagne une grande renommée. Il s'est créé dans ce pays de grands établissements d'hydrothérapie où il s'est effectué des guérisons là où d'autres médications avaient échoué.

Nous avons indiqué dans notre précédent Annuaire la manière d'opérer en hydrothérapie ; nous avons dit que cette méthode avait été assayée contre les maladies de la peau à l'hôpital Saint-Louis, sous la direction de M. Vertheim dans les services et sous les yeux de MM. Gibert et Devergie. Ces essais thérapeutiques n'ont pas été toujours couronnés de succès, mais ils donnent la mesure de ce qu'on peut attendre de cette médication, dans le traitement des affections de la peau.

Les essais ont porté généralement sur des maladies regardées comme incurables, et sur des maladies déjà soumises sans succès à divers traitements.

Les premiers essais ont porté sur deux jeunes filles âgées de 12 ou 14 ans, affectées toutes deux dès le très jeune âge d'ichtyose brune. Elles sont sorties guéries en apparence, au bout de trois mois environ de traitement ; mais la maladie a récidivé. On sait qu'elle est

considérée comme incurable. Puis un jeune garçon affecté de *prurigo inveterata*. Il est sorti guéri.

Deux hommes de 30 à 35 ans, atteints depuis longues années, l'un d'un *lepra vulgaris*, l'autre de *psoriasis*, maladies qui avaient récidivé plusieurs fois, et contre lesquelles on avait employé divers traitements. Ces malades appartiennent au service de M. Gibert. Chez le premier, il est survenu une amélioration notable dans la santé générale, et dans l'affection cutanée; mais dans le cours de l'année consacrée au traitement, la maladie a récidivé avec la forme aiguë et à plusieurs reprises. Enfin, le malade est sorti presque guéri sous l'influence, en dernier lieu, de la pommade de goudron; mais il n'a pas tardé à rentrer à l'hôpital, où il est encore : la *lepra vulgaris* s'est encore montrée avec la forme aiguë. L'autre malade, qui avait un *psoriasis* fort ancien, a toujours été influencé d'une manière fâcheuse par l'hydrothérapie, en ce sens qu'il survenait fréquemment de la diarrhée; on était obligé de suspendre le traitement. Plus tard les mains sont devenues œdémateuses, ainsi que les avant-bras; la constitution était évidemment affaiblie; il a fallu cesser cette méthode au bout de sept à huit mois de son emploi. On a remis ce malade à l'iode à l'intérieur, aux amers. On a traité son psoriasis par le goudron, et après trois mois il est

sorti avec toutes les apparences d'une guérison. Se soutiendra-t-elle ? On peut en douter, attendu que la maladie date de longues années et qu'elle s'est reproduite un grand nombre de fois. Ajoutons que c'est le seul cas où l'hydrothérapie a paru influencer en mal la constitution.

Cinq malades du service de M. Devergie ont aussi subi ce traitement. Chez le premier, maçon de son état, et âgé de 35 ans, il existait un psoriasis diffus avec forme d'ichtyose blanche ; la maladie datait de quatre ans. Cet homme n'avait subi aucun traitement ; sa constitution était assez faible. Il était amaigri, mais sans déperdition très notable de forces. Il a été très vivement impressionné de la première immersion dans l'eau froide après la sudation ; mais la seconde immersion a eu lieu sans effet nuisible notable. Peu à peu et dans l'espace de cinq mois, l'affection cutanée a cédé et disparu ; la constitution s'est améliorée d'une manière très notable ; l'embonpoint est revenu et le malade est sorti guéri. Mais un mois après sa sortie, le psoriasis reparaissait aux jambes. Il est vrai qu'il n'avait suivi aucun des conseils qui lui avaient été donnés à sa sortie, c'est-à-dire de se laver tous les matins et tous les soirs à l'eau froide ; peut-être aussi avait-il fait quelques excès.

Le second des malades est un médecin belge qui, après plusieurs infections syphilitiques, a

vu paraître des syphilides papulaires, et plus tard un psoriasis *guttata*. Cette dernière maladie, qui a récidivé sous sa forme primitive et sous celle d'ichtyose cinq ou six fois depuis cinq ans environ qu'elle a paru, a subi un grand nombre de traitements mercuriels ou sudorifiques, ou iodés. Lorsqu'il entra à Saint-Louis, il y a deux ans, M. Devergie le mit à l'usage de la solution de Fowler. L'affection disparut complètement. Déjà il avait fait usage des bains sulfureux, des bains de vapeurs, de pommades alcalines et de la pommade de goudron et toujours sans succès. Six semaines après, le psoriasis reparut avec la forme aiguë. Les bains prolongés furent mis en usage, et l'affection redevint chronique et stationnaire. Il a subi le traitement par l'hydrothérapie pendant quatorze mois environ. Pendant le cours de ce traitement, des guérisons presque complètes et des récidives se sont montrées. Toujours est-il que l'hydrothérapie a singulièrement amélioré sa constitution, et qu'il est sorti dans un état général de santé qu'il n'avait jamais connu auparavant.

Le troisième malade était un homme de 30 ans, affecté d'un *lepra vulgaris* datant de 12 à 13 ans. Il avait été traité à plusieurs reprises par presque tous les médecins de l'hôpital Saint-Louis, et en dernier lieu mis pendant six mois à l'usage du goudron dans le service de M. Emery. La maladie avait toujours

été augmentée par cette pommade, qui compte cependant de nombreux succès. M. Devergie le mit à son entrée dans son service à l'usage des bains très prolongés : il y eut de l'amendement. Il lui prescrivit, à deux reprises différentes, la solution de Fowler, mais il ne put la supporter. La constitution se détériorait par le séjour à l'hôpital. Une ophthalmie scrofuleuse se déclara ; le malade était amaigri. Ce dernier état durait depuis six semaines, lorsque cet homme fut mis à l'hydrothérapie. Dans l'espace de six semaines à deux mois, il survint une grande amélioration dans la santé générale, l'ophthalmie disparut, l'embonpoint se montra peu à peu, l'appétit et les forces revinrent. L'affection cutanée diminua sans disparaître complètement. Il fut mis alors à l'usage du goudron ; la peau parut reprendre son état normal ; mais quelque temps après il se montra des papules d'aspect syphilitique. Les antécédents du malade conduisirent à lui prescrire un traitement mercuriel qui les fit disparaître. Le malade est sorti de l'hôpital avec les apparences d'une guérison ; on peut craindre qu'elle ne soit pas durable ; mais il ressort évidemment de ce fait que l'hydrothérapie a singulièrement amélioré la santé de ce malade, qui a suivi cette méthode de traitement pendant deux mois environ.

Le quatrième malade est un Anglais âgé de

25 ans, affecté de psoriasis depuis longues années. Quand il entra à l'hôpital, la forme papuleuse très circonscrite de l'affection, sa couleur, la disposition des squames, firent craindre une cause syphilitique. Le malade paraissait cependant avoir subi des traitements réguliers et complets pour combattre les affections syphilitiques qu'il avait eues. La solution de Fowler fut donc prescrite; elle fut sans succès. Puis un traitement mercuriel, même résultat. La pommade de goudron ne fut pas plus efficace. Enfin, l'hydrothérapie. Ce traitement, au lieu d'amender la maladie, sembla lui donner plus d'étendue, ou bien le hasard a voulu qu'elle devînt générale pendant son emploi. La médication fut continuée, et plusieurs fois le psoriasis devint aigu et général. Enfin, après quatorze mois environ de traitement, voyant un état stationnaire, on arrêta l'usage de l'hydrothérapie. On fit frictionner avec la pommade de goudron, et la peau revint tout-à-fait à son état naturel. Le malade est sorti guéri.

Le cinquième malade est un enfant de 17 à 18 ans, affecté d'une *lepra vulgaris* générale. Il fut mis dès son entrée à l'usage de l'hydrothérapie, et il est sorti guéri dans l'espace de cinq à six mois.

Si nous résumons les faits que nous venons de détailler, nous verrons : 1° que l'hydrothérapie a guéri, mais que la guérison a été sui-

vie dans plusieurs cas de récidive; 2° qu'en général elle a amélioré l'affection cutanée; 3° qu'elle a évidemment amélioré la santé, excepté dans un cas. M. Devergie pense que cette médication n'est pas sans valeur; qu'elle peut préparer la peau à l'usage d'autres moyens, de manière à les rendre plus prompts et plus efficaces dans leurs effets, et qu'il n'y a en général aucun inconvénient à l'employer pour le traitement d'affections qui auraient été rebelles à d'autres médications. Le seul phénomène fâcheux qu'elle paraît développer, c'est la diarrhée; mais en général, cet effet est de peu de durée. L'hydrothérapie a l'inconvénient d'être longue dans ses effets. Il faut la continuer pendant des mois, et quelquefois pendant une année. En hiver, il est difficile de l'employer.

Je vais actuellement donner quelques notions sur une urine bleue que j'ai examinée cette année, et qui avait été rendue pendant un traitement hydrosudopathique.

Note sur une urine bleue rendue pendant un traitement hydrosudopathique.

Plusieurs médecins ont signalé déjà l'existence d'urines colorées par un sédiment bleu, plusieurs chimistes les ont déjà examinées; quoi qu'il en soit, c'est un fait assez rare pour qu'on saisisse avec empressement les occasions qui se présentent d'étudier cette étrange

anomalie. Pour mon compte, quoique bien placé pour avoir des occasions d'examiner ces cas rares, je n'ai point encore rencontré d'urines bleues, et celle qui fait l'objet de cette note est la première que j'aie vue.

Si l'examen qui va suivre est incomplet, en voici les deux raisons :

1° Je n'ai eu à ma disposition qu'une très faible quantité d'urine;

2° Je ne crois pas qu'on doive consacrer beaucoup de temps à l'examen des produits morbides qu'on n'a pas recueillis soi-même, ou qui ne vous ont pas été remis par des médecins dignes de foi qui eux-mêmes les ont recueillis; c'est le seul moyen d'éviter toute fraude et toute supercherie.

Les urines que je vais examiner ont été rendues devant M. Priesnitz, qui les a remises à M. le docteur Schmitz qui me les a apportées. Ce n'est donc que très indirectement que ces urines me sont parvenues. Cette circonstance diminue l'authencité du fait qui va suivre; cependant je dois observer en commençant que l'examen de cette urine tend à me prouver que c'est bien un produit pathologique.

Ces urines ont été rendues par un malade qui avait habité vingt-sept ans Surinam, et qui avait été sujet à deux fièvres intermittentes très opiniâtres qui avaient duré vingt-sept ans avec un développement très considérable

de la rate et du foie. Il avait subi beaucoup de traitements et cela sans succès, pris des quantités considérables de quinine et de vin de Porto. En 1839 il est allé à Graefenberg ; il était en traitement hydrosudopathique pendant neuf mois sans amélioration bien sensible ; les forces étaient revenues, mais le gonflement de la rate et du foie subsistait toujours. Dans le neuvième mois, il a vu que les compresses mouillées qu'il portait sur l'abdomen étaient maculées de taches rouge-brun comme des decoctés de quinquina.

Quinze jours après, dans le mois de novembre, il a vu un matin que son urine avait changé de couleur, elle était foncée, et quelques heures après il a vu qu'elle était tout-à-fait bleue; elle est devenue successivement verte, puis noirâtre. Cela a duré à peu près quinze jours, et après cette époque la guérison s'est établie. Il est resté dix-huit mois à Graefenberg pour se fortifier, et sa guérison ne s'est pas démentie : elle est complète ; le foie et la rate sont revenus à la dimension normale ainsi que l'a constaté M. le docteur Schmitz.

M. le docteur Schmitz a observé trois fois des sédiments bleus des urines chez des malades soumis au traitement hydrosudopathique, deux syphilitiques, et chez un vieillard danois avec des obstructions au bas-ventre ; dans ces trois cas, c'était un sédiment bleu. Un des deux syphilitiques était soumis au traitement

mercuriel, l'autre n'avait pas pris de ce métal.

Dans les trois cas, ces sédiments bleus ont été observés dans la période de guérison.

M. Schmitz a observé des sédiments bleus dans la piscine de l'établissement hydrosudopathique de Priesnitz.

1° Les urines que j'ai examinées ont une forte odeur ammoniacale; leur saveur est salée; elles ont une couleur bleue intense; elles laissent déposer un sédiment d'une belle couleur bleue.

2° Examiné au microscope, le sédiment m'a paru formé de globules d'une très grande ténuité, d'une grande régularité pour la forme, qui est ovoïde, et pour les dimensions que j'estime être 173 environ des globules du sang humain.

3° L'urine ramène au bleu le papier du tournesol rougi par un acide.

4° Les réactifs y indiquent la présence des phosphates, sulfates, chlorures, de la chaux, de la magnésie et de l'ammoniaque.

5° La matière colorante bleue se dissout en partie dans l'éther qu'elle colore en bleu; les liqueurs éthérées, étant évaporées, fournissent un résidu très faible d'une huile fixe, d'une odeur repoussante.

6° L'alcool dissout en partie, à l'aide de l'ébullition, la matière colorante, et laisse un résidu d'une couleur plus foncée.

7° L'acide nitrique détruit la matière colorante et fournit une liqueur d'une couleur paille.

8° L'acide sulfurique, étendu du double de son poids d'eau, ne détermine aucun changement.

9° La dissolution d'acide oxalique semble dissoudre la matière colorante, et on obtient une liqueur bleue que la filtration donne très limpide.

10° L'ammoniaque ne produit aucun changement sur la matière colorante.

11° La potasse dégage de l'ammoniaque et détruit par l'ébullition la matière colorante.

Réflexions. — L'urine examinée me paraît renfermer les principes salins ordinaires de l'urine ; l'urée s'est transformée, par le temps, en carbonate d'ammoniaque ; je n'ai pas trouvé d'acide urique. La matière colorante est toute spéciale ; je crois qu'on peut la considérer comme une substance organique particulière. Tout doit nous conduire à cette conclusion : — 1° l'examen microscopique ; — 2° l'action des réactifs.

En effet, il résulte évidemment de ces recherches qu'on n'avait point affaire à de l'indigo, à du tournesol, ni à d'autres matières bleues végétales, ni à du bleu de Prusse. Quelle peut donc être la nature et l'origine de ce singulier produit ? Nous ne pouvons, à cet égard, que soumettre les réflexions suivantes :

sous l'influence de l'acide chlorhydrique, l'albumine donne une couleur bleue intense qui n'est pas sans analogie avec le produit examiné ; mais dans l'économie, l'acide chlorhydrique ne se trouve jamais à l'état de concentration suffisant pour produire cette transformation.

J'ai observé, il y a environ douze ans, une matière colorante bleue qui présentait la plus grande ressemblance avec le sédiment de cette urine, elle se comportait exactement de même avec les réactifs, elle avait été produite par l'altération spontanée du gluten conservé à un air sec. On peut admettre d'après cela que les matières albumineuses peuvent se transformer spontanément, dans quelques circonstances rares et indéterminées, en globules organiques d'une belle couleur bleue.

PRÉPARATIONS SULFUREUSES.

Poudre de Pihorel, son emploi dans les hydropisies (Laugier).

La poudre de Pihorel a été employée avec succès contre la gale. Elle a paru à M. Laugier de Barjols très utile dans le traitement des épanchements de sérosité, toutes les fois, bien entendu, que cette infiltration, ou partielle ou générale, ne prend point sa cause déterminante dans une lésion organique profonde. Voici comme M. Laugier s'exprime :

« Les succès que j'ai obtenus en pareils cas de l'administration de ce médicament sont assez nombreux pour que je puisse me hasarder de le présenter comme très avantageux dans le traitement d'une maladie contre laquelle viennent si souvent échouer tant de substances médicamenteuses. »

M. Laugier prescrit 2 grammes de sulfure de chaux en frictions dans la paume des mains avec un peu d'huile, jusqu'à complète absorption.

Je donnerai plusieurs préparations sulfureuses à l'article de la médication révulsive.

DÉPURATIFS.

Pilules dépuratives (Righini).

Extrait alcoolique de salsepareille	2 gram.
Résine de gayac artificielle	1 gram.
Extrait de genièvre	q. s.

F. s. a. 18 pilules. — On en administre deux par jour.

Pilules aux trois extraits (Double).

Extrait de douce-amère	12 gram.
Extrait de salsepareille	10 gram.
Extrait d'aconit	2 gram.

F. s. a. 100 pilules. — De 2 à 8 par jour dans le rhumatisme chronique, les affections syphilitiques anciennes.

DIURÉTIQUES.

Potion diurétique active (F. H. Lyon).

Infusion de raifort	150 gram.
Sirop scillitique	30 gram.
Teinture de digitale	25 goutt.

Mêlez. — A prendre en deux ou trois fois dans la journée.

Vinaigre de digitale (professeur Nasse).

Feuilles de digitale	32 gram.
Vinaigre fort	384 gram.

Digérez à une douce chaleur pendant trois jours et filtrez.

Peut être administré seul par gouttes ou à des doses plus élevées. Devient, lorsqu'on l'emploie en saturation, c'est-à-dire combiné à la potasse, un moyen puissant d'exciter la diurèse, moyen dans lequel on retrouve encore les propriétés sédatives de la digitale.

Décoction diurétique (Hufeland).

Squames de scille	2 gram.
Eau	q. s.

Faites cuire jusqu'à ce qu'il ne reste que 250 gram. de liquide; ajoutez alors

Racine de valériane	8 gram.

Retirez du feu, et, après refroidissement, passez. Ajoutez à la colature :

Mucilage de gomme d'Arabie	12 gram.
Résine de gayac en poudre	8 gram.
Teinture alcaline	8 gram.
Laudanum de Sydenham	20 goutt.
Esprit éthéré de nitre	8 gram.
Sirop d'écorce d'oranges amères	32 gram.

F. s. a. une potion.

Potion de Trusen contre les hydropisies.

Elixir acide de Haller	10 gram.
Eau commune	180 gram.
Oxymel scillitique	60 gram.

M. — F. s. a. une potion dont on donne deux cuillerées à bouche toutes les deux heures. Dans tous les cas d'hydropisie qui n'ont pas pour point de départ un état pathologique des organes de la respiration ou une désorganisation considérable du foie, M. Trusen emploie à l'intérieur l'élixir acide de Haller ou l'acide phosphorique; et pour augmenter l'activité de la peau, il a joint l'usage des bains de vapeur alcooliques.

Elixir acide de Haller.

Acide sulfurique à 66°
Alcool rectifié, aa p. é. Mêlez.

Infusion diurétique (Garbe).

Semences d'orties	10 gram.
Faites infuser dans eau	1,000 gram.
Ajoutez sirop de sucre	100 gram.

A prendre dans les cas d'hydropisies.

Extrait acétique de colchique (Scudamore).

On épuise par le vinaigre distillé de la racine sèche de colchique. On évapore au bain-marie jusqu'en consistance de miel. 5 centigrammes de cet extrait équivalent à 4 grammes de vinaigre de colchique ordinaire. Cette forme est beaucoup plus énergique que celle de l'extrait aqueux ou alcoolique; elle est beaucoup mieux tolérée par l'estomac que le vinaigre de colchique.

Scudamore est un auteur estimé d'un livre sur la goutte. La recette que nous publions a été longtemps tenue secrète.

Pilules d'extrait de colchique (Scudamore).

Extrait acétique de colchique	10 gram.
Poudre de guimauve	q. s.

F. s. a. 100 pilules.

On en prendra de 1 à 5 par jour, jusqu'à effet purgatif, pour combattre la goutte.

Pilules antigoutteuses.

Extrait de coloquinte composé	20 gram.
Extrait alcoolique de colchique	20 gram.
Extrait d'opium	1 gram.

F. s. a. des pilules de 15 centigrammes. — Ces pilules se prescrivent à la dose de 1 à 6, jusqu'à effet purgatif. Les médecins qui répugnent à prescrire des remèdes secrets peuvent remplacer les *pilules de Lartigue* par les

pilules précédentes; mais je dois avertir que la formule de M. Lartigue est encore tenue secrète par son auteur, et ce serait à tort qu'on donnerait le nom de pilules de Lartigue aux pilules précédentes.

Alcalins ; dissolution des calculs (Ure).

Les meilleurs dissolvants directs de l'acide urique sont les préparations de la base alcaline, qui a le plus d'affinité pour lui, c'est-à-dire les préparations de potasse, et spécialement le carbonate et le borate de cette base. Le borate de potasse mérite surtout d'être recommandé, pour ce motif que, s'il donne lieu à un précipité, ce dernier est immédiatement redissous par un léger excès d'eau, ce qui n'arrive pas avec le carbonate de potasse ou de soude, ni avec le biborate de soude. Ce serait donc une excellente méthode, pour tirer parti simultanément de la puissance dissolvante du carbonate et du borate de potasse, que de recourir à l'administration du borotartrate de cette base; en effet, le tartrate, pendant son passage dans le torrent circulatoire, se transforme en carbonate potassique, tandis que le borate pénètre dans les secondes voies et les traverse sans éprouver de changement dans sa constitution chimique. Une remarque faite par M. le professeur J. Liebig trouve naturellement sa place ici; c'est que, dans le

provinces Rhénanes, où les habitants font généralement usage, pour leur boisson ordinaire, de vins légers et contenant une proportion considérable de tartre, l'affection calculeuse est inconnue.

Les remarques précédentes du docteur Ure sont très intéressantes; et j'ai la ferme conviction qu'en administrant les sels qu'il préconise en dissolution dans une grande quantité d'eau, d'après les règles que j'ai exposées dans mon précédent Annuaire, on préviendra sûrement le développement de la gravelle.

Dissolution des calculs (Pelouze).

Jai dans mon Annuaire de l'an passé, page 199, donné une note assez étendue sur les lithontriptiques en général, et sur les eaux de Vichy et l'acide benzoïque en particulier. M. Pelouse a lu à l'Académie des sciences, le 21 mars 1842, un rapport sur le même sujet. Ce travail n'ajoute aucun fait pratique nouveau à ceux que j'ai présentés; il ne modifie en aucune manière les conclusions auxquelles je suis arrivé.

M. Pelouze a fait de nombreuses expériences tant sur des calculs isolés que sur des calculs encore dans la vessie, et il a vu que l'influence dissolvante des bicarbonates alcalins employés en irrigation était très faible. Le borate de soude a semblé plus utile que le bicarbonate.

Boisson acidulée pour prévenir la formation de la gravelle.

Bitartrate de potasse	5 gram.
Borate de potasse	1 gram.
Bicarbonate de potasse	1 gram.
Eau	625 gram.

Renfermez dans une bouteille bien bouchée. On en prendra 5 à 6 bouteilles chaque jour.

Boisson alcaline pour prévenir la formation de la gravelle.

Borate de potasse Bicarbonate de potasse, aa	1 gram.
Eau	625 gram.

Mêlez dans une bouteille bien bouchée.

Calculs urinaires du Musée de l'hôpital de Guy (G. Bird).

Ce Musée contient aujourd'hui 363 calculs; à l'époque où Marcet publia son ouvrage il en contenait 228. Voici un tableau indiquant de quelle matière est composé le noyau des calculs qui ont été analysés :

1er Genre. Noyau d'acide urique	245 calculs.
2e Genre. Noyau d'urate d'ammoniaque	17
3e Genre. Noyau d'oxide urique	0
4e Genre. Noyau d'oxalate de chaux	45

5e Genre. Noyau d'oxide cystique	11
6e Genre. Noyau de phosphate terreux	21
7e Genre. Calculs qui n'offrent aucune disposition particulière à l'intérieur	3

Alcalins ; leur emploi dans la goutte (Petit).

Voici le résumé d'une nouvelle série de 89 observations publiées par M. Petit. Il paraît que la goutte se développe un peu plus tôt chez les malades qui sont goutteux héréditairement que chez ceux chez lesquels la goutte est acquise ; mais il ne semble pas que l'âge des malades, ni l'ancienneté de la goutte, pas plus que la circonstance de l'hérédité ou de non-hérédité de cette maladie, exercent une bien grande influence sur l'efficacité de son traitement.

Non seulement ceux de ces 89 goutteux qui avaient des articulations plus ou moins roides et inflexibles, ont recouvré plus ou moins de souplesse dans ces articulations, toutes les fois qu'il n'y avait pas ankylose complète, et marchent maintenant avec beaucoup plus de facilité, quelques-uns, comme s'ils n'avaient jamais été goutteux, mais chez quelques-uns d'entre eux, des concrétions plus ou moins considérables ont disparu. Ainsi un goutteux, M. C., avocat à Bellac (Haute-

Vienne), a écrit à M. Petit : « Je vous dirai que les deux énormes concrétions que j'avais au coude sont dissipées. Je perdis celle du bras gauche à mon premier voyage à Vichy; l'autre a disparu depuis ma dernière saison. Mes autres nodosités sont restées dans le même état; elles s'ouvrent de temps à autre et jettent de la craie. »

Quant à des accidents survenus par suite de l'emploi des eaux de Vichy chez les goutteux, M. Petit déclare qu'il n'en connaît pas, et qu'il serait obligé à celui qui en connaîtrait de vouloir bien les publier, ce qui lui sera très facile, parce que les goutteux qui ont pris les eaux de Vichy sont tous parfaitement connus. Il le prierait seulement de ne négliger aucune des circonstances dans lesquelles ces accidents seraient arrivés, afin de mettre tout le monde à même de pouvoir apprécier les faits.

Sans doute, tous les goutteux ne sont pas dans des conditions convenables pour pouvoir supporter les boissons alcalines, et on ferait certainement plus de mal que de bien, dans cartains cas, si on voulait les soumettre tous au même traitement : aussi le médecin doit-il, chez les goutteux comme chez les autres malades, tenir compte de toutes les conditions dans lesquelles ils se trouvent, pour décider si le traitement peut leur être appliqué.

Sirop contre les calculs biliaires (Righini).

Gomme gutte	
Extrait de rhubarbe, aa	4 gram.
Eau pure	60 gram.
Sirop simple à 30°	360 gram.

Dissolvez dans l'eau la gomme gutte et l'extrait de rhubarbe, mêlez au sirop, évaporez au bain-marie jusqu'à réduction à 300 grammes. Ajoutez alors :

Bicarbonate de potasse	15 gram.
Dissous dans eau	45 gram.
Vous obtiendrez ainsi	360 gram.

de sirop que vous conserverez dans une bouteille bien bouchée.

Dose pour les adultes, 30 à 50 gram.

Bains alcalins ; leur utilité contre certains états atoniques des tissus (Payan).

M. Payan, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu d'Aix, recommande les bains alcalins locaux dans les phlegmasies qui, ayant parcouru leur stade d'acuité, sont ensuite indéfiniment persistantes, moins par la continuation de la phlegmasie, que par un certain état d'atonie des parties qui ont été longtemps le siége de l'inflammation. Ainsi, après les inflammations phlegmoneuses des doigts, des bras, quand les chairs des plaies restent blafardes, languissantes, rien n'est plus avantageux que l'usage des bains alcalins locaux. A Aix, ces bains se donnent avec une lessive légère de cendres de sarment.

Pommade alcaline (Brierre de Boismont).

Carbonate de potasse	10 gram.
Axonge	40 gram.

Mêlez. Employée concurremment avec la décoction de cerfeuil pour combattre les démangeaisons des parties génitales et qui siégent au pourtour de l'anus, qui se lient à un herpès ou à un eczéma des parties génitales.

Savon onctueux (Docteur Handschub).

Graisse de porc	1000 gram.

Ajoutez peu à peu :

Liqueur de potasse caustique (pesanteur spécifique, 1,333)	500 gram.

Agitez avec soin pendant quatre heures.

A employer dans les affections psoriques comme succédané du savon mou ou savon vert, dont l'odeur est si repoussante pour la plupart des personnes appelées à en faire usage.

Il est incontestable qu'il est souvent avantageux d'employer dans des pommades antipsoriques du savon mou, et que celui du commerce a une odeur infecte et une couleur désagréable. J'en ai préparé d'excellent en saponifiant par de la liqueur de potasse caustique de la graisse fraîche de rognons de veau, en dissolvant le savon dans l'alcool, distillant et aromatisant avec l'essence d'amandes amères. On obtient ainsi un savon mou, transparent et d'une très bonne odeur. Les parfumeurs l'emploient avec avantage.

Pommade de carbonate de potasse et de chaux (Devergie).

Carbonate de potasse	4 gram.
Chaux	2 gram.
Axonge	30 gram.

Mêlez. Sous l'influence de cette pommade et des bains alcalins, un malade qui portait une ichtyose brune, a vu sa peau devenir lisse et onctueuse.

Liniment anti-arthritique (Turck, de Gand).

Dans mon Formulaire j'ai donné la formule du liniment du docteur Turck; mais comme je ne suis pas entré dans des détails suffisants, je vais y suppléer aujourd'hui.

On prépare d'abord des lessives de potasse caustique de 2, 4, 6, 8, 10 et 12° Baumé, dans lesquelles on dissout de l'alumine récemment précipitée (de l'alun au moyen de l'ammoniaque liquide), en quantité suffisante pour faire disparaître la réaction alcaline de la liqueur, ou, pour mieux dire, jusqu'à saturation complète.

Pour dix bouteilles de liqueur ainsi saturée (de quelque degré qu'elle soit), on prend :

Gomme arabique	320 gram.
Térébenthine de Venise	200 gram.
Sirop simple	200 gram.
D'huile d'olives	100 gram.

Et avec un jaune d'œuf on forme une émul-

sion que l'on répartit exactement entre les dix bouteilles, auxquelles on ajoute encore :

Esprit-de-vin (36° Baumé)	250 gram.

Dans lequel on a fait dissoudre autant de camphre qu'il est possible.

Ce mélange doit être conservé dans des bouteilles bouchées avec soin, et agité au moment où l'on veut en faire usage.

La bouteille peut être composée à 750 gram.

Le remède est prescrit à tel ou tel degré (1, 2, 3, 4, 5, 6), suivant l'intensité de la maladie.

Fuligokali (Deschamps).

Dans mes Annuaires de 1841 et 1842, j'ai parlé de l'anthrakokali ; je vais faire connaître aujourd'hui un médicament analogue, proposé par M. Deschamps.

Potasse caustique	20 gram.
Suie brillante pulvérisée	100 gram.
Eau distillée	q. s.

On fait bouillir pendant une heure, on laisse refroidir, on étend d'eau pour que la filtration se fasse mieux ; on filtre, on évapore, on dessèche pour obtenir le fuligokali en écaille ou en poudre ; on renferme dans des flacons secs et chauds.

Pour le fuligokali sulfuré, on prend :

Fuligokali	60 gram.
Potasse caustique	14 gram.
Soufre	4 gram.

On chauffe le soufre et la potasse avec un peu d'eau ; après la dissolution de soufre, on ajoute le fuligokali, on évapore, on dessèche et on renferme dans des flacons secs et chauds.

Pommade de fuligokali sulfuré (Deschamps).

Fuligokali sulfuré	2 gram.
Eau	2 gram.
Ajoutez	
Axonge	30 gram.

La pommade de fuligokali doit être préparée de la même manière.

Pilules de fuligokali sulfuré (Deschamps).

Fuligokali sulfuré	20 gram.
Amidon	10 gram.
Gomme adragante	50 centigr.
Sirop simple	q. s.

F. s. a. — 100 pilules, qu'il faut recouvrir de deux ou trois couches de gomme adragante, et qu'il faut renfermer dans des flacons. On prépare de même les pilules de fuligokali ; il n'est pas utile de les recouvrir de gomme.

Sirop de fuligokali sulfuré (Deschamps).

Fuligokali sulfuré	80 centigr.
Eau	1 gram.
Sirop simple	158 gram.

Dissolvez le fuligokali sulfuré, ajoutez le sirop et mêlez. — M. Deschamps a vu employer

avec succès, dans les affections cutanées, le fuligokali sulfuré à l'extérieur en pommade et à l'intérieur en pilules, car il ne peut être délivré en paquets.

Pommade de fuligokali (Deschamps).

Fuligokali	1 à 2 gram.
Axonge	30 gram.

Mêlez. — M. Gibert a reconnu à cette pommade des propriétés résolutives et légèrement stimulantes. A une dose plus élevée, cette pommade devient très irritante.

MÉDICATION ANTIPHLOGISTIQUE.

Formule de la saignée (Boudin).

M. Boudin a trouvé qu'on retirait d'immenses avantages à pratiquer la saignée debout, c'est-à-dire, le malade étant placé dans la position la plus favorable à la production de la syncope. Voici comment s'exprime à ce sujet le médecin en chef de l'hôpital militaire de Marseille. « Depuis un an que j'ai généralisé ce *modus faciendi* dans mes salles, j'économise une prodigieuse quantité de sang à mes malades. Aussitôt la moiteur et la réfrigération du corps survenues sous l'influence de la syncope, le malade est replacé dans son lit qui est maintenu aussi élevé que possible. On le couvre de nombreuses couvertures et l'on favorise, avec des boissons tièdes, la transpiration. Plus le malade est faible, plus

je tiens à la stricte observation de ces règles, qui, avec une déperdition de sang tout-à-fait insignifiante, me fait obtenir souvent ce que de larges saignées ne produisent pas. On peut, pour activer la promptitude de la syncope, placer préalablement le malade dans un pédiluve sinapisé. Au besoin, on le saigne aux deux bras à la fois. J'ai signalé les grands avantages de cette pratique, à la page 326 de mon Traité des fièvres; mais la question arsenicale a fait passer ce point inaperçu, je le recommande avec instance à la publicité de votre Annuaire. »

Traitement de la variole (Fouquier).

Nous extrayons des leçons cliniques de M. le professeur Fouquier les préceptes suivants sur le traitement de la variole, maladie qui, cette année, a été très meurtrière à Paris. — Quand la variole est simple et bénigne, le traitement est également simple : on s'en tient à une médecine expectante. Dans certains cas graves, quand il y a beaucoup de fièvre, délire au début avec langue sèche et voilée, la saignée est indiquée, et on peut la répéter selon les circonstances, non pas dans le but de faire avorter l'éruption (ce qui est impossible, quoi qu'en disent certains médecins), mais afin de modérer le degré d'éréthisme inflammatoire. On pratique encore l'émission sanguine à l'époque de la fièvre secondaire, quand il y a un

appareil symptômatique qui fait craindre une complication cérébrale. Peut-on administrer les vomitifs dans cette affection? Ils sont indiqués lorsqu'il y a des phénomènes bilieux du côté de l'estomac, que le pouls n'est pas trop fébrile et que l'inflammation de la gorge est légère; les vomitifs facilitant les mouvements d'expansion vers la peau, favorisent le développement de l'éruption. C'est surtout chez les sujets délicats, faibles, dont la constitution ne permet pas de recourir aux émissions sanguines, que les vomitifs peuvent être employés avec avantage.

Dans la variole, il y a un phénomène qui est assez ordinaire, c'est la constipation. Convient-il de lui opposer les lavements ou les purgatifs? On emploie avec avantage les lavements, parce qu'ils débarrassent le tube intestinal sans secousses. Quant aux purgatifs, on ne les donne jamais durant l'éruption variolique, parce qu'ils secoueraient trop vivement l'organisme et exposeraient les malades à un refroidissement, ce qu'il importe surtout d'éviter. Lorsqu'il existe un mal de gorge intense, avec fièvre, délire, céphalalgie, etc., on emploie quelquefois utilement les sangsues au cou ou aux apophyses mastoïdes, et souvent elles suffisent sans avoir besoin de recourir aux saignées générales. La même indication se présente lorsqu'il y a une douleur vive à l'épigastre, avec vomissements et au-

tres symptômes d'irritation gastro-intestinale. On les applique sur la région épigastrique. Si la maladie est à une période avancée et qu'elle revête la forme typhoïde ou adynamique avec symptômes nerveux, on applique des vésicatoires volants et des sinapismes sur les jambes et sur les cuisses.

Les narcotiques sont utiles, du moins d'après l'autorité imposante de Sydenham. Ce médecin employait le laudanum, principalement le soir, pour calmer l'exacerbation fébrile habituelle de la nuit. M. Fouquier fait remarquer que le calme produit par les préparations opiacées, n'est souvent qu'apparent, et que les narcotiques exaspèrent plutôt qu'ils ne modèrent les accidents nerveux, surtout lorsque ceux-ci dépendent d'un état inflammatoire du cerveau ou même de tout autre viscère; aussi recommande-t-il de ne les administrer qu'avec prudence.

Médicaments émollients.

Julep gommeux (F.-H. Lyon).

Infusion de violette	120 gram.
Gomme arabique	2 gram.
Sirop de guimauve	30 gram.

Tablettes de bouillon (Cadet).

Cuisse de bœuf dégraissée	6 kilogr.
Pieds de veau	n° 6.

Carottes,
Navets
Poireaux
Céleri, aa une forte botte.
Oignons brûlés,
Clous de girofle, de chaque n° 6.
Gomme arabique 600 gram.

1° Hachez la chair musculaire, triturez-la dans un mortier de marbre avec une suffisante quantité d'eau, et exprimez ; répétez ce traitement jusqu'à ce que la viande soit épuisée ; soumettez enfin le résidu à la presse. Faites bouillir un instant les liquides réunis ; passez-les à travers une étamine ; évaporez la colature au bain-marie jusqu'à ce qu'elle soit réduite à demi-litre environ.

2° Lavez et coupez les légumes et les pieds de veau ; mettez ces substances dans une marmite autoclave avec les oignons et les clous de girofle, et ajoutez de l'eau de rivière pour immerger le tout ; faites bouillir sur un feu doux ; laissez un peu refroidir avant d'ouvrir l'autoclave, passez le décocté, achevez de le laisser refroidir, dégraissez-le ; remettez-le sur le feu pour le clarifier avec deux blancs d'œufs battus. Passez, évaporez la colature au bain-marie.

3° Durant ces opérations, vous avez fait fondre la gomme arabique dans son poids d'eau, et vous la passez à travers une toile ; ensuite versez la solution dans le bouillon de

pieds de veau et de légumes évaporé aux trois quarts; continuez l'évaporation; enfin ajoutez-y le demi-litre du premier produit mis à part, mélangez en continuant d'évaporer un peu; puis enfin coulez dans des moules selon l'art, et faites sécher à une douce température.

Chaque tablette pesant 15 grammes, fondue dans 250 grammes d'eau bouillante, avec addition de 1 gramme de sel marin, donne une bonne tasse de bouillon.

Tablettes pectorales de Boubel (brevet expiré).

Ricins dépouillés de spermoderme	125 gram.
Mannite en poudre	64 gram.
Baume de tolu concassé	12 gram.
Gomme arabique en poudre	16 gram.
Sucre en poudre	500 gram.
Laque carminée	4 décigr.

On introduit le baume de tolu dans une fiole avec 12 grammes d'alcool à 36°, on laisse en macération pendant quatre jours. Les semences de ricins sont placées de même pendant quatre jours dans suffisante quantité d'alcool à 36°; après ce laps de temps on soumet à la presse l'alcool de ricins, on le mêle intimement dans un mortier de marbre avec le sucre, la laque carminée et la mannite qui d'avance ont été mêlées exactement. D'autre part, on met 30 grammes d'eau distillée dans le vase qui contient l'alcool de tolu, on fait chauffer un instant au bain-marie, on filtre et

on se sert de cette eau odorante pour faire avec la gomme un mucilage qui sert à faire des tablettes de 2 grammes ; dose dix par jour pour les adultes, et trois à six pour les enfants.

Looch solide de Gallot (brevet expiré).

Amandes douces	1 kilogr.
Amandes amères	125 gram.
Gomme arabique	2 kilogr.
Sucre blanc	2 kilogr.
Eau de fleur d'oranger	250 gram.

Faites selon l'art une pâte.

Dictamia (*Groult et Boutron Roussel*) (brevet expiré).

Sucre	217 gram.
Fécule	125 gram.
Crême d'épeautre	92 gram.
Cacao caraque en poudre	31 gram.
Cacao maragnan en poudre	31 gram.
Vanille	1 gram.

On mêle toutes ces substances ensemble, et on obtient un mélange de couleur de café au lait, d'un goût agréable et destiné à faire des déjeuners à l'eau ou au lait.

Conversion des pommes de terre en farine (Liebig).

Les pommes de terre, préalablement lavées et pelées, sont coupées en tranches de 0.m 005 à 0.m 006 d'épaisseur, puis jetées dans une cuve en bois, où on les couvre

d'eau, à laquelle on a ajouté 2 à 3 p. 100 d'acide sulfurique concentré. On les laisse dans ce liquide pendant vingt-quatre à trente-six heures; on soutire ensuite, et on verse dessus de l'eau pure qui doit être plusieurs fois renouvelée pour entraîner complètement l'acide.

Les pommes de terre parfaitement rincées, sont séchées à l'air sur des claies. Leur dessiccation s'opère rapidement; elles restent d'un blanc éclatant, et on peut les convertir en une fine farine qui, dans beaucoup de cas, remplace la farine de blé. Sans l'emploi de l'acide sulfurique, les pommes de terre noircissent; elles ont l'apparence d'une substance cornée; elles sont difficiles à sécher et moisissent facilement.

Si les pommes de terre qui ont subi cette préparation sont cuites à la vapeur et mises en fermentation par les procédés ordinaires, elles donnent à la distillation une eau-de-vie entièrement exempte de goût d'empyreume.

Les pommes de terre ainsi préparées peuvent fournir des cataplasmes économiques et utiles dans une foule de cas.

Potion à la cire (Noël Thiaville).

Cire blanche	15 décigr.
Sucre blanc	8 gram.
Poudre gomme arabique	4 gram.
Infusé léger de camom. romaine	108 gram.
Extrait aqueux d'opium	5 centigr.

M. et F. s. a. — Une potion.

Pour préparer convenablement ce médicament, il faut se servir d'un mortier de marbre et d'un pilon de cristal ou de bois, échauffer ces deux corps graduellement avec de l'eau bouillante. Lorsque les bords extérieurs du mortier sont chauds, on rejette l'eau, puis on triture le sucre déjà divisé en petits fragments avec la cire que l'on a fait liquéfier préalablement; on détache le saccharolé cireux qui adhère aux parois du mortier, et l'on continue la trituration jusqu'à ce que le tout soit parfaitement divisé; alors on ajoute la gomme, puis l'infusé par petites portions toujours en triturant, pour obtenir un mucilage bien homogène. On y joint ensuite et on mêle exactement l'extrait d'opium, qu'on a eu soin de dissoudre à part.

En se conformant à ce mode de manipulation, on a pour produit une potion dans laquelle la cire se trouve tellement divisée, qu'elle reste en grande partie en suspension dans le mucilage. Par le refroidissement, il est vrai, il en vient bien surnager quelque peu; mais on parc à cet inconvénient en recommandant d'agiter la fiole chaque fois qu'on doit en prendre; par ce simple mouvement, elle se divise de nouveau sans être grumelée.

Il est prudent pour le pharmacien de purifier et de blanchir lui-même la cire qu'il destine à cette préparation, parce que la cire

blanche du commerce n'est pas assez pure, et parce qu'on y introduit, soit pour augmenter son poids, soit pour ajouter à sa dureté, des substances étrangères; si la cire blanche est préférée à la cire jaune, c'est qu'elle est privée de l'odeur particulière à celle-ci, odeur qui déplaît à beaucoup de personnes.

Cette potion, dont on donne une cuillerée à bouche toutes les heures, ne convient pas seulement dans l'affection dysentérique, mais encore dans l'entérite aiguë et chronique, et spécialement dans les diarrhées aiguës ou chroniques, accompagnées de vives douleurs.

Traitement des brûlures chez les nouveaux-nés (Payan).

Il ne faut faire que des pansements rares, des plaies résultant de blessures chez les nouveaux-nés. On recouvre les surfaces brûlées avec le liniment oléo-calcaire composé d'eau de chaux 400 gram., huile d'olive 50 gram. On recouvre ensuite d'une couche épaisse de coton cardé fin. Des compresses et des tours de bandes complètent le pansement qu'on peut laisser pendant plusieurs jours sans y toucher.

ACIDULES, TEMPÉRANTS.

Sirop des quatre fruits (E. Mouchon).

Cerises,	
Groseilles,	
Fraises,	
Framboises,	aa parties égales.

On prive les cerises de leurs noyaux, on réunit les quatre fruits dans une terrine, on les écrase avec soin, on ajoute aux quatre fruits un cinquième de vin de bonne qualité, on porte la terrine à la cave; après vingt-quatre heures de séjour, on soumet à la presse, on filtre le vin obtenu par la pression, et on fait dissoudre dans ce produit, à l'aide de la chaleur du bain-marie, en se servant d'un ballon, du sucre blanc en poudre grossière, dans la proportion de 956 grammes de sucre pour 500 de vin filtré.

Présure liquide (J. Wislin).

Estomac de jeunes veaux	10 parties.
Chlorure de sodium	3 parties.
Alcool à 80 c. (31e cartier)	1 partie.
Eau	16 parties.

On divise avec des ciseaux la membrane de l'estomac, on la malaxe avec le sel et la présure qui se trouve dans l'intérieur de cet organe; on place le tout dans un pot de terre ou de grès, recouvert d'un papier qu'on dépose dans un lieu frais. Ce mélange est laissé

en contact pendant assez de temps, pour qu'une odeur de fromage désagréable, qu'il avait primitivement, soit remplacée par l'odeur propre de la présure; le temps de cette réaction (que l'on ne saurait préciser) varie de un à deux mois, suivant la température; à cette époque, on le délaie exactement avec la quantité d'eau, puis on y ajoute l'alcool et on filtre. On peut colorer avec du caramel.

Traitement du scorbut et du purpura.

Manger chaque jour deux ou trois citrons, une botte de cresson et de l'oseille.

Boire chaque jour, matin et soir, un demi-verre d'un vin préparé comme il suit :

Quinquina jaune royal	50 gram.
Racine de raifort	200 gram.
Feuilles de cochléaria	2 poignées.
Eau-de-vie	1/4 de litre.
Bon vin blanc	2 litres.

F. s. a. On pourra se gargariser plusieurs fois par jour avec ce même vin étendu d'eau.

Ce traitement a été employé plusieurs fois avec beaucoup d'efficacité.

M. Chomel a rapporté cette année, dans sa clinique, de remarquables exemples de guérison prompte et radicale de scorbut, au moyen de l'administration d'oranges prises en grande quantité, pour seul médicament.

MÉDICATION TONIQUE.

SELS DE QUININE.

Le quinquina, les sels de quinine sont placés à la tête des médicaments toniques, et cependant de nouvelles observations que nous rapporterons plus loin, démontrent d'une manière positive que le sulfate de quinine administré à haute dose, loin de produire les effets ordinaires des agents toniques, augmentation d'accélération du pouls, accroissement des forces vives de l'économie, produit des effets tout opposés : diminution remarquable dans le nombre des pulsations dans un temps donné, dépression considérable et permanente des forces. Si l'on joint à cela une action très remarquable sur le système nerveux, action qui, poussée dans ses dernières limites, peut déterminer les accidents les plus variés, tels que la céphalalgie, la surdité, l'amaurose, le délire, le coma, la mort! on devra séparer complètement les sels de quinine des autres agents toniques, pour en former une section spéciale qui entrera peut-être un jour dans une de ces nombreuses catégories d'*agents controstimulants*, comme le veut Giacomini, ou qui formera une sous-division dans la classe des altérants, comme je l'ai annoncé dans mon précédent Annuaire.

Quoi qu'il en soit de ces idées, nous allons exposer les effets physiologiques et toxiques

du sulfate de quinine, et faire connaître les remarquables travaux thérapeutiques auxquels cette substance a donné lieu cette année.

Effets physiologiques du sulfate de quinine administré à haute dose.

Dans mon Annuaire de l'année précédente, j'ai appelé l'attention sur les effets physiologiques du sulfate de quinine ; de nouveaux faits sont venus s'ajouter à ceux que je connaissais d'abord. M. Trousseau a cité dans sa clinique le cas d'une malade atteinte d'une névralgie qui paraissait avoir quelque chose de périodique dans le retour des accès. Il lui a donné un gramme de sulfate de quinine, et au bout de trois quarts d'heure, cette femme éprouva des sifflements dans les oreilles et une sensation d'ivresse qui persistèrent toute la nuit; pendant ce temps, elle n'entendait que très difficilement les personnes qui lui adressaient la parole.

Lorsque l'emploi du sulfate de quinine a été longtemps prolongé, la surdité peut persister et rester incurable.

M. Ménière, médecin en chef de l'hôpital des Sourds-et-Muets, a été souvent consulté par des personnes qui venaient d'Afrique, où à la suite de l'administration du sulfate de quinine à haute dose elles avaient été frappées de surdité à tel point qu'il leur était de toute impossibilité d'entendre ceux qui leur adressaient la parole.

De là, cet enseignement thérapeutique qu'il

ne faut point abuser de ce médicament et en donner outre mesure, car il n'est pas juste de croire que le sulfate de quinine soit sans action sur le système nerveux, et qu'administré pendant trop longtemps et à forte dose, il ne puisse avoir les conséquences les plus graves.

Voici, selon M. Briquet, qui, dans ses recherches sur l'emploi du sulfate de quinine sur le rhumatisme, a souvent employé cet agent à haute dose, quels sont les effets physiologiques qu'on observe après son administration. Du côté de l'encéphale, ce sont la titubation, des vertiges, des bourdonnements continuels et très fatigants. Quelquefois la dureté de l'ouïe, la surdité passagère, le trouble de la vue avec dilatation et immobilité de la pupille, et quelquefois une amaurose incomplète. Ces phénomènes ne manquent jamais, et sont en quelque sorte le thermomètre de l'action médicatrice du sel de quinine; ils apparaissent de bonne heure et durent tout le temps de l'usage du sel de quinine; ils sont en proportion de la dose du médicament, s'accroissent et diminuent avec elle. L'amaurose ne s'est manifestée que trois fois; elle n'a duré que quelques heures chez l'un des malades, un jour entier chez l'autre, et deux ou trois jours chez le troisième. La titubation a été une fois portée jusqu'au point de produire un tremblotement des membres et une sorte de carphologie, ce qui n'a ordinairement lieu qu'à la fin du traitement, ou quand on emploie de fortes doses-

telles que celle de 6 grammes : il faut suspendre de suite l'administration du sulfate de quinine et donner de légers excitants. D'autres troubles ont lieu sur le tube digestif; ce sont les nausées et les vomissements. La diarrhée se remarque assez fréquemment vers la fin du traitement; c'est un des effets qu'il faut le plus surveiller, car le sulfate de quinine détermine plus facilement la phlogose de l'intestin grêle ou du gros intestin que celle de l'estomac. On pare à cet inconvénient par des boissons abondantes, par des lavements simples ou laxatifs, administrés fréquemment, et par des aliments pris de bonne heure.

Enfin l'action hyposthénisante du sulfate de quinine peut se faire sentir sur le cœur. Après quelques jours de traitement, il arrive quelquefois que le pouls se ralentit et tombe au-dessous de 50 pulsations, et qu'il devient petit et très faible; quelquefois encore, tout en conservant sa petitesse, le pouls prend de la fréquence. Dans l'un et l'autre cas la peau devient pâle, fraîche, et le malade éprouve une sensation indicible de faiblesse.

Sulfate de quinine, effets toxiques.

Nous avons signalé précédemment les accidents qu'on avait observés à la suite de l'administration du sulfate de quinine à haute dose. Voici de nouveaux exemples qui méritent toute l'attention des praticiens, et qui

doivent les mettre en garde contre un entraînement funeste.

Il entra à l'hôpital, le 27 novembre, un homme âgé de vingt-six ans; il offrait l'état suivant : peau chaude, pouls fréquent, fort et dur; état fébrile général sans aucune complication; l'état des poumons et du cœur était parfait; rien non plus du côté de la tête; l'intelligence parfaitement intacte; point de céphalalgie. Les deux poignets étaient le siége de douleurs très vives; ils étaient gonflés, mais sans rougeur notable. Douleurs moins vives dans les genoux; point dans les hanches. Le diagnostic fut ainsi formulé : rhumatisme articulaire aigu, fébrile, de moyenne intensité.

Quant au pronostic, la maladie paraissait de nature à avoir une durée assez prolongée; on pouvait s'attendre à voir survenir des complications, telles qu'une phlegmasie des séreuses de la poitrine; mais jusque là il n'y en avait aucune apparence. On prescrivit le premier jour 3 grammes de sulfate de quinine en douze paquets, à prendre d'heure en heure : aucun accident ne survint. Le lendemain, les douleurs étaient diminuées aux membres inférieurs, mais elles étaient exaspérées aux poignets. Le cœur, exploré avec soin, ne révélait aucun bruit de souffle, mais ses battements n'avaient plus tout-à-fait leur netteté normale. Le deuxième jour, on prescrivit 5 grammes de sulfate de quinine, à prendre également

d'heure en heure. Le malade n'avait encore pris que 3 grammes 1/2, lorsqu'il fut pris tout-à-coup d'une agitation extrême suivie d'un délire furieux, et de la mort qui eut lieu au bout de quelques heures. A l'autopsie, on trouva toutes les traces d'une méningite générale des plus intenses; suffusion sanguine considérable des méninges; digitation à la surface du cerveau, dont quelques points plus vivement enflammés offraient un commencement de ramollissement, et se laissaient enlever avec les méninges; quantité normale de sérosité dans les ventricules.

Dans le même moment que ce fait venait de se consommer, un cas semblable, mais moins funeste, se passait dans la salle Sainte-Jeanne. Un malade rhumatisant se trouvait à peu près dans les mêmes conditions que le précédent : 6 grammes de sulfate de quinine lui furent administrés ; après la dernière dose de ce médicament, le malade tomba dans une prostration bientôt suivie de délire et d'une agitation extrême, à laquelle a succédé depuis une faiblesse excessive avec immobilité complète. Les douleurs avaient cessé.

Voici trois nouveaux cas rapportés par la *Gazette des Hôpitaux* (13 décembre 1842), qui témoignent encore de l'action toxique du sulfate de quinine administré à haute dose. De ces trois faits, deux se sont passés à l'hôpital Cochin et un à la Charité. A l'hôpital Cochin,

une femme affectée de rhumatisme chronique, ou d'une maladie jugée pour telle, a succombé promptement à la suite de l'administration du sulfate de quinine. Une jeune fille a été, après l'administration du même médicament, affectée d'une amaurose qui dure encore, quoique existant déjà depuis trois semaines, et malgré un traitement énergique et varié.

Le malade de la Charité a, dit-on, éprouvé d'abord de la céphalalgie, des tintements d'oreilles, de l'agitation, puis un délire violent et enfin du coma. Il n'est sorti de cet état qu'après un traitement énergique, et au moment où l'on commençait à désespérer de son rétablissement.

Ces faits, selon nous, ne comportent point d'objections, et réclament de la part du praticien la plus grande circonspection dans l'administration du sulfate de quinine; on pourrait dire cependant que plusieurs médecins, et plus particulièrement M. Piorry, ont administré souvent 5 à 6 grammes et même plus de sulfate de quinine, sans avoir jamais eu aucun accident à déplorer. De semblables faits fussent-ils inexplicables, ils ne sauraient détruire ceux que nous venons de rapporter. M. Piorry a administré des doses énormes de sulfate de quinine, mais c'était dans la fièvre intermittente, quand la rate était prodigieusement tuméfiée, quand le sang était spécifiquement altéré.

Est-il prouvé qu'un médicament doive agir nécessairement de la même manière dans toutes les maladies? et puis quand M. Piorry administrait de telles doses de sulfate de quinine, il employait le sulfate ordinaire, qui est basique et peu soluble, tandis que c'est presque toujours le sulfate acide qu'on a employé, et qui est extrêmement soluble. Nous conseillons au praticien d'imiter la sage réserve du médecin que nous venons de citer, et qui, dans les cas de fièvres intermittentes, réduit aujourd'hui à 1 gramme les doses qu'il emploie, et il en obtient les mêmes effets qu'il produisait autrefois avec 5 ou 6 grammes.

Nous ne craignons pas de le dire, parce que nous l'avons souvent observé, cette dose de 1 gramme par jour est encore exagérée dans l'immense majorité des cas. Nous avons traité à la campagne des fièvres intermittentes rebelles, et nous réussissons tout aussi bien avec 20 ou 30 centigrammes par jour, en ayant soin de continuer pendant quelques jours l'usage du sel de quinine à doses décroissantes; 1 gramme suffisait ordinairement pour tout un traitement. On trouve, dans cette pratique, économie et sécurité.

S'il survenait des accidents, par suite de l'administration du sulfate de quinine, nous pensons que les moyens les plus efficaces à employer seraient les boissons stimulantes, les diffusibles et l'alcool surtout, comme cela

ressort des observations de Giacomini que nous allons rapporter.

Sulfate de quinine ; son action toxique sur les lapins et sur l'homme ; son contre-poison (Giacomini).

Le professeur Giacomini a fait plusieurs expériences sur l'action toxique du sulfate de quinine sur les lapins ; jusqu'à la dose de 4 grammes, cette substance ne produit pas d'effet digne de remarque ; mais à cette dose dans 45 grammes d'eau distillée avec addition de 22 gouttes d'acide sulfurique, l'animal expira au bout de quelques minutes sans aucun signe d'agitation et dans la plus parfaite tranquillité. Ce fait ayant été établi, et la rapidité de la mort ayant prouvé que la dose était plus que suffisante pour tuer un lapin d'une grosse espèce, on fit prendre à un gros lapin blanc environ 2 grammes de sulfate de quinine, dissous dans 30 grammes d'eau, avec suffisante quantité d'acide sulfurique. Immédiatement après, on administra environ 5 grammes d'eau cohobée de laurier-cerise. A peine en avait-il avalé 3 grammes, qu'il commença à trembler, et mourut peu d'instants après.

Dans une autre expérience, un lapin de la même grosseur prit la même quantité de sulfate de quinine, et avala immédiatement après 2 grammes d'alcool étendu de 3 gram-

mes d'eau distillée; il parut un peu étonné, puis il marcha, mais il se laissait encore prendre sans fuir. Six heures après il commença à manger, et le lendemain il était dans un état parfait. Chez un autre lapin de la même force, on donna un mélange de 3 grammes de sulfate de quinine dissous dans l'eau, et de 1,25 d'alcool étendu dans 8 grammes d'eau. Un peu d'abattement, qui se dissipa au bout de sept heures et qui ne laissait aucune trace le lendemain, fut le résultat de cette administration. Il n'en fut pas de même chez un autre animal de la même espèce, auquel on administra un mélange de 3 grammes de sulfate de quinine dissous comme le précédent, et de 5 grammes environ d'eau cohobée de laurier-cerise; il expira dans les convulsions au bout de quelques minutes. Ces expériences ayant été ensuite répétées de diverses manières, le résultat fut que, dans presque tous les cas où le sulfate de quinine fut combattu par l'alcool étendu d'eau, la guériton eut lieu, et que lorsque la mort advint, ce ne fut qu'au bout d'un temps plus ou moins long; que le mélange de laurier-cerise et de sulfate de quinine, loin d'ôter à celui-ci ses qualités vénéneuses, les augmente au contraire, puisque tous les lapins auxquels on avait donné ce mélange succombèrent presque instantanément.

M. Giacomini, à la suite de ces expériences, rapporte l'observation suivante. Un homme de

50 ans, prit, par erreur, 12 grammes de sulfate de quinine. Il alla ensuite se promener. Une heure après, il éprouva de la gêne dans l'estomac et dans la tête, comme s'il était dans un commencement d'ivresse. Peu à peu les forces diminuèrent, les étourdissements augmentèrent, il survint des nausées et de la cardialgie. Bientôt le malaise devint insupportable, et il tomba privé de sentiment. Il ne fut rapporté chez lui que quelques heures après. C'est à cinq heures du matin qu'il avait pris le sulfate de quinine, et ce ne fut que vers deux heures de l'après-midi qu'il fut visité par M. Giacomini, qui le trouva dans l'état suivant: décubitus dorsal, immobilité, pâleur de la face, commencement de lividité de l'extrémité des doigts; froid marqué de ces parties; chaleur du reste du corps diminuée; respiration lente, entrecoupée de soupirs. Par moments, légère lipothymie, pouls régulier, mais lent et à peine sensible; il en était de même des battements du cœur; pupille extrêmement dilatée; abolition presque complète de la vue et de l'ouïe; extrême faiblesse de la voix; soif vive, langue couverte au milieu de mucus blanchâtre, pâle sur les bords, légèrement humide; haleine froide. Aussitôt M. Giacomini prescrivit la mixture suivante :

Eau de fleur d'oranger		30 gram.
Eeau distillée de menthe et de Cannelle	aa.	22 gram.
Teinture thébaïque		20 gouttes.
Sirop simple		q. s.

A prendre par deux cuillerées d'heure en heure. Il fit en même temps couvrir le corps de vêtements chauds, et pratiquer des frictions avec une étoffe de laine sur différentes parties, mais en particulier sur les extrémités et sur l'épigastre. Trois heures après, la chaleur était revenue; le pouls s'était relevé, la face était un peu plus animée, la respiration moins lente, et les lipothymies extrêmement rares. Quelques borborygmes se faisant sentir, on administra un lavement qui provoqua une selle, à la suite de laquelle il y eut un grand soulagement. Vers le troisième jour de ce traitement, le mieux était extrêmement sensible. Le cinquième jour le malade se leva, mais ne put se tenir sur ses jambes. La prostration des forces, la faiblesse de la vue et de l'ouïe, quoique diminuant de jour en jour, ne se dissipèrent que peu de temps après.

Des expériences relatées ci-dessus et de ce fait M. Giacomini conclut que le sulfate de quinine, loin d'être un médicament tonique, comme on l'a professé jusqu'ici, possède au contraire une action hyposthénisante des plus marquées, qu'il faut combattre par des stimulants diffusibles et plus particulièrement par l'alcool.

Sulfate de quinine, son emploi contre la fièvre typhoïde (Broqua).

La méthode de traitement des fièvres typhoïdes de M. Broqua par le sulfate de quinine, a été essayée à l'hôpital Cochin dans le service de M. Blache, et à l'Hôtel-Dieu dans le service de M. Husson; nous allons exposer cette méthode d'après un document émané de l'auteur.

La dose du sulfate de quinine à employer dans les vingt-quatre heures doit être, suivant la gravité des cas et leur physionomie, de 2, 3, 4 et même 6 grammes chez les adultes, et de 40 centigrammes à 1 gramme et quelques centigrammes chez les enfants au-dessous de douze ans. Cette dose est administrée d'une manière fractionnée, en potions ou en pilules, toutes les heures, sans interruption, afin que le malade soit constamment sous l'influence de la médication.

Dans quelques circonstances graves, il faut aussi en même temps employer le sulfate de quinine en lavements, et par la méthode endermique ou iatraleptique; et si la déglutition était impossible, on ne devrait pas négliger ces derniers modes d'administration.

Quoique le sulfate de quinine soit la base du traitement, on doit, dans certains cas, sans en suspendre l'usage, recourir à la saignée générale ou locale, mais avec modération

et seulement lorsque la congestion dans l'une des trois cavités inspirerait des craintes, et ne pas négliger aussi les autres moyens thérapeutiques s'il se présente quelque indication particulière à remplir.

Pendant toute la durée de la maladie, il faut donner du sulfate de quinine dont les doses ne seront diminuées et éloignées que lorsqu'elle aura réellement perdu de sa gravité. Si l'amélioration du malade ne se soutenait pas après la diminution de la dose, on devrait l'augmenter aussitôt,

Lorsque le sulfate de quinine est employé dès le début de la maladie, la guérison est très souvent prompte et rapide ; si au contraire on ne l'administre qu'à une période assez avancée, on n'obtient pas toujours immédiatement ce résultat.

Il est à remarquer que, malgré l'application exacte de la médication, il peut survenir des symptômes insolites qui ne doivent pas faire abandonner le traitement. La convalescence est rapide si on continue le sulfate de quinine pendant son cours.

Les résultats obtenus dans les services de l'hôpital Cochin semblaient assez satisfaisants; mais avant d'adopter la pratique de M. Broqua dans la fièvre typhoïde, les médecins devront avoir présents à l'esprit les résultats que nous avons rapportés (pag. 170). Voici d'ailleurs l'analyse d'un travail qui est loin d'être

favorable à l'emploi du sulfate de quinine à haute dose dans la fièvre typhoïde.

Sulfate de quinine à haute dose dans la fièvre typhoïde (Saint-Laurent).

M. Saint-Laurent a publié un travail remarquable sur l'emploi du sulfate de quinine à haute dose dans le traitement de la fièvre typhoïde d'après la méthode de M. Broqua; il résume les observations recueillies dans le service de M. Husson.

En faisant un relevé des symptômes signalés dans l'analyse de ces observations, on voit que, sur onze malades, trois ont présenté un abaissement plus ou moins considérable du pouls, tantôt immédiatement après le premier jour du traitement, tantôt seulement quelques jours après.

Chez neuf la rougeur ou la sécheresse de la langue, où ces deux symptômes réunis se sont montrés à des divers degrés. La soif a été vive et même une ou deux fois insatiable chez ces neuf malades. Un d'eux a de plus accusé une douleur le long du sternum et à l'épigastre, tellement vive qu'il fallut bien reconnaître une inflammation assez intense de la partie supérieure du tube digestif avec vomissements nombreux et rebelles, et cesser l'emploi du sel fébrifuge.

Chez trois malades, la diarrhée a été très abondante; l'un d'eux même a présenté pen-

dant trois jours des selles fortement sanglantes, qui ont obligé à cesser l'emploi du médicament. Chez cinq, elle a été très modérée, nulle chez les trois autres.

Trois ont présenté des vomissements très abondants, tantôt à une époque un peu plus éloignée, et ces vomissements ont persisté malgré la cessation du traitement. Chez les autres ils ont été nuls ou très peu abondants : quatre fois la céphalalgie a été très intense et persistante, trois fois elle a été légère.

Enfin la surdité et les tintements d'oreilles se sont montrés chez huit malades avec un degré d'intensité en général très notable, et ces deux accidents, qui deux ou trois fois existaient déjà, mais légèrement avant le traitement, ont souvent persisté après sa cessation.

Excepté pour ces deux derniers symptômes, ainsi que pour la diarrhée, il n'y a pas eu de rapport évident entre l'intensité des accidents et la quantité de sulfate de quinine prescrite.

Ainsi donc, en général, les effets physiologiques du sulfate de quinine à haute dose ont été observés, quoiqu'il soit vrai de dire que la plupart sont souvent naturellement produits par la maladie ; mais leur intensité et la coïncidence de leur apparition avec l'administration du remède doivent, je crois, dans ces cas, les faire plutôt attribuer au traitement. C'est là du reste précisément un des points de

vue sous lesquels le sulfate de quinine peut avoir des inconvénients et même un danger réel, comme traitement général, et s'appliquant à tous les cas sans distinction. En effet, il est difficile de faire la part de son influence dans les symptômes offerts par le malade, et si l'on n'apportait à l'examen une sérieuse attention, on pourrait souvent être tenté de regarder comme signes d'aggravation ce qui n'est que l'effet du traitement lui-même.

Le sulfate de quinine, qui, d'après M. Broqua, n'aurait pas été porté à d'assez hautes doses, ni continué assez longtemps chez quelques-uns des malades, n'a jamais agi de façon à enrayer les symptômes, comme on nous avait dit que cela devait avoir lieu. La guérison a eu lieu chez tous les sujets dont la maladie n'avait qu'une moyenne intensité, excepté, toutefois, dans deux cas. Dans un particulièrement, M. Saint-Laurent ne saurait s'empêcher de croire que le sulfate de quinine a eu une influence funeste ; quant aux trois malades gravement atteints, un seul a guéri après avoir éprouvé une hémorrhagie très inquiétante.

Ce n'est pas dans les cas douteux, ni même dans les cas de gravité moyenne qu'il faut employer le médicament en question ; il ne faut pas non plus se contenter de la tolérance apparente de certains malades. Il suffit que, chez quelques-uns, il provoque des accidents du

côté des voies digestives et du cerveau, pour que l'on s'abstienne de l'employer dans les cas où tout autre moyen serait aussi bon que lui; M. Saint-Laurent veut dire les cas qui ne présentent qu'une gravité ordinaire. Quant à son administration dans les cas réellement graves, la supériorité est-elle si grande, qu'on doive le préférer à toute autre médication? Les observations de M. Saint-Laurent, du moins, ne le porteraient pas à se prononcer pour l'affirmative.

Quand ces conclusions négatives ont été formulées par M. Saint-Laurent, les faits d'empoisonnement par des doses de 4 ou 6 grammes de sulfate de quinine n'étaient point encore connus. Cette connaissance impose encore une plus grande réserve dans l'emploi du sulfate de quinine à haute dose contre la fièvre typhoïde.

Je suis loin cependant de nier d'une manière absolue l'utilité du sulfate de quinine pour combattre quelques cas spéciaux de fièvre typhoïde.

Si l'on admet quelque analogie d'action entre les effets du miasme des marais et ceux du sulfate de quinine, l'utilité du sulfate de quinine comme moyen préventif de la fièvre typhoïde trouverait un argument dans le fait suivant dont je dois la communication récente à M. Boudin, médecin en chef de l'hôpital militaire de Marseille.

Miasme paludéen; son influence pour garantir de la fièvre typhoïde (Boudin).

M. Boudin pense que lorsque l'économie est modifiée par le miasme paludéen, elle est en quelque sorte garantie de la fièvre typhoïde. Voici sur quels faits il appuie cette opinion. Les régiments venant de la partie marécageuse de l'Algérie ou de la Corse ne fournissent souvent pas une seule fièvre typhoïde, alors que les anciens régiments de la garnison fournissent huit fièvres typhoïdes sur dix maladies internes.

Les premiers semblent assez souvent fort longtemps sous l'influence de l'intoxication paludéenne, qui se manifeste par des fièvres d'accès, quelquefois pernicieuses, même chez les hommes qui en Afrique ou en Corse n'avaient jamais été malades, circonstances qui exclut toute idée de rechute.

Sulfate de quinine à haute dose pour combattre le rhumatisme articulaire fébrile aigu (Briquet).

Le travail de M. Briquet, que nous allons rapporter, a fait, dès son apparition, une grande sensation dans le public médical; plusieurs médecins se sont empressés de répéter ces essais lorsque des accidents inattendus sont venus commander une grande circonspection. Nous allons actuellement exprimer les

opinions et les faits du médecin de l'hôpital Cochin.

M. Briquet a été conduit à l'usage de cette médication par l'emploi qu'il en fit, il y a quelques mois, contre les fièvres typhoïdes. Ayant observé que les effets les plus frappants du sulfate de quinine étaient une perversion très remarquable du type nerveux, un ralentissement très notable du pouls et un abaissement de la température de la peau, il pensa qu'on pourrait tirer partie de ces propriétés pour rompre les mouvements fluxionnaires et pour calmer la surexcitation du cœur. Or, le rhumatisme aigu étant une des maladies dans lesquelles ces deux circonstances existent à un degré prononcé, il fut naturellement porté à le soumettre à l'action de ce médicament, et le premier résultat fut si décisif, qu'il s'occupa aussitôt de multiplier ses recherches.

Vingt-trois sujets affectés de rhumatisme aigu ont été soumis à cette médication. Dix-neuf ont été traités dans le service de M. Briquet, un l'a été dans sa pratique civile, et les trois autres dans des services étrangers au sien. Tous ces malades n'ont point été des sujets choisis.

Voici comment ils ont été traités.

Le premier jour on faisait prendre, selon le sexe, l'âge ou la constitution du malade, 4, 5 ou 6 grammes de sulfate de quinine dissous dans une potion gommeuse de 190 grammes à l'aide de 10 à 12 gouttes d'acide sulfurique.

La potion était donnée par cuillerée à bouche toutes les heures, de manière à ce qu'elle fût prise en douze heures.

Le second jour on donnait ordinairement la même dose et de la même manière que le premier jour.

A partir du troisième jour, comme il y avait presque toujours ou cessation des accidents ou bien une amélioration notable, on diminuait la dose d'un gramme par jour, quelquefois de deux grammes.

Le plus ordinairement le traitement a duré de six à huit jours, et pendant tout ce temps les malades ont pris de 25 à 30 grammes de sulfate de quinine. La solution a été la forme la plus ordinairement employée ; cependant, lorsque les malades montraient de la répugnance, on donnait le médicament en poudre ou en pilules. Les moyens adjuvants ont été l'usage de la tisane de bourache miellée, des cataplasmes laudanisés et le repos le plus complet.

Voici maintenant l'état des malades et les résultats de ce traitement.

Les vingt-trois malades se composaient de quinze hommes et huit femmes. Le plus grand nombre avaient de vingt à trente ans. Le tiers au plus étaient des sujets forts ; les deux autres tiers étaient d'une constitution lymphatique ou d'une structure grêle. Plus d'un tiers avaient déjà été affectés de rhumatisme aigu, et un

quart à peu près avaient des signes de péricardite chronique. Lors de leur entrée à l'hôpital, il y avait terme moyen de trois à cinq jours que la douleur ou le gonflement avaient envahi les articulations. A l'exception d'un seul, tous ont commencé le traitement le lendemain de leur entrée à l'hôpital. A cette époque, les deux tiers avaient la teinte jaune-paille, la langue humide et blanche ; chez presque tous perte de l'appétit et soif vive ; très rarement de la diarrhée, très rarement aussi de la toux. Un peu plus d'un tiers présentaient des signes évidents de péricardite, ou d'endocardite ancienne ou récente à des degrés divers. Chez quatre, le pouls était à 60, 65 ; chez treize, il était à 70, à 80, à 90, et chez les six autres il était à 100, 120.

Chez tous, le rhumatisme était caractérisé par une vive douleur, soit continuelle, soit provoquée par la pression ou par le mouvement, par du gonflement avec tension, chaleur et quelquefois rougeur de la peau, avec développement des veines voisines. Chez quelques-uns l'inflammation avait la forme phlegmoneuse ; chez d'autres il y avait seulement hydarthrose ; enfin chez un petit nombre il y avait des douleurs dans le corps des muscles. Le nombre des lieux envahis à la fois par le rhumatisme a varié de quatre à douze.

Après vingt-quatre heures de traitement, il n'y eut que quatre malades chez lesquels on ne

constata pas une diminution prononcée des symptômes rhumatismaux, et encore faut-il ajouter que l'un d'eux n'avait pris qu'une partie de la potion. Chez un, les phénomènes morbides locaux avaient complétement disparu après quarante-huit heures de traitement Cette disparition eut lieu chez quatorze dans le courant de la troisième journée. Enfin dans le courant du quatrième jour, elle s'observa chez six; de telle sorte qu'à cette époque tous les malades étaient guéris à l'exception de deux, dont l'un était une jeune femme affectée d'un rhumatisme universel aigu qui ne disparut qu'au septième jour, et l'autre était un jeune homme chez lequel au cinquième jour il n'y avait pas de changement sensible, et qui cessa de suivre le traitement. M. Briquet observe qu'il entend par cessation complète du rhumatisme l'absence complète de douleur et de gonflement, et le retour de la liberté et de la facilité des mouvements des articulations malades.

On n'a pas observé que la date ancienne ou récente de la maladie ait eu de l'influence sur la facilité à céder au traitement, puisque des malades qui étaient affectés depuis huit jours ont guéri aussi rapidement que ceux chez lesquels la maladie ne datait que de trois jours. Cependant M. Briquet fait remarquer qu'il n'a pas expérimenté sur une assez grande échelle pour se prononcer d'une manière absolue à cet égard. Il a observé qu'en général la résolution

a été d'autant plus rapide que la maladie était moins intense.

En même temps que les phénomènes locaux cédaient sous l'influence du traitement, on voyait l'appétit renaître, de telle sorte qu'au troisième jour la plupart des malades prenaient des bouillons, qu'au cinquième jour ils mangeaient des potages, et qu'au sixième ou septième jour ils prenaient des aliments solides.

La récidive ne s'est montrée que chez deux malades. Aucun d'eux n'a été perdu de vue par M. Briquet.

Le seul cas d'insuccès a été un rhumatisme du poignet.

De pareils résultats annoncés par un homme aussi consciencieux qu'éclairé, placé à la tête d'un service médical important, ont dû éveiller l'attention de tous ; aussi de toute part s'empressa-t-on de répéter ces observations, et plusieurs personnes réclamèrent soit pour elles, soit pour leurs concitoyens, l'honneur de cette découverte ; mais aujourd'hui tout est bien changé, chacun répudie une méthode qui a cependant donné de beaux résultats, mais qui s'adresse à une maladie qui n'est jamais pour ainsi dire mortelle d'elle-même et qui l'est devenue sous l'influence de cette médication.

Les expériences de M. Briquet ont été entreprises avec toutes les précautions qu'on peut invoquer en pareilles circonstances ; en

effet, le sulfate de quinine a été depuis longtemps administré à des doses aussi élevées par plusieurs médecins distingués pour combattre les fièvres intermittentes. Bien que nous n'ayons jamais partagé l'opinion de l'utilité de ces doses exagérées, cependant il faut bien reconnaître que leur innocuité pouvait être admise, puisqu'aucun résultat funeste n'avait été publié. M. Briquet a employé hardiment le sulfate de quinine, et il a guéri rapidement une maladie ordinairement plus longue et plus douloureuse. En répétant ses observations, des accidents sont survenus (nous les avons rapportés p. 170) et sont venus imposer la loi d'une sage circonspection. Ils doivent faire rejeter une méthode qui peut guérir plus vite, mais qui peut amener une terminaison funeste dans une maladie qui n'est jamais dangereuse.

M. Salmon, interne des hôpitaux, a publié de nouveaux faits recueillis dans le service de M. Blache, qui montrent que le sulfate de quinine, à côté d'incontestables avantages, présente aussi de sérieux inconvénients. Dans une observation, les douleurs disparurent au début avec une rapidité presque merveilleuse, mais pour reparaître avec une acuité nouvelle, pour ne plus s'effacer aussi facilement sous l'influence du sulfate de quinine. M. Salmon annonce avoir des faits moins heureux à rapporter.

Valérianate de quinine (prince Louis-Lucien Bonaparte).

M. le prince Louis-Lucien Bonaparte réclame contre les rapports peu exacts sur son travail publiés par plusieurs journaux scientifiques. Il n'a jamais dit, en effet, que le valérianate de quinine soit un sel moins désagréable au goût, moins amer, moins coûteux que le lactate et le sulfate de cette base, ce qui ne saurait être, attendu le prix élevé de l'acide valérianique, et l'odeur et le goût repoussants des valérianates ; la seule chose qu'il ait avancée sur l'action thérapeutique du valérianate de quinine, c'est qu'ayant essayé sur deux individus des *Maremmes* de Rome comparativement au sulfate, il n'a presque pas dérangé le système nerveux, tandis que le sulfate produisait cet effet jusqu'au point de surdité complète. M. le prince Louis-Lucien Bonaparte espère réussir à préparer l'acide valérianique artificiel avec des substances encore moins coûteuses que l'indigo. Le sel qu'il a employé dans ses essais est l'acide valérianique extrait de la valériane (nous avons à la pag. 56 donné de nouveaux renseignements sur sa préparation).

Cette association de l'acide valérianique avec le quinine paraît extrêmement heureuse ; les graves accidents du côté du système nerveux, survenus par de fortes doses de sulfate de quinine, devront engager les praticiens à employer

la valérianate de quinine; déjà plusieurs médecins avaient constaté les heureux effets de l'association du quinquina et de la valériane. Nous avons rapporté (pag. 59) une formule de tisane employée avec succès. Si à la campagne on ne pouvait se procurer facilement du valérianate de quinine, voici la formule d'une préparation qui pourrait remplacer ce produit :

Vin de quinquina et de valériane.

Quinquina jaune-royal concassé	100 gram.
Racine de valériane concassée	50 gram.
Versez dessus alcool à 85°	200 gram.
Puis vin blanc acide	1000 gram.

Laissez macérer 8 jours ; décantez. — Dose 100 grammes par jour pour combattre les fièvres intermittentes.

Voici comment M. le prince Louis-Lucien Bonaparte prépare le *valérianate de quinine*. Il sature à froid une solution d'acide valérianique dans l'eau distillée par une solution concentrée de quinine dans l'alcool à 36°, et il soumet le valérianate formé à l'évaporation spontanée, ou bien il l'évapore à une douce chaleur. Dans tous les cas, on obtient du valérianate de quinine en beaux cristaux qui affectent la forme d'octaèdres rectangulaires oblitérés, dont quatre faces sont très grandes et les quatre autres fort petites.

Quand ces cristaux se forment par refroidissement, ils sont tellement groupés qu'on

ne connaît pas aisément la forme octacédrique; mais, par l'évaporation spontanée, on les obtient assez bien isolés et d'une forme très reconnaissable. Ces cristaux sont assez durs au tact et ne ressemblent pas aux autres sels de quinine qui cristallisent assez généralement en aiguilles soyeuses. On peut toutefois obtenir le valérianate sous cette dernière forme, pourvu qu'on fasse subir à la solution l'action prolongée de la chaleur, qui ne doit jamais s'élever au point d'ébullition, car le sel prend facilement la forme résineuse et se sépare du liquide chaud, sous forme de gouttelettes brunâtres dont M. le prince Louis-Lucien Bonaparte n'a pas encore examiné la nature. Cependant il arrive quelquefois qu'on ne peut pas empêcher la cristallisation octaédrique malgré qu'on ait chauffé la solution du valérianate. Il paraît donc que ce sel peut exister sous deux formes cristallines, et il pourrait se faire aussi que les gouttelettes résineuses fussent un corps isomérique du valérianate de quinine. Ces gouttelettes ne se dissolvent que très difficilement dans l'eau, et leur formation a lieu sans un dégagement bien sensible d'acide valérianique; il est vrai de dire que leur forme résineuse pourrait expliquer à elle seule leur peu de solubilité dans l eau. Le valérianate de quinine une fois cristallisé n'est pas très soluble dans l'eau, mais il est très soluble dans l'alcool et presque insoluble

dans l'éther, qui, cependant, le gonfle beaucoup. Il a, comme tous les autres valérianates, une légère odeur repoussante d'acide valérianique ; comme eux, il est décomposé par la plus grande partie des autres acides organiques ; nul doute que les acides contenus dans le suc gastrique ne mettent en liberté son acide valérianique ; cependant les effets sont constants malgré sa décomposition, ce qui doit être attribué à la proportion constante elle-même, rapport à la quinine, d'acide valérianique mise en liberté, qui peut-être se trouve la plus favorable à l'action thérapeutique.

Lactate, Formiate, Picrate de quinine (prince Louis-Lucien Bonaparte).

En saturant l'acide lactique par la quinine, et soumettant la solution à l'évaporation spontanée dans une vase plat, on finit par obtenir des groupes d'aiguilles soyeuses de lactate, qui sont plus aplaties que celles du sulfate. Le lactate de quinine ne cristallise pas aussi facilement que le sulfate et que le valérianate, et il est plus soluble que ces derniers sels.

Le *formiate* de quinine cristallise facilement en aiguilles semblables à celles du sulfate, et il est assez soluble dans l'eau. Le formiate de cinchonine, au contraire, ne cristallise que beaucoup plus difficilement. La solution de ce dernier sel, évaporée en consistance sirupeuse, se prend en masse composée d'aiguilles entrelacées.

M. le prince Louis-Lucien Bonaparte a préparé du *picrate* de quinine dans l'idée d'obtenir un sel d'une action très énergique, l'élément négatif étant très amer et fébrifuge comme l'élément positif; malgré cela, le picrate de quinine est un sel presque insoluble dans l'eau, qui cependant en est colorée en jaune. Il est très peu soluble dans les acides faibles. Parmi les sels de quinine, c'est un des moins solubles. Il est moins amer que l'acide picrique et que la quinine : administré dans deux cas de fièvre intermittente, il n'a produit aucun effet. On le prépare par double décomposition prenant le sulfate de quinine et le picrate de potasse; il se présente sous forme d'une belle poudre jaune; l'alcool le dissout et l'eau finit par le précipiter de cette dissolution; sa solution alcoolique ne fournit pas de cristaux par évaporation. Soumis à l'action de l'eau bouillante, il vient nager à la surface du liquide sous forme de gouttelettes oléagineuses d'un jaune brunâtre. Le picrate de cinchonine ressemble en tout point à celui de quinine.

C'est un fait très intéressant que la nullité d'effet du picrate de quinine; il serait important de s'assurer si les picrates ayant pour base les autres alcaloïdes sont également sans action physiologique. On aurait ainsi dans l'acide picrique un bon contre-poison de plusieurs de ces redoutables agents.

M. le prince Louis-Lucien Bonaparte finit

par faire observer que dans la préparation des sels de quinine, il vaut mieux en général faire la saturation à froid, la chaleur faisant fondre très souvent et séparer du liquide, soit le nouveau sel formé, soit la quinine elle-même, qu'on ajoute de temps en temps pour saturer l'acide. Il remédie à cet inconvénient en se servant d'une solution très concentrée de quinine dans l'alcool, avec laquelle il sature à froid la solution aqueuse de l'acide. La solution alcoolique, se trouvant en contact avec la solution aqueuse, abandonne la quinine à l'état naissant, ce qui est très favorable à la saturation par l'acide, qui la dissout à l'instant.

M. le prince Louis-Lucien Bonaparte a trouvé le lactate de quinine doué d'une grande énergie, ce qui pourrait s'expliquer par la nature de l'acide lactique, et par la solubilité du lactate. Un fait qui a été constaté par plusieurs médecins de la *Maremma* de Rome, et qui viendrait à l'appui de la supériorité d'énergie du lactate sur les autres sels de quinine, c'est que la quinine ou son hydrate agissent mieux que le sulfate, soit par le moindre dérangement qu'en éprouve le système nerveux, soit par une énergie d'action plus marquée, et quoique la quinine ait été administrée en quantité moindre que celle qui est contenue dans une dose de sulfate. Rien de plus facile à admettre qu'une grande quantité de cette quinine

ait agi comme lactate, en se combinant à l'acide lactique du suc gastrique.

M. Conté avait eu, de son côté, l'idée de remplacer le sulfate de quinine par du lactate.

J'ai souvent administré de la quinine brute, et j'ai vérifié en effet que cette substance produit d'excellents effets à une petite dose.

Il me paraît probable que la quinine, de même que les autres alcalis organiques, n'agit sur l'économie animale que lorsque, introduite dans le torrent de la circulation, elle se modifie et se transforme dans cet appareil incessant de combustion lente. En effet, si on recherche dans les liquides d'excrétion, les urines par exemple, le sulfate de quinine qu'on a administré, on en trouve seulement lorsque les doses ont été un peu considérables, et il est très vraisemblable que l'action physiologique se manifeste seulement pendant la destruction dans l économie de l'alcali organique. Or, les sulfates résistent en général beaucoup plus que les autres sels à cette décomposition dans l'économie; les lactates, au contraire, sont de tous les sels les plus promptement modifiés; les citrates, les malates, éprouvent également une modification facile.

Si la théorie que je viens d'indiquer est fondée, on devrait donc les administrer de préférence; c'est à l'expérience à prononcer.

Hydroferro-cyanate de quinine (Bertozzi, Zaccarelli, Carioli, Pelouze).

Voici un procédé donné pour préparer ce sel par Bertozzi :

On prend une partie de sulfate de quinine, qu'on triture dans un mortier de verre pour le réduire en poudre impalpable ; on le mélange alors avec une partie et demie de ferro-cyanure de potassium préalablement dissous dans six ou sept parties d'eau distillée. Lorsque l'on a obtenu, par l'agitation, un mélange bien intime de ces deux substances, on les introduit dans une fiole a médecine, et on les place sur un feu doux où on les laisse jusqu'à ce que le liquide arrive à l'ébullition, en ayant soin toutefois d'agiter de temps en temps, à mesure que le liquide s'éclaircit, on voit se précipiter au fond et sur les parois de la fiole une matière de couleur jaune-verdâtre, ayant une consistance huileuse. Après avoir décanté les parties liquides, on lave cette matière avec de l'eau distillée, pour séparer le sulfate de quinine qui ne s'est pas décomposé du ferrocianure de potassium et du sulfate de potasse qui ont pu rester unis Après avoir complétement terminé le lavage et séparé l'eau, il s'agit de recueillir le produit à cet effet, on fait agir de l'alcool très pur qui le dissout facilement à la température de 30° de l'échelle réaumurienne ; on filtre ; la liqueur qui passe se trou-

ble, et, par l'évaporation ménagée, elle laisse une masse cristallisée confusément en aiguilles, et dont le poids correspond aux trois quarts de sulfate de quinine employé.

L'hydroferro-cyanate de quinine a été employé comme médicament par M. le docteur Zaccarelli, en remplacement du sulfate de quinine, dans un assez grand nombre de pyrexies intermittentes, et ce médecin a pu ainsi obtenir la guérison des fièvres quartes et tierces, spécialement dans les cas où l'emploi du sulfate de quinine était resté sans succès. Ces propriétés fébrifuges ont été en outre confirmées par M. le docteur Carioli.

La supériorité de l'hydroferro-cyanate de quinine sur le sulfate de la même base a été observé principalement chez les sujets dont les fièvres étaient entretenues par une irritation des viscères abdominaux, et M. Carioli a pu constater cette particularité chez vingt-quatre malades dont la fièvre n'avait point été coupée ou qui, après l'avoir été, avait récidivé.

Chez treize de ces malades, qui étaient affectés de fièvre quarte avec engorgement douloureux des viscères, la maladie avait duré chez les uns plusieurs mois, chez les autres deux ou trois ans, et même huit ans chez une jeune fille, sans céder au traitement le plus rationnel, aux évacuations sanguines locales et générales, aux adoucissants, et enfin au

sulfate de quinine, dont l'emploi n'avait amené qu'une amélioration tout-à-fait passagère ou même nulle.

Dans le traitement de ces fièvres par l'hydroferro-cyanate de quinine, M. le docteur Carioli l'a administré à la dose de 10, 15, 20 et même 40 centigrammes par jour, en divisant cette quantité en six pilules, avec quantité suffisante de rob de sureau pour donner la consistance convenable. Il a eu soin d'augmenter d'un décigramme lorsque l'estomac a pu supporter facilement l'action du médicament, ou lorsque la fièvre n'a seulement diminué que de violence.

M. Pelouze doute de l'existence de l'hydroferro-cyanate de quinine.

Voici comme il s'exprime à ce sujet :

« Il y aurait peut-être une révision à faire de quelques-uns de ces sels à bases d'alcaloïdes, et cela serait d'autant plus utile, que ce sont quelquefois des médicaments assez fréquemment employés, comme par exemple l'*hydroferro-cyanate de quinine*. En tout cas, j'ai constaté que cette dernière substance, dont j'ai examiné plusieurs échantillons pris dans des pharmacies de Paris, n'est pour ainsi dire autre que de la quinine, et qu'elle ne renferme qu'un peu de bleu de Prusse, provenant sans doute de la décomposition de l'acide hydroferro-cyananique. »

Moyen pour enlever la saveur du sulfate de quinine (brevet expiré).

On mêle le sulfate de quinine au beurre de cacao fondu ; on peut ainsi fabriquer des tablettes et ajouter au sulfate d'autres substances médicamenteuses.

Pommade d'iodure d'iodhydrate de quinine (Righini).

Iodure d'iodhydrate de quinine	2 gram.
Blanc de baleine	20 gram.
Huiles d'amandes douces	40 gram.

Faites fondre l'huile d'amandes et le blanc de baleine sur un feu doux ; laissez refroidir, ratissez, puis incorporez avec soin le sel de quinine.

En frictions sur l'abdomen dans les cas d'intumescence de la rate par suite de fièvres intermittentes rebelles. — Employez concurremment la pommade avec l'extrait de ciguë.

Sulfo-tartrate de quinine liquide (Righini).

Sulfate de quinine bibasique	16 gram.
Acide tartrique	18 gram.
Eau distillée	62 gram.

F. s. a. Cette mixture est employée avec succès par le docteur Lacava contre les fièvres intermittentes rebelles ; on peut la prescrire à la dose de 1 à 4 grammes par jour.

Suppositoire au sulfate de quinine (Boudin).

Sulfate de quinine	1 gram.
Beurre de cacao	6 gram.

Incorporez. — M. Boudin emploie ce suppositoire quand l'estomac ne supporte pas le sulfate de quinine, et que le rectum rejette le lavement et qu'on n'a pas le temps d'atteindre l'absorption de la pommade (Annuaire 1842, pag. 210) par l'aisselle.

Sur les propriétés thérapeutiques de la phloridzine (prince Louis-Lucien Bonaparte).

Plusieurs journaux français et étrangers avaient rendu compte d'une manière inexacte d'un travail de M. le prince Louis-Lucien Bonaparte sur l'emploi de la phloridzine. Loin d'assurer que la phloridzine a été administrée dans les fièvres intermittentes avec autant d'avantage que le sulfate ou le lactate de quinine, M. Louis-Lucien Bonaparte a, au contraire, fait remarquer qu'elle n'agit d'une manière énergique que quand les sels de quinine échouent, ce qui arrive assez fréquemment pour certaines fièvres quartes, tandis que dans plusieurs cas où les sels de quinine ont réussi, la phloridzine n'a pas produit d'effet. Il est bon de faire observer que, dans deux cas de fièvre intermittente qui cédait sous l'emploi des sels de quinine et qui résistait à la phloridzine, la même substance a fini

aussi par en triompher, en l'administrant unie au sous-carbonate de magnésie, ce qu'on peut expliquer en admettant que, dans le cas où la phloridzine n'a pas agi, elle a été convertie par les acides de l'estomac en phlorétine et en sucre de raisin, ce qui aurait été empêché en tout ou en partie par le sous-carbonate de magnésie. Quoi qu'il en soit, tout en avouant que la phloridzine n'est pas un remède aussi constant dans ses effets que les sels de quinine, M. le prince Louis-Lucien Bonaparte a cru devoir la recommander aux médecins italiens, dont elle était peu connue. Il a essayé trois fois la phlorétine, qui, comme on pouvait bien le prévoir, n'a produit aucun effet médicamenteux.

L'on obtient, comme on sait, la phloridzine en traitant à l'aide de la digestion les écorces fraîches de racine de pommier par l'alcool faible. On distille l'alcool, et la phloridzine cristallise.

La phloridzine peut s'administrer chaque jour à la dose d'un gramme.

Note sur le cnisin.

Le cnisin a été retiré en 1837 des feuilles du chardon bénit (*centaurea benedicta*) par M. Nativelle dans le laboratoire de M. Guérin. M. François Scribe a publié cette année une note sur ce produit. Il annonce qu'il existe dans les feuilles de chardon étoilé (*centaurea cal-*

citrapa) et dans toutes les plantes amères de la nombreuse tribu des cinarocéphales. Le cnisin, comme on sait, est un corps neutre qui cristallise en aiguilles blanches, transparentes, d'un éclat satiné, sans odeur, d'une saveur très amère, inaltérable à l'air et sans action sur les couleurs végétales ; soumis à la chaleur, il fond sans se volatiliser ; il est à peine soluble dans l'eau froide, se dissout mieux dans l'eau bouillante. Si l'on prolonge l'ébullition, la liqueur se trouble, devient opalescente, et laisse déposer, en se refroidissant, un liquide oléagineux épais comme une térébenthine. Le cnisin se dissout en toutes proportions dans l'alcool et l'esprit de bois. Il est composé d'hydrogène 6,9, carbone 62,9, oxigène 30,2. Composition qui se rapproche beaucoup de celle de la salicine ou de la phloridsine.

A la dose de 30 centigrammes pris à jeun, le cnisin détermine souvent des nausées et des vomissements. Cette action vomitive pourra rendre le cnisin un agent précieux de la matière médicale. Cette action émétique d'ailleurs était connue des anciens médecins, car ils prescrivaient souvent une infusion de feuilles de chardon bénit comme moyen adjuvant des médicaments émétiques.

Une précieuse propriété du cnisin est celle que possède ce corps à la dose de 20 centigrammes de pouvoir être utilement employé

pour combattre les fièvres intermittentes. Sous ce rapport on peut l'assimiler à la salicine ; seulement il est fâcheux que cette matière, découverte en 1837, ne soit pas encore devenue commerciale.

Syringine, principe cristallisé du lilas (Bornays).

On sait que M. Cruveilhier avait constaté les propriétés fébrifuges des fruits du lilas. Voici un moyen d'obtenir le principe actif de cette plante, qui trouvera peut-être des applications.

Pour obtenir la cyringine, on précipite par de l'acétate de plomb la décoction des feuilles et des branches vertes. On enlève l'excès de sel de plomb au moyen de l'hydrogène sulfuré, et on évapore le liquide filtré à consistance de sirop. Traité par l'alcool de 90 centièmes, il est dépouillé de certaines parties gommeuses et des sels de chaux ; on filtre de nouveau et on évapore à consistance de sirop : au bout de 24 heures, la masse se trouve prise en une bouillie d'aiguilles blanches et brillantes qu'on lave avec de l'eau.

1 kilogramme 500 grammes d'écorce ont donné 8 grammes de syringine.

Cette substance forme des prismes blancs, brillants, et possède une saveur particulière, nauséabonde, plutôt douceâtre et âcre qu'amère. Elle est insoluble dans l'éther, fort soluble dans l'eau et l'alcool. Avec l'acide sulfu-

rique concentré, elle donne une fort belle dissolution violette. Elle ne paraît pas renfermer d'azote.

Des préparations dont le lichen d'Islande est la base.

Le lichen d'Islande, par rapport à ses applications, peut être considéré sous deux points de vue différents, soit comme matière alimentaire, soit comme médicament.

Si l'on a pour but de préparer le lichen pour l'employer comme aliment, alors il n'y a aucune hésitation à avoir sur les manipulations auxquelles on doit le soumettre. En effet, on trouve dans ce végétal deux principes dominants, la matière amère et la substance amilacée. La substance nutritive, c'est l'amidon ; le principe amer (cétrarine) contribuera à donner à toutes les préparations alimentaires de lichen une saveur très désagréable, sans avantage bien appréciable ; dans ce cas, il faut donc l'éliminer ; et aucun procédé ne réussit mieux que celui que M. Berzélius a donné, et qui consiste, comme on le sait, à faire tremper pendant vingt-quatre heures le lichen haché dans de l'eau froide, à laquelle on ajoute une très petite proportion de potasse du commerce. L'alcali dissout le principe amer. On verse sur un linge, on fait égoutter, on lave le lichen par macération à plusieurs reprises tant que l'eau paraît amère et alcaline. On n'exprime

pas le lichen, pas plus qu'on ne l'agite fortement dans l'eau, car une grande partie de l'amidon du lichen se séparerait en petits grumeaux transparents, et serait entraîné avec les eaux de lavage.

S'agit-il d'employer le lichen comme médicament, alors on doit être guidé par des principes tout différents : en effet, la matière vraiment utile, c'est la cétrarine; l'amidon de lichen est une substance très indifférente. La plupart des pharmacologistes modernes sont loin de partager cette croyance, et dans toutes les préparations qu'ils font subir au lichen ils s'efforcent d'éliminer le principe amer, qu'ils regardent comme nuisible, pour ne conserver que la *matière* prétendue *adoucissante* du lichen. Pour attaquer franchement cette opinion, selon nous erronée, bornons-nous à parler des applications thérapeutiques du lichen, dans le cas où l'on croit l'utilité du principe amilacé le mieux démontrée, je veux parler des affections de poitrine en général, et de phthisie pulmonaire en particulier.

Aujourd'hui que l'on est éclairé sur la composition chimique du lichen, que l'on connaît mieux le rôle de chaque principe immédiat, dans l'acte de la digestion, personne, je pense, ne sera tenté d'attribuer des propriétés spécifiques à l'*amidon du lichen*. Il s'assimile comme toutes les matières féculentes, et il ne faut pas lui chercher d'autres propriétés; et cependant

des faits nombreux semblent bien établir l'utilité du lichen dans le début de la phthisie pulmonaire. Si nous n'attribuons pas l'efficacité du lichen à l'amidon, il est tout simple qu'il faudra admettre que c'est la cétrarine qui agit utilement. Cette assertion n'a rien qui doive surprendre; en effet, le temps est passé où l'on attribuait une influence curative aux substances féculentes ou mucilagineuses dans le traitement de la phthisie. On admet, au contraire, que les substances qui sont propres à réveiller l'énergie des fonctions digestives sans trop exciter, sont extrêmement utiles dans le début de cette cruelle maladie. En effet, les accidents qui apparaissent du côté de l'appareil respiratoire sont, selon moi, tout-à-fait secondaires; c'est du côté de l'appareil digestif qu'il faut chercher le principe des désordres observés. Si l'on y regarde attentivement, on trouvera presque toujours que la phthisie pulmonaire a pour cause essentielle ou un défaut dans les fonctions digestives, ou une aberration dans l'assimilation. Ces principes étant admis, il en découle naturellement qu'une substance telle que la cétrarine, qui est un amer franc, sans mélange d'un principe astringent ou d'une matière stimulante, peut être extrêmement utile dans les cas dont il s'agit. Voilà le secret de l'utilité du lichen dans la phthisie. D'après cela, il est clair que presque toutes les préparations de lichen de nos dispensaires doivent

être réformées, car presque tous les pharmacologistes, guidés par une idée fausse, ont cherché à l'envi à éliminer ce principe amer, qui, selon nous, est le seul corps qui place le lichen au rang des médicaments utiles. Nous allons maintenant examiner rapidement les pricipales préparations dont le lichen est la base.

Poudre de lichen. — Le lichen est rarement prescrit sous cette forme ; c'est cependant une bonne manière d'administrer le principe actif du lichen, lorsqu'on a soin, comme le veut le *Codex*, de ne pas le priver de son principe amer. On peut, avec la poudre de lichen et quelques gouttes de sirop de sucre, préparer un électuaire que l'on peut administrer chaque jour à la dose de 4 à 10 grammes.

Tisane de lichen. — C'est la forme sous laquelle le lichen est prescrit le plus souvent, et cependant le *Codex* ne contient pas de formule de tisane de lichen. On prend ordinairement 8 grammes de lichen privé de son principe amer, et on fait bouillir dans quantité suffisante d'eau pour obtenir un litre de tisane. Je crois qu'il est convenable de réduire la dose du lichen à 2 ou 4 grammes, et de ne pas le priver au préalable de son principe amer.

Gelée de lichen. — Le *Codex* veut que la gelée de lichen soit préparée avec le lichen non privé de sa cétrarine. Cette prescription est conforme aux principes que nous avons établis. Cependaut quand on prescrit le lichen

dans la troisième période de la phthisie, dans des cas où on n'a rien à attendre de définitivement utile du lichen, pas plus que d'une autre médication, alors il est quelquefois préférable de préparer cette gelée en privant le lichen de son principe amer, car les malades auxquels elle est destinée ne la prendraient pas à cause de sa saveur amère; et comme en définitive on ne peut rien faire d'utile pour eux, à quoi bon leur imposer une prescription désagréable?

Sirop de lichen. — Les auteurs prescrivent de préparer le sirop de lichen par décoction, après l'avoir privé de son principe amer. Ainsi formulé, c'est un médicament ridicule. En effet, le principe actif est éliminé, et par la décoction on obtient une solution mucilagineuse qui donne un sirop d'une mauvaise conservation; il vaut infiniment mieux préparer le sirop de lichen par infusion, en réduisant la proportion du lichen au sirop à 1/60.

Pâte de lichen. — On prépare ordinairement la pâte de lichen avec le lichen privé de son principe amer. La proportion du lichen est environ 1/10 de celle de la pâte; il faut la réduire à 1/50 si, comme je le crois préférable, il faut laisser la cétrarine dans la pâte de lichen. Je dois observer qu'on ajoute dans la pâte de lichen des hôpitaux de Paris 5 centigrammes d'extrait gommeux d'opium pour 60 grammes de pâte.

Chocolat au lichen. — Le procédé qui me paraît le plus convenable pour préparer le chocolat au lichen est le suivant :

Pâte de chocolat	50
Poudre de lichen	1

Mêlez.

Écorce de hêtre ; son emploi contre les fièvres intermittentes (Fahrmann).

Voici venir encore un nouveau succédané de l'écorce du Pérou, que l'auteur ne manque pas de placer bien avant elle ; au reste, comme c'est un remède très économique, les praticiens des campagnes pourront l'essayer dans les cas peu graves de fièvres intermittentes. L'écorce destinée à l'emploi médical doit être récoltée sur des individus d'un ou deux ans au plus. On la donne sous forme de décoction que l'on prépare avec 30 grammes d'écorce fraîche, ou 15 grammes d'écorce sèche pour 260 grammes d'eau commune, que l'on fait réduire des deux tiers par l'ébullition. Le décocté, passé avec soin et édulcoré à volonté, est administré, tiède et en une seule prise, une heure avant l'invasion présumée de l'accès.

Poudre fébrifuge (F.-H. Lyon).

Racine de benoite en poudre	12 gram.
Gomme arabique	12 gram.
Hydrochlorate d'ammoniaque	8 gram.

Dose, de 2 à 4 grammes, à plusieurs reprises, pendant l'apyrexie.

Apozème tonique (F.-H. Lyon).

Racine de garance	15 gram.
— d'arrête-bœuf	15 gram.
Feuilles de marrube	
— de matricaire	
— d'armoise	
— de romarin, aa	1/2 poig.
Semence de persil	1 pinc.
Safran	15 décigr.
Cannelle	15 décigr.
Eau	q. s.

pour obtenir 250 grammes de colature; ajoutez à celle-ci :

Sirop de marrube	30 gram.
Tartre martial soluble	2 gram.

Teinture de marronnier d'Inde (Jobert).

Ecorce de marronnier d'Inde	100 gram.
Alcool à 21° Cartier	400 gram.

Faites macérer 15 jours, filtrez.

M. Jobert considère cette teinture comme le meilleur amer qu'on puisse prendre dans les cas de gastralgie par atonie. On en administre le matin à jeun une cuillerée à bouche dans un quart de verre de décoction de chicorée sauvage.

Sirop antiscrofuleux (Debreyne).

Sirop de quinquina au vin	100 gram.
Sirop de rhubarbe	50 gram.
Teinture de gentiane	6 gram.

Mêlez. — Au-dessous de quatre ans on donne deux petites cuillerées à café par jour, et on continue trois mois au moins.

Chocolat au café de glands (Mayrhofer).

Glands de chêne (mondés de leur épisperme) torréfiés et moulus	500 gram.
Cacao Martinique en pâte	288 gram.
Sucre blanc en poudre	256 gram.

Broyez sur un feu doux, et divisez la masse bien travaillée en tablettes du poids de 32 grammes chacune.

Propriétés fébrifuges de la poudre d'arachné (Dassit).

Depuis longtemps les toiles d'araignée ont servi dans la thérapeutique populaire ; cependant, en consultant les auteurs anciens, on trouve que Dioscoride, pag. 24, et Mathiole, pag. 64, les ont considérées comme utiles et efficaces dans le traitement des fièvres à types réguliers. Les autres auteurs se sont tus sur leurs propriétés ; Cullen, Chomel, Swédiaur, etc., et même Hippolyte Cloquet, les ont considérées comme de peu d'importance. L'observation journalière est venue montrer à Dassit qu'ils avaient porté un jugement trop

sévère sur ce medicament, comme sur beaucoup d'autres qui auraient leur utilité dans la thérapeutique des campagnes.

Les toiles d'araignées que l'on emploie le plus efficacement sont celles que l'on trouve dans les boulangeries, et pour les administrer il suffit d'en faire des pilules de 20 à 25 centigrammes, et d'en administrer trois ou quatre avant l'heure présumée de la fièvre; on agit ainsi pendant trois jours. M. Dassit a vu, sous l'influence de ce médicament, des fièvres intermittences rebelles à toute espèce de médication rationnelle céder empiriquement à ce moyen.

Les essais qu'on a tentés sur ce singulier agent thérapeutique dans deux services de l'Hôtel-Dieu n'ont pas été aussi heureux.

FERRUGINEUX.

Pilules ferrugineuses (Requin).

Voici ce qu'on lit dans les *Eléments de pathologie* de M. Requin, t. 1er, p. 347 : « De toutes les préparations ferrugineuses, celle que j'emploie de préférence dans ma pratique civile, et qui me suffit la plupart du temps à obtenir les résultats désirés, est une composition pilulaire, telle à peu près que l'a formulée le docteur Blaud (de Beaucaire), non pas mathématiquement la même, mais transformée en nombres ronds de posologie métrique. Voici donc ma formule :

Sulfate ferreux	
Carbonate potassique, aa	12 gram.
Mucilage adragant	
Poudre de réglisse, aa	q. s.

F. s. a. 120 pilules.

A prendre chaque jour, à diverses heures, 3, 4, 5 ou 6 pilules, et même davantage. »

Pilules ferrugineuses (Andral).

Poudre de digitale	60 centigr.
Limaille de fer	2 gram.
Thridace	2 gram.
Miel	q. *s.*

F. s. a. 36 pilules. — 2 ou 3 par jour, à doses croissantes dans la chlorose.

Pilules contre l'hémoptysie chronique (Righini).

Proto-carbonate de fer	3 gram.
Aloès succotrin	3 gram.
Extrait de belladone	1 gram.

F. s. a. 60 pilules.

On en administre 2 ou 3 chaque jour.

Mixture ferrugineuse (Pitschaft).

Teinture éthérée de perchlorure de fer de Klaproth	8 gram.
Teinture de vanille	30 gram.
Teinture d'écorce d'orange	30 gram.

M. s. a. — Contre la chlorose.

On en donne, toutes les deux heures, 20 gouttes dans une cuillerée d'eau.

Pendant l'usage de ce moyen, il convient d'administrer de temps en temps un purgatif tonique composé d'aloès et de rhubarbe.

Dans quelques cas de cyanose chez les adultes, M. Pitschaft a employé avec beaucoup d'avantage et au grand soulagement des malades, la mixture suivante, mais en en faisant continuer l'usage pendant longtemps.

Teinture éthérée de perchlorure de fer de Klaproth	15 gram.
Teinture de digitale pourprée	8 gram.

M. s. a.

On en prend 20 gouttes toutes les deux heures dans une cuillerée d'eau sucrée.

Du reste, les malades ont besoin d'aller chaque jour à la garde-robe, et il convient de les surveiller sous ce rapport.

Le même praticien considère le carbonate de fer, associé aux extraits de plantes amères, comme un des meilleurs médicaments que l'on puisse mettre en œuvre lorsqu'il s'agit de combattre la chlorose. Si les malades se plaignent en même temps d'éprouver des palpitations assez fortes, il est bon d'y joindre de petites quantités de digitale.

Solution normale officinale de proto-iodure de fer (Dupasquier).

Iode	50 gram.
Fil de fer	100 gram.
Eau distillée	400 gram.

Coupez le fil de fer en fragments de la longueur d'environ 2 centimètres, introduisez-les dans un flacon à l'émeri, puis ajousez l'eau, l'iode et bouchez. Si l'on a besoin immédiatement d'une partie de la solution, il faudra plonger le flacon pendant 8 ou 10 minutes dans de l'eau élevée à la température d'environ 80 degrés centigrades, en ayant soin d'agiter le mélange à plusieurs reprises. On filtrera ensuite la quantité de solution dont on aura besoin, quand le liquide passera incolore. Si l'on ne doit pas employer immédiatement une partie de la solution, on abandonnera le mélange à lui-même, et la combinaison de l'iode et du fer s'opérera sans qu'il soit nécessaire de le chauffer. La solution se conservera ensuite indéfiniment. Quand on voudra exécuter une formule, on filtrera une portion du liquide, et après en avoir employé la quantité prescrite, on fera rentrer dans le flacon la partie surabondante. On pourra user ainsi, peu à peu, de tout le contenu du flacon, sans que la solution cesse d'être incolore et de présenter tous les autres caractères des sels ferreux parfaitement purs de tout mélange d'un sel ferrique.

Solution officinale de proto-iodure de fer au dixième (Dupasquier).

Iode	37 gram.
Fil de fer	75 gram.
Eau distillée	400 gram.

Préparez comme la solution normale.

Solution contre la chorée, la chlorose, l'anémie (Boinet).

Tartrate de fer ammoniacal	2 gram.
Eau	125 gram.

Trois cuillerées à bouche dans la journée.

Sirop ferrugineux (Lassaigne).

On prend 100 grammes de blancs d'œufs, on les bat avec leur poids d'eau distillée, et on filtre la dissolution albumineuse, pour la séparer des flocons glaireux qui ne se sont pas dissous.

On verse dans cette liqueur 35 centimètres cubes d'une solution de persulfate de fer, marquant 5° à l'aréomètre. Il s'y forme aussitôt un précipité blanc-jaunâtre, gélatiniforme. On verse sur ce précipité 50 centimètres cubes d'une solution de potasse à l'alcool, contenant 4 pour 100 de potasse. Par l'agitation, le précipité se redissout peu à peu, et il en résulte une liqueur colorée en jaune brun orange. Pour convertir ce liquide en sirop, on y fait dissoudre à froid une fois et demie son poids de sucre concassé, et l'on filtre, soit à la chausse, soit à travers un papier joseph.

D'après les quantités de persulfate de fer contenues dans la proportion de solution de ce sel qui entre dans la préparation du sirop, 32 grammes de ce sirop représentent 0,039 de peroxide de fer anhydre.

Sirop de citrate ferrique acide (Mialhe).

Sirop de sucre	500 gram.
Citrate ferrique sec	8 gram.

Faites dissoudre à froid le citrate ferrique dans 50 grammes d'eau ; cela fait, placez le sirop sur le feu de manière à lui faire perdre, par évaporation, juste la proportion d'eau qui a servi à dissoudre le citrate, et remettez ensuite le sirop au degré de cuisson primitive au moyen de la solution ferrique. Ce sirop renferme un demi-gramme de citrate de peroxide de fer par 30 grammes. Cette préparation offre une saveur martiale très marquée.

Sirop de citrate de fer alcalin (Mialhe).

Sirop de sucre	500 gram.
Citrate ferrique sec	8 gram.
Bicarbonate de soude	4 gram.

Faites dissoudre le citrate, ajoutez le bicarbonate, et opérez du reste comme ci-dessus.

Eau gazeuse ferrée (Mialhe).

Eau	625 gram.
Citrate ferrique sec	1 gram.
Acide citrique	4 gram.
Bicarbonate de soude	5 gram.

Ajoutez d'abord le sel de fer et l'acide citrique, puis le bicarbonate de soude, et

bouchez immédiatement, en ayant soin d'assujétir convenablement le bouchon.

Ces deux dernières préparations n'offrent presque pas de saveur ferrugineuse. Le sirop est bien moins désagréable au goût que le précédent, et l'eau gazeuse, bien que contenant 5 centigrammes de citrate par 30 grammes, est au moins aussi agréable au goût que l'eau de Vichy; mélangée avec du vin, elle n'en trouble pas la transparence, comme cela a toujours lieu avec cette dernière.

Sirop de carbonate de fer (Leistner).

Sulfate de fer pur	6 gram.
Sous-carbonate de potasse pur	6 gram.
Sirop de sucre	250 gram.
Teinture de zeste d'oranges	6 gram.
Gomme adragante pulvérisée	50 cent.

Après avoir traité séparément les deux sels, on les réunit avec un peu d'eau, pour former une pâte liquide, que l'on triture de nouveau, et on y ajoute le sirop. La gomme se dissout séparément dans une partie du véhicule, et on conserve le tout dans un flacon bien bouché. Il est essentiel que l'opération se fasse promptement, afin que le sous-carbonate ne puisse pas se réduire en oxide de fer. Une cuillerée à café de ce sirop (5 grammes) contient 5 centigrammes de sous-carbonate de fer qui s'y trouve à l'état hydraté, état dans lequel ce médicament se dissout le plus facilement dans l'estomac.

Potion contre les hémorrhagies (Trusen).

Liqueur styptique de Loof	4 gram.
Elixir acide de Haller	8 gram.
Alcoolat de cannelle	5 gram.

Mêlez exactement. On en prend tous les quarts d'heure 15 gouttes dans une demi-tasse d'eau convenablement édulcorée.

La liqueur styptique de Loof est un ancien médicament très actif. On l'obtient en sublimant à trois reprises successives un mélange de sel ammoniac et de sanguine effleuri à l'air humide : c'est donc un chlorydrate d'ammoniac et de fer.

MÉDICATION ASTRINGENTE.

Emploi des astringents dans la diarrhée (Trousseau).

M. Trousseau a émis dans sa clinique des principes que nous allons reproduire sur l'emploi des astringents dans la diarrhée.

L'emploi des astringents dans la diarrhée aiguë demande une grande attention de la part du médecin. Si on donne le ratanhia ou le ménésia dans la diarrhée aiguë, l'on voit quelquefois celle-ci diminuer d'intensité ; mais le plus souvent les accidents s'aggravent, et, en général, l'enfant est plus mal après avoir pris les astringents qu'il ne l'était auparavant. La même chose s'observe pour les adultes. Disons donc

que la diarrhée aiguë se trouve moins bien des astringents que des moyens substituteurs; que cependant, quand elle dure depuis longtemps et qu'elle est en quelque sorte passée à l'état chronique, et que l'ipécacuanha ne la modifie en aucune façon, les astringents souvent réussissent à la faire disparaître.

Considérations pratiques sur l'emploi du ratanhia (Igounet).

Le ratanhia réussit beaucoup mieux à arrêter les hémorrhagies des membranes muqueuses que celles qui dépendent d'une altération organique. Le ratanhia convient dans tous les cas où il y a épuisement, affaiblissement extrême du sujet, lorsque le flux sort avec asthénie; mais il est contraire dans les hémorrhagies congestionales. La même distinction doit être établie dans l'application du ratanhia au traitement des pertes blanches utérines, des diarrhées chroniques et des écoulements blancs.

Potion contre l'hématurie (H. Linck).

Alun	1 gram.
Sulfate de magnésie	5 gram.
Infusion de roses rouges	50 gram.
Eau	50 gram.
Acide sulfurique	6 gout.

A prendre en trois fois. La dose de l'alun fut augmentée jusqu'à 2 grammes 50 centigrammes.

Mixture contre la coqueluche (Sebrégondi).

Tannin pur	30 centigr.
Extrait de belladone	5 centigr.
Extrait de ciguë	20 centigr.
Infusion de séné	60 gramm.
Eau distillée fenouil	30 gramm.
Sirop de guimauve	25 gramm.

F. s. a. — A prendre par demi-cuillerée à bouche toutes les deux heures.

Cette mixture donna bientôt lieu à des déjections liquides, et à peine l'enfant avait-il pris la mixture en totalité que la coqueluche disparut pour ne plus récidiver.

Poudre benzoïque astringente (Geigel).

Acide benzoïque	
Tannin, aa	1 gram.
Sucre	10 gram.

Divisez en 20 paquets. On en administre un toutes les deux heures aux enfants de trois ans dans la période convulsive de la coqueluche.

Pilules narcotiques astringentes (Dumars).

Tannin	2 gramm.
Extrait d'opium	5 centigr.
Conserves de rose	q. s.

F. s. a. 20 pilules. — Employées avec beaucoup de succès dans des cas d'hémorrhagie utérine. On en fait prendre une toutes les deux heures jusqu'à cessation des accidents.

Pilules astringentes (F. H. Lyon).

Sulfate d'alumine	30 centigr.
Cachou	1 gramm.

F. s. a. 6 pilules. — A prendre dans les vingt-quatre heures.

Tisane de spartium scoparium (Kauser).

Feuilles de spartium scoparium	10 gram.
Eau	1 litre.
Sucre	50 gram.

A prendre dans la journée, vantée dans le cas de dartres humides.

Osmonde royale; son emploi pour guérir radicalement les hernies (P. Simon, W. Heindenreich).

Malgré notre peu de foi contre l'efficacité de l'osmonde royale, dont l'usage contre les hernies n'est peut-être pas nouveau, car Dioscorides vantait déjà contre la même affection l'*osmunda lunaria* L., nous croyons devoir résumer le travail du docteur Heindenreich, qui rapporte 50 observations de hernies simples guéries radicalement par lui par l'osmonde royale, d'après la méthode de P. Simon. Voici comme il procède. Il fait digérer pendant huit jours 8 grammes de la racine de cette plante, grossièrement pulvérisée dans 500 grammes de vin, puis il fait boire au malade le produit de cette digestion en deux fois

dans la même journée. En cas de besoin, au lieu de se borner à faire usage de la racine, il se sert de toute la plante. En même temps le malade prend deux fois par jour une petite cuillerée de la même plante réduite en poudre, très ténue. Sur l'orifice, qui a donné passage aux organes composant la tumeur herniaire, M. Heindeinreich applique des compresses imbibées d'une décoction préparée d'après la formule suivante :

Racine de tormentille	60 gram.
Noix de galle	30 gram.
Racine de calamus aromaticus	30 gram.
Eau commune	1000 gram.

Faire bouillir pendant huit à dix minutes et passer.

Ajoutez alcool	100 gram.

M. Heidenreich maintient les compresses en position à l'aide d'une ceinture ; parfois, il les imbibe aussi avec une solution de 20 grammes de sel ammoniac par litre d'eau, et quand ce dernier moyen a déterminé de la phlogose, il a recours à l'eau de Goulard ou au cérat de saturne pour combattre cet accident ; puis il revient aux applications premières lorsque la peau est à son état normal.

L'emploi du topique astingent peut revendiquer une bonne part des guérisons attribuées à l'osmonde royale.

Eau hémostatique de Monterossi ou de Binelli.

Cette eau, dont on fait un très grand usage dans les hôpitaux civils et militaires de Naples, est également connue sous le nom d'*eau de Binelli*. C'est la même préparation que, naguère encore, un homme complètement étranger à l'art de guérir débitait à Paris sous une autre dénomination, pour la rendre tout-à-fait méconnaissable.

Racines d'acore aromatique		250 gram.
— de bistorte		
— de consoude officinale		
— de tormentille		
Ecorce de chêne		
Bois de campêche		aa 500 gram.
Feuilles de plantain grand		
— d'Eupatoire d'Avicenne		
— d'Athanasie maritime		
— de sanicle d'Europe		
— d'alchemille vulgaire		
— de sumac		
— d'ortie		
Sommités fleuries de romarin officinal		
——— de sauge		aa 1000 gr.
——— teucrium marum		
——— dictame de Crète		
——— de menthe poivrée		250 gr.
——— de menthe pouliot		
——— de cataire		aa 1000 gr.
——— de petite centaurée		

—	d'achillée mille-feuilles	aa 1000 gr.
—	de balsamide	250 gr.
Noix de cyprès		1000 gr.
Agaric blanc		
Poix noire		aa 500 gr.

On réduit le tout, par incision, à l'état de fragments très menus, et on fait macérer dans une suffisante quantité d'eau pendant vingt-quatre heures. Lorsque le liquide est absorbé en entier, on en ajoute de nouveau, de manière que la masse soit surnagée d'une couche d'eau d'environ 10 à 15 centimètres de hauteur; on distille ensuite pour retirer les deux tiers du liquide employé.

Le produit de la distillation est une eau astringente, qui ride les tissus offensés et saignants, en y déterminant la formation de grumeaux qui arrêtent tout écoulement. Elle opère de la même manière à l'intérieur, en faisant cesser les hémorrhagies diverses; aussi l'emploie-t-on avec succès contre l'hémoptysie, la métrorrhagie, l'épistaxis, les hémorrhoïdes. — Elle agit en coagulant l'albumine.

Succédané de l'eau de Binelli (Prof. Schulz).

Eau distillée	250 gram.
Huile empyreumatique de tabac	8 gram.
Huile de Dippel animale	12 goutt.

Mêlez. — Pour l'usage externe exclusivement.

Poudre alunée (Perrin).

Alun en poudre.
Sucre en poudre aa 10 gram.

Mêlez. — Cette poudre a été employée en insufflation pour combattre des angines gutturales.

En 1831, Bennati publia plusieurs observations sur l'emploi de l'alun contre les inflammations chroniques de l'arrière-bouche. Il citait surtout des guérisons chez des chanteurs dont la carrière était perdue depuis nombre d'années, et qui, au bout d'un mois ou deux au plus de son traitement, recouvraient leur voix primitive, et même avec plus d'extension. M. Bennati n'employait qu'un gargarisme d'eau d'orge, dans lequel il faisait entrer depuis 4 jusqu'à 30 grammes d'alun pour 100 ou 120 grammes de véhicule. Au reste, ce médecin n'employait ce genre de médication que dans l'état chronique. M. Delmas, de Montpellier, cite plusieurs observations pour prouver qu'une inflammation modérée de la gorge n'est pas une contre-indication à l'emploi de ce moyen. En 1835, M. Velpeau proposa l'application immédiate de l'alun en poudre pour combattre une forme de stomatite développée chez les jeunes sujets par le pincement des gencives ou de la muqueuse buccale, entre les dents molaires, son opinion s'appuyant sur 25 observations détaillées. M. Pietre-

quin l'a employé plusieurs fois, et avec avantage, au début d'angines gutturales aiguës. M. Perrin, après avoir expérimenté l'alun dans l'état chronique, se détermina à l'essayer au début de la maladie et dans les périodes d'accuité. Ses expériences furent couronnées de succès.

Sulfate de zinc, son emploi contre l'épilepsie (Babington).

M. Babington, qui a fait un mémoire étendu sur l'épilepsie, a plus expérimenté le sulfate de zinc que les autres remèdes. Il a été efficace dans quelques cas. Comme les autres médicaments, cependant, celui-ci échoue souvent; mais qu'il soit utile ou non, il a le mérite d'être sûr, de pouvoir être continué sans danger pendant plus longtemps, et à plus fortes doses que les autres, sans produire de nausées, si l'on élève la dose par degrés, comme dans l'administration du tartre stibié. Il est bon de commencer par la dose de 10 à 20 centigrammes par jour à prendre en plusieurs fois. Chez un des malades, la dose a pu être élevée jusqu'à 2 grammes, trois fois par jour, sans accident, pendant plusieurs semaines. Au-delà de ce terme, la dose de 2 grammes 30 centigrammes n'a pu être continuée qu'une semaine, car la malade avait perdu l'appétit et éprouvait des maux de cœur.

Chez un autre malade, les accès revenaient

tous les quinze jours ou au moins toutes les trois semaines, et le malade restait insensible pendant une heure. En avril 1840, il a commencé à prendre du sulfate de zinc à dose progressive, et il est parvenu à 2 grammes trois fois par jour; alors M. Babington a diminué et est descendu à 1/2 gramme. Depuis lors, les accès n'ont plus reparu; seulement il éprouve de temps en temps quelques contractions musculaires au bras, à la jambe, à la face, qu'il avait déjà éprouvées quatre ans avant le début de l'épilepsie. M. Babington n'a pas discontinué l'usage du zinc, à la dose de 1/2 gramme trois fois par jour. Ce traitement a été continué pendant neuf mois.

Le sulfate de zinc a été essayé dans le traitement de l'épilepsie par M. Levrat-Perrotin; il rapporte un cas de guérison obtenu par l'administration de ce sel.

ALTÉRANTS.

MERCURIAUX.

Moyens de reconnaître et de doser un composé mercuriel (Mialhe).

Le cuivre bien décapé est le meilleur de tous les réactifs du mercure; il est même préférable à la pile aurifère de Smithson. Le cuivre se comporte d'une manière différente avec le sublimé corrosif et avec le nitrate de mercure, ainsi que l'avait déjà observé M. Vogel qui avait établi :

« Que dans les combinaisons du mercure avec le chlore, le mercure en est aussi séparé par le cuivre, mais qu'il se forme une grande quantité d'oxide de cuivre, de sorte qu'on ne peut apercevoir le mercure, que lorsqu'on vient à dissoudre l'oxide de cuivre par l'acide chlorhydrique.

La remarque de M. Vogel est, sans contredit, très importante, et bien plus générale que ce chimiste ne l'avait pensé. L'expérience a appris que tous les sels de mercure, à peu près neutres, se comportent avec le cuivre de la même manière que le sublimé corrosif. Tous les composés mercuriels, qui, comme le deuto-chlorure de mercure, produisent sur le cuivre une tache d'oxide cuivrique diversement colorée, peuvent donner directement une tache blanche de mercure métallique; il suffit pour cela d'ajouter à la dissolution mercurielle quelques centigrammes de l'un des quatre chlorures désignés ci-après : Chlorure ammonique, sodique, potassique et barytique. L'acide sulfhydrique et les sulfhydrates alcalins peuvent servir à signaler les plus faibles proportions d'un sel de mercure; mais seulement à la condition expresse de ne pas en ajouter un excès, le bisulfure de mercure étant soluble dans un excès d'acide sulfhydrique, et mieux encore dans un excès de sulfhydrate alcalin. L'acide sulfhydrique et les sulfhydrates alcalins se comportent d'une manière

différente avec les proto et avec les deuto-sels de mercure. Avec les sels mercuriques, ces réactifs donnent un précipité noir qu'un excès de liqueur sulfureuse redissout complètement; tandis qu'avec les sels mercureux, la dissolution n'est que partielle par un excès de réactif; il reste du mercure métallique très divisé; cette différence d'action entre les proto et les deuto-sels de mercure et les liqueurs sulfureuses, est si tranchée, qu'on pourrait au besoin s'en servir pour caractériser ces deux classes de sels. On peut doser le sublimé corrosif au moyen d'une dissolution titrée de sulfhydrates sodiques, et défalquant l'excès de solution sulfureuse à l'aide d'une dissolution alcoolique d'iode également titrée. Ce procédé, dit M. Mialhe, calqué sur celui de M. Gay-Lussac, est d'une exactitude parfaite.

Sur la transformation des sels mercuriels divers en sublimé corrosif (Mialhe).

Capelle a reconnu le premier, en 1763, que l'union du mercure doux au sel ammoniac donne un composé dangereux. Proust, quelques années plus tard, indiqua la transformation du calomel en sublimé corrosif sous l'influence des chlorures d'alcalins. Cette observation de Proust, si intéressante au point de vue médical, reproduite d'ailleurs dans plusieurs ouvrages, et notamment dans ceux de MM. Dumas et Taddei, avait à peine fixé

l'attention des médecins. Dans ces derniers temps, un empoisonnement survenu en Allemagne, par suite de l'administration de quelques grains de calomel, associés à du sel ammoniac, conduisit Péten Koffer à confirmer de nouveau par des expériences directes, la production du sublimé corrosif dans cette circonstance. Ce fut quelque temps après que M. Mialhe publia dans le journal de pharmacie une note contenant un précis de quelques expériences qui confirmèrent, 1° que le chlorure mercureux, sous l'influence des chlorures alcalins, donne toujours une grande quantité plus ou moins grande de sublimé corrosif; 2° que c'est à cette transformation partielle, que le calomel doit ses propriétés médicales. Les expériences chimiques et les observations cliniques publiées depuis par MM. Régimbeau, Abbène, Selmi, Vicat, Teichmayer, Maire, etc., sont venues confirmer ces assertions.

Il résulte des nouvelles observations de M. Mialhe, que toutes les préparations mercurielles usitées en médecine, en réagissant sur les dissolutions des chlorures alcalins, seules ou avec le concours de l'air, produisent une certaine quantité de sublimé corrosif, ou pour mieux dire un chlorure hydrargirico-alcalin.

La quantité de sublimé qui prend naissance avec les différents composés fournis par le mercure, est loin d'être la même avec chacun d'eux. Le bi-oxide de mercure, la plupart des

composés binaires qui lui correspondent par leur composition, et tous les deuto-sels de mercure en général, en présence des chlorures, donnent par double décomposition du deutochlorure et un nouveau sel alcalin. Le protoxide de mercure, et la plupart des composés binaires qui lui correspondent par leur composition, commencent par produire du protochlorure de mercure; ce n'est que par une réaction subséquente qu'une très faible proportion de sublimé corrosif est produite.

La différence d'action médicale des protosels et des deuto sels de mercure est très grande; tous les deuto-sels, solubles ou insolubles, constituent des agents héroïques, tandis que les proto-sels, au contraire, constituent des médicaments d'une activité bien moindre.

Le mercure métallique lui-même, mis en digestion avec les solutions des chlorures alcalins sous l'influence de l'oxigène de l'air, se convertit en partie en sublimé corrosif. De là l'explication de l'action physiologique et des propriétés thérapeutiques de ce corps simple introduit dans l'économie animale sous la forme métallique.

Toutes les réactions indiquées plus haut ont lieu à la température ordinaire, et mieux encore à celle du corps humain. Toutes se produisent dans un temps assez court; les unes mêmes ont instantanément lieu; la plupart ne

demandent que quelques heures de contact pour s'effectuer. Or, comme les différents liquides contenus dans les organes de l'homme renferment de l'oxigène, du sel marin et du sel ammoniac, accompagnés ou non d'acide chlorhydrique et autres acides qui peuvent encore faciliter leur mode d'action, il s'ensuit que tous les phénomènes chimiques produits dans les circonstances précitées ont lieu dans l'intérieur du corps humain, quand on y ingère une préparation mercurielle quelconque.

Du caractère distinctif de la salivation hydrargyrique et iodique (Smith).

D'après Smith, la fétidité de l'haleine, qui accompagne presque constamment, mais à des degrés variés, le ptyalisme hydrargyrique, constitue la principale et la plus appréciable différence entre cet état et celui en apparence semblable auquel l'emploi de l'iode peut donner lieu. La cause de cette différence, suivant cet observateur, tient à ce que l'action du mercure se porte, non seulement sur les organes secréteurs de la salive, mais encore sur la membrane muqueuse buccale, et que, par suite de cette circonstance, cette membrane devient le siége d'altérations particulières sous l'influence desquelles se développe la fétidité.

Or et fer comme contre-poison du sublimé corrosif (Buckler).

M. Buckler propose comme contre-poison du sublimé corrosif la limaille de fer et la poudre d'or, qui revivifient le mercure à l'état métallique, et le précipitent à l'état d'amalgame.

Protosulfure de fer hydraté; son emploi comme antidote du sublimé corrosif (Mialhe).

Il résulte des expériences de M. Mialhe que le protosulfure de fer hydraté, corps tout-à-fait inerte, décompose instantanément le sublimé corrosif en donnant lieu à du protochlorure de fer et à du bisulfure de mercure, c'est-à-dire à deux substances totalement inoffensives, propriété qui porte M. Mialhe à proclamer le sulfure ferreux à l'état d'hydrate comme constituant l'antidote par excellence de ce terrible poison.

Lorsqu'on introduit dans la bouche quelques centigrammes de bichlorure de mercure, on ne tarde pas à avoir cet organe infecté par la saveur métallique insupportable qui le caractérise. Il suffit alors de se gargariser avec de l'hydrate de sulfure de fer à l'état de bouillie claire, c'est-à-dire tel qu'il doit être toujours employé, pour voir disparaître la saveur mercurielle dont il vient d'être question.

Le protosulfure de fer hydraté, selon M. Mialhe, ne borne pas son effet aux seuls composés

salins fournis par le mercure ; il peut également servir à annihiler l'action malfaisante de plusieurs autres genres de sels métalliques, et en particulier de ceux de cuivre et de plomb.

Pour préparer le protosulfure de fer hydraté, on fait dissoudre une quantité quelconque de protosulfate de fer pur dans au moins vingt fois son poids d'eau distillée, privée d'air par l'ébullition, et on en opère la précipitation au moyen d'une quantité suffisante de protosulfure de sodium (hydrosulfate de soude), également dissous dans l'eau distillée non aérée. On lave ensuite avec de l'eau pure le protosulfure obtenu, et on le conserve dans un flacon bouché à l'émeri, plein d'eau distillée bouillie.

La recommandation de conserver ce sulfure hors du contact de l'air doit être exécutée à la lettre, ce composé ayant une très grande tendance à passer à l'état de sulfate.

M. Mialhe a observé à la Société de pharmacie que le sulfure ferreux ne pouvait pas être employé dans les cas d'empoisonnement par le cyanure de mercure, parce qu'il se produit de l'acide cyanhydrique, plus vénéneux que le cyanure mercurique.

Il est aussi important d'observer que dans une prescription il est peu convenable d'associer (comme cela s'est fait dernièrement par erreur) de l'eau distillée de laurier-cerise et du calomélas. Il se produit alors du cyanure mercurique soluble.

Pilules de Ségond.

Ipécacuanha en poudre	40 centigr.
Calomélas	20 centigr.
Extrait aqueux d'opium	5 centigr.
Sirop de nerprun	q. s.

F. s. a. 6 pilules à prendre toutes les deux heures dans la journée, contre la dysenterie des pays chauds. Selon le cas, on réitère cette préparation pendant trois ou quatre jours.

Dans mon Annuaire précédent et dans la deuxième édition j'ai donné la formule des *pilules anglaises* ou d'Ellis ; mais j'ai vu depuis qu'elle différait de la formule du docteur Segond qui venait de succomber victime de son zèle et de son dévouement à l'humanité, et j'ai cru convenable de rectifier sa formule, qui doit éterniser chez nous le nom du malheureux Segond.

PRÉPARATIONS MERCURIELLES POUR L'USAGE EXTERNE.

Solutum hydrargyré (Plisson).

Bi-chlorure de mercure.
Chlorure de potassium, aa 10 centigr. à 50.

Faites dissoudre dans quantité suffisante d'alcool et étendez dans

Eau distillée	600 gram.

Etiquetez : Solutum hydrargyré. — Pour vous servir de cette préparation, prenez de pe-

tits carrés ou bandelettes de papier vélin fort et épais. Imbibez-les bien dans le liquide et recouvrez-en les parties malades. Ces applications, qu'on renouvelle trois et quatre fois par jour, réussissent très bien dans plusieurs affections de la peau. M. Plisson les a employées avec succès contre l'eczéma, l'herpès proprement dit, la gale, et également dans quelques cas de pemphigus chroniques, dans diverses variétés de l'impétigo et de l'acné. L'ordre des papules est avantageusement combattu par ces topiques si simples; aussi M. Plisson les recommande avec confiance contre le lichen et le prurigo. Mais c'est surtout contre les affections cutanées d'origine syphilitique, que leur action bienfaisante se prononce avec le plus d'évidence, surtout si on en seconde l'effet par des bains de même nature administrés deux à trois fois par semaine, et par l'administration intérieure du même solutum, à la dose d'une cuillerée à bouche matin et soir, dans une tasse de tisane appropriée.

Bi-chlorure de mercure, son emploi dans le traitement des dartres (Boudin).

Voici comment M. Boudin s'exprime à ce sujet :

« J'ai eu de fréquentes occasions de traiter des maladies de la peau, rebelles à l'influence des bains de Barèges par les lotions (3 *décigr.* dans 150 grammes d'eau distillée) aidées des

bains de même nature (30 grammes par bain) dans les cas les plus difficiles, un vésicatoire est appliqué sur la dartre ; les lotions et les bains sont continués ; quelquefois il survient un peu d'irritation des gencives, mais jamais d'empoisonnement, ce qui prouve que le bichlorure n'est absorbé qu'à l'état de calomel. »

Pommade contre les engorgements glandulaires (Boinet).

Deuto-iodure de mercure	2 décigr.
Hydriodate de potasse	15 décigr.
Axonge	125 gram.

M. Deux frictions par jour.

Pommade contre le psoriasis (Boinet).

Proto-iodure de mercure	4 gram.
Axonge	32 gram.

En frictions une fois par jour. — Cette pommade, excellente pour guérir le psoriasis, réussit en général dans toutes les affections squameuses rebelles.

Pommade contre l'acné rosacea (Boinet).

Proto-iodure de mercure	2 gram.
Axonge	20 gram.

Frictions soir et matin. — Avec un régime et un traitement interne convenable, cette pommade guérit parfaitement bien et en quelques semaines, les couperoses les plus invétérées.

Onguent mercuriel rouge (J. P. Frank).

Beurre frais	50 gram.
Cire blanche	10 gram.
Oxide de mercure rouge	
Camphre, aa	5 gram.

F. s. a. — Employé en friction sur les taches des femmes enceintes qui persistent après l'accouchement, et pour combattre les syphilides et autres dartres rebelles.

Onguent mercuriel blanc (J. P. Frank).

Précipité blanc	5 gram.
Axonge	40 gram.

Mêlez. — Contre les dartres rongeantes et les éruptions sèches de la peau.

J'ai pris ces deux formules et quelques autres dans la nouvelle édition de la traduction du *Traité de médecine pratique de Jean-Pierre Frank*, que vient de publier M. J.-B. Baillière; c'est un beau et bon livre qui doit former la base de la bibliothèque du médecin praticien, qui le consultera toujours avec beaucoup de fruit.

La pommade au précipité blanc a été de nouveau mise en honneur par plusieurs chirurgiens; j'ai donné, dans la deuxième édition de mon formulaire, plusieurs recettes où entre ce corps.

M. Velpeau emploie avec avantage cette pommade, à la manière de cérat, dans presque toutes les variétés d'affections eczémateu-

ses, dans tous les cas de plaies superficielles à surface grisâtre d'aspect cancéreux, tant qu'il n'y a pas de décollement de la peau, de sinuosités dans le fond de l'ulcère. Cette pommade est, pour le chirurgien de l'hôpital de la Charité, un incarnatif, un siccatif, un des meilleurs topiques qu'on puisse employer pour hâter la cicatrisation des solutions de continuité, plus étendues en surface qu'en profondeur, soit qu'elles paraissent être entretenues par quelques dispositions internes, soit qu'elles tardent à se cicatriser à cause de l'état local.

Pommade de Rust.

Précipité blanc	20 centigr.
Laudanum de Sydenham	50 centigr.
Extrait de saturne	50 centigr.
Axonge	5 gram.

M. s. a. — M. Stœber prétend que cette pommade réussit très bien dans les blépharites glanduleuses chroniques.

Pommade anti-herpétique (Dupuytren).

Proto-nitrate de mercure	20 gram.
Axonge	80 gram.
Huile rozat	10 gram.

Mêlez. — Cette formule, donnée par M. Dupuytren, a été reconnue d'une grande efficacité pour combattre les dartres qui souvent envahissent la barbe.

Marshall's Ointment.

Huile de palme	20 gram.
Calomel à la vapeur	30 gram.
Acétate de plomb	15 gram.
Onguent citrin	60 gram.

Mêlez selon l'art. — Pour frictions.

Emplâtre de Vigo; son emploi dans les syphilides (Emery).

Les formes des syphilides sur lesquelles M. Emery a appliqué l'emplâtre de Vigo sont : la tuberculeuse, la papuleuse, la pustuleuse, la bulbeuse et l'ulcéreuse; il ne l'a pas employé dans les formes squameuses ni vésiculeuses, à cause de leur peu de gravité, ni dans la syphilide serpigineuse. Le mode d'application est fort simple; on taille des morceaux de l'emplâtre de la dimension de la plaque, du tubercule ou de l'ulcération, et on les applique par dessus. On renouvelle le topique tous les six ou huit jours. La durée de l'application s'est renfermée entre douze jours, et six ou sept semaines pour quelques cas de tubercules.

L'emplâtre de Vigo, appliqué sur les tubercules ou les papules, en modifie la coloration et le volume; la teinte cuivrée disparaît peu à peu et est remplacée par une teinte terne et grisâtre, légèrement ardoisée, qui s'efface pour faire place à la coloration blanche et

brillante des cicatrices; la saillie morbide de la peau diminue; la tumeur semble d'abord se flétrir et se rider, puis elle s'affaisse; cet affaissement ne s'arrête pas au moment où la peau a repris son état normal; le travail de résorption continue, et l'on voit alors peu à peu une dépression se former au niveau du point où existait précédemment une saillie; alors il y a des cicatrices blanches déprimées et comme gauffrées, ressemblant à celles de la vaccine; tout cela s'est passé sans solution de continuité, sans ulcération.

Dans les syphilides pustuleuses et bulbeuses ulcérées, dès qu'au moyen des cataplasmes on a eu fait tomber les croûtes et mis à nu les ulcérarions, on couvre celles-ci de l'emplâtre. Son premier effet est de tarir graduellement la suppuration; le pus, de séreux et brunâtre qu'il était, devient lié et jaunâtre; il se forme des granulations roses qui s'élèvent du fond de la perte de substance et la comblent; les bords taillés à pic s'affaissent; enfin, la cicatrice se forme; elle est un peu déprimée, blanche, brillante et sillonnée de rides légères et irrégulières.

Cette application d'emplâtre de Vigo détermine quelquefois de légères salivations, mais qui n'ont jamais présenté d'inconvénients.

Poudre contre la salivation mercurielle (F. H. Lyon).

Sulfure de potasse	1 gram.
Crême de tartre	16 gram.

Divisez en paquets. En frictions sur les gencives.

ARSENICAUX.

Nouvelles observations sur l'emploi thérapeutique de l'arsenic (Boudin).

Depuis son importante publication sur l'emploi des préparations arsenicales contre les fièvres intermittentes rebelles, M. Boudin, médecin en chef de l'hôpital militaire de Marseille, n'a pas cessé de manier un seul instant ce puissant agent thérapeutique. Voici les nouvelles et intéressantes remarques qui en sont résultées. On se rappelle que l'année dernière M. Boudin se tenait à peu près constamment à la dose de 1 demi-milligramme d'acide arsénieux ; il a observé cette année un grand nombre de fièvres de marais contractées en Corse, rebelles à cette dose d'acide arsénieux, ainsi qu'aux doses ordinaires de sulfate de quinine, et il leur a opposé avec succès deux prises de 2 *milligrammes d'acide arsénieux ;* il nomme cette poudre n° 2.

A la page 75 de mon Annuaire 1842, je me borne à dire, au sujet de la poudre arsenicale : mêlez intimement. M. Boudin avait dit *triturez*

pendant un quart d'heure. M. Boudin assure aujourd'hui, d'après un pharmacien de Marseille, que ce quart d'heure ne suffit pas et qu'il faut continuer la *trituration une demi-heure.*

Voici maintenant une *solution arsenicale aqueuse,* à laquelle M. Boudin a recours dans les cas pressants.

Acide arsénieux	1 centigr.
Eau distillée	10 cuillerées à bouche.

On en prend 1 à 2 cuillerées cinq à six heures avant l'heure présumée de l'accès. Ordinairement cette quantité suffit pour le traitement complet d'une fièvre. Voici maintenant ce que M. Boudin ajoute à propos de la médication arsenicale.

« J'ai renoncé à tous les *sels* d'arsenic, et je m'en tiens à l'*acide.* Voici ma formule de la tisane de Feltz modifiée :

Décoction de salsepareille	1/2 litr.
Acide arsénieux	2 milligr.

Cette dernière dose me paraît préférable à celle de 3 milligrammes proposée par M. Rayer, et en cela je ne suis nullement dominé par la manie d'innover. C'est l'exagération de la dose qui a fait le plus grand tort à l'arsenic; évitons de retomber dans cette faute. Dans une leçon de M. Trousseau, publiée dans la *Gazette des hôpitaux* du 12 mai dernier, ce professeur constate, tout en se louant beaucoup de l'arsenic, que ses malades éprouvent parfois,

mais *passagèrement, des nausées, des coliques, de la diarrhée.* Comme M. Trousseau invoquait mes expériences comme décisives, je lui ai répondu dans la *Gazette des hôpitaux* du 16 juin qu'il éviterait tous ces accidents même passagers, s'il adoptait la posologie nouvelle de celui dont les expériences lui paraissent décisives. »

Arsenicaux dans les névralgies (Kœnigsfeld).

Dans notre précédent Annuaire nous avons rapporté une très remarquable observation de névralgie guérie par l'acide arsénieux. Voici un nouvel exemple de l'efficacité de cet énergique agent dans cette maladie si rebelle. Une demoiselle de 18 ans, bien réglée, d'une santé excellente, éprouve un violent refroidissement pendant une promenade dans un lieu élevé exposé à l'action du vent. Il en résulte une douleur lancinante dans le côté gauche de la poitrine. Les diaphorétiques et les sinapismes enlevèrent cette sensation pénible, mais elle fut remplacée par une vive sensibilité du côté gauche de la face, sensibilité qui augmenta sous l'influence d'un air vif, jusqu'à devenir une douleur des plus fortes, et qui finit même par se transformer en une névralgie faciale bien caractérisée et intermittente. L'application locale des narcotiques, l'usage interne de la quinine, de la belladone et plus tard du carbonate de fer à doses progressives, ainsi que d'autres médicaments conseillés par divers praticiens, n'ame-

nèrent aucun résultat avantageux. Les accès se reproduisirent plusieurs jours de suite en s'accompagnant de crampes violentes, et ces paroxysmes, qui duraient souvent une ou même plusieurs heures, firent craindre sérieusement pour la vie de la malade. Dans cette occurrence fâcheuse, M. Kœnigsfeld recourut à l'emploi de l'arsénite de potasse, qu'il fit prendre sous forme de poudre à la dose d'un milligramme répétée toutes les deux heures, en commençant l'ingestion huit heures avant le moment présumé du retour de l'accès. Dès la troisième prise, la malade fut soulagée. Une légère sensation de brûlure dans le creux de l'estomac, qui céda rapidement à l'usage des mucilagineux, fut le seul effet auquel donna lieu l'ingestion du médicament arsenical.

Arsenicaux employés contre l'urticaria-tuberosa (Demarquay).

M. Demarquay, interne à l'Hôtel-Dieu, a publié au commencement de cette année un mémoire sur l'emploi des préparations arsenicales dans les maladies de peau, et en particulier dans l'*urticaria tuberosa*. Cette maladie, comme on le sait, est rare; Frank en a dit quelques mots; mais dans ces derniers temps, MM. Rayer et Cazenave en ont également parlé. Cette maladie est caractérisée par une éruption journalière de tumeurs ayant le volume d'un œuf de pigeon ou de poule. Ces tumeurs,

d'abord incolores, se changent le soir ou la nuit en plaques rouges de la grandeur des tumeurs qui se sont dissipées; ces plaques rouges, produites par une effusion sanguine, disparaissent elles-mêmes au bout de quelques jours, pour être remplacées par des tumeurs qui se changent ensuite en d'autres plaques de la même nature que celles que nous avons indiquées plus haut. Indépendamment de ces tumeurs, il survient encore des engorgements articulaires et d'autres phénomènes, que nous passons sous silence. Ce mémoire renferme deux observations : l'une a été recueillie par M. Cazenave dans le service de M. Biett, et l'autre par M. Demarquay. Dans ces deux cas, on avait employé toute sorte de moyens sans arriver à aucun résultat. Le malade dont parle M. Cazenave était affecté depuis 3 ou 4 ans; il a été traité pendant quelques jours seulement, par la liqueur de Fowler, et est sorti de l'hôpital parfaitement guéri. Le malade dont parle M. Demarquay était affecté de la maladie qui l'a conduit à l'hôpital, depuis 18 mois. Après différents moyens on en vint à l'usage de la solution de Pearson, et il sortit guéri au bout de peu de jours. Cette maladie, ayant un caractère intermittent bien marqué, il n'est pas étonnant que les préparations arsenicales produisent de si heureux résultats.

Salivation arsenicale (Jones).

M. Jones a signalé un cas de salivation déterminé par l'administration longuement continuée d'une préparation arsenicale à faible dose.

Traitement du lupus (Putégnat).

1° On prendra chaque matin 20 gouttes de liqueur arsenicale de Pearson.

2° Pour tisane un litre d'infusion de feuilles de noyer contenant de 1 à 4 grammes d'iodure de potassium.

3° Toutes les 6 heures on frictionnera les bords de la plaie avec une pommade composée de 1 gramme d'iodure de soufre et 20 grammes d'axonge. L'usage de cette pommade devra être continué un mois après la cicatrisation.

4° Tous les jours laver les parties avec de l'eau alcaline.

5° Tous les 2 jours enlever la pellicule brunâtre avec une pince.

Miasme marécageux considéré comme agent préservateur de la phthisie.

Dans mon précédent Annuaire, j'ai rapporté les observations de M. Boudin sur l'effet préservatif des miasmes marécageux relativement à la phthisie; voici de nouveaux documents qu'il m'a transmis, qui ajoutent de la valeur à cette opinion.

« On lit dans la clinique de Schœnlein, professeur à l'université de Berlin, que je traduis en ce moment, page 98 :

« Dans le Gasterland, entre Zurich et » Wallenstaedt, en Suisse, le débordement » annuel d'une rivière donnait lieu à une en- » démie de fièvres intermittentes; le dessèche- » ment de cette localité ayant été pratiqué, » tout-à-coup une maladie jusqu'alors incon- » nue, la phthisie pulmonaire, se manifesta, » et les fièvres disparurent. » Voilà pour la Suisse. Voici une note, que j'extrais de l'Annuaire médical du docteur Sachs, Leipsig, 1841, et vous reconnaîtrez que la loi est vraie aussi pour l'Amérique du Nord (Sachs, p. 66). « Le docteur Green de New-York rapporte qu'à Whitehale, province de Washington, les fièvres exerçaient de grands ravages sous l'influence du sol marécageux, mais que la phthisie pulmonaire y était inconnue, et que les phthisiques qui y venaient du dehors y éprouvaient un soulagement prononcé et soutenu. A Rutland, le desséchement d'un étang ayant été suivi de la manifestation de la phthisie, la population pétitionna et obtint le rétablissement de l'étang, et aussitôt retour des fièvres et disparition de la phthisie. »

PRÉPARATIONS IODIQUES.

Iodure de potassium, son impureté (Annalen der Chem. u Pharm. t. 39).

Il est important au pharmacien de savoir que l'iodure de potassium qu'on rencontre dans le commerce est le plus souvent impur et renferme de l'iodate de potasse. Cette impureté se présente surtout dans le sel qu'on tire des fabriques de produits chimiques. On la reconnaît aisément en ce que la solution du sel donne par l'acide nitrique un précipité d'iode. De même l'iodure de potassium renferme souvent du carbonate de potasse Il paraît même qu'on prépare l'iodure de potassium tout simplement, en dissolvant de l'iode dans une lessive de potasse et évaporant à siccité, ou bien aussi qu'on ne calcine pas assez la masse.

Boisson iodurée (Plisson).

Iodure de potassium	50 centigr.
Infusion de feuilles d'oranger	500 gram.
Sirop de sassafras	50 gram.

Mêlez et divisez pour trois doses à prendre le matin, à midi, et le soir.

On augmente graduellement la dose, par exemple de 2 décigrammes tous les cinq jours, et on la porte ainsi, si l'opiniâtreté des accidents l'exige et si la constitution du malade le permet, jusqu'à 2 et 3 grammes par jour.

Mixture anti-goitreuse (Veret).

Hydriodate de potasse	40 centigr.
Dissolvez dans :	
Eau distillée	125 gram.
Ajoutez :	
Sirop de gomme	45 gram.
Teinture de cannelle	15 gram.

M. — A prendre une cuillerée à soupe tous les matins à jeun.

N. B. Employée en Suisse pour dissoudre les engorgements strumeux.

Pilules antituberculeuses (Righini).

Myrrhe	2 gram. 50 centigr.
Opium pur	20 centigr.
Iodure de potassium	2 gram.
Rob de sureau	q. s.

F. s. a. 30 pilules. Dose, trois fois par jour.

Pilules contre les affections cancéreuses (Boinet).

Savon médicinal.	8 gram.
Gomme ammoniaque	4 gram.
Iodure de fer	2 gram.
Bromure de fer pulvérisé	1 gram.
Poudre de ciguë	
Poudre d'aconit,	aa 2 gram.

Faire des pilules de 20 centigrammes. — Deux pilules soir et matin.

Pommade contre les engorgements cancéreux (Boinet).

Bromure de potassium Iodure de fer,	aa 2 gram.
Brome liquide	10 gouttes.
Axonge	50 gram.

Soir et matin, une friction d'un quart d'heure.

Collutoire hydriodaté (Righini).

Eau de roses	50 gram.
Eau distillée	100 gram.
Iodure de potassium	1 gram.
Dissolvez, ajoutez : teinture d'iode	10 gouttes.
Sirop simple	20 gram.

Employé pour combattre la salivation mercurielle.

De la ponction et des injections stimulantes dans le traitement des hydropisies et des épanchements sanguins des cavités closes du corps humain et des animaux domestiques (Velpeau).

M. Velpeau, occupé depuis longtemps d'un grand travail sur la nature, le développement, les usages et les maladies des *cavités closes* naturelles et accidentelles, qui se trouvent en si grand nombre dans l'économie animale, a communiqué l'un des résultats thérapeutiques auxquels il est arrivé à cette occasion.

A l'aide d'une simple piqûre et d'une injection iodée, il fait naître dans les cavités susmentionnées une irritation qui ne devient jamais purulente, et qui guérit radicalement la collection dont elles étaient le siége; il a guéri de la sorte non seulement des *kystes séreux*, mais encore des *kystes sanguins*, des *kystes colloïdes*, de presque toutes les régions du corps !

La tumeur appelée *goître* est souvent formée de kystes remplis ou de sérosité, ou d'un liquide noirâtre. M. Velpeau a essayé cinq fois l'injection iodée en pareil cas, et les cinq malades sont guéris sans avoir éprouvé le moindre accident.

Dans les *hydarthroses* ou hydropisies articulaires, l'opération semblait devoir être plus grave. De deux malades qui ont été soumis, il y a un ou deux ans, l'un est guéri et l'autre s'en est mal trouvé. Dirigé par de nouvelles vues scientifiques, M. Velpeau les a reprises récemment, après avoir simplifié encore l'opération, et tout indique que bientôt il sera aussi facile de guérir les hydarthroses que l'hydrocèle, par les injections iodées. C'est dans le genou que M. Velpeau fait ses injections. Les malades ne se sont plaints de douleur que pendant quelques heures; aucun d'eux n'a été pris de fièvre, et la résolution du mal se fait, chez tous, avec une grande rapidité.

Voici la formule de l'*injection iodée*, que

M. Velpeau emploie dans les cas d'hydrocèle et dans les opérations précédemment mentionnées.

Teinture d'iode	50 gram.
Eau	100 gram.

Mêlez.

Solution iodée pour combattre les hydropisies et les abcès des articulations (Bonnet).

Eau	40 gram.
Iode	5 gram.
Iodure de potassium	10 gram.

Mêlez dans un mortier de verre l'iode et l'iodure. Ajoutez l'eau peu à peu. Sa quantité de liquide à injecter ne doit jamais dépasser celle du liquide que l'on peut faire sortir du genou.

Solution contre les taches de la cornée (Evermann).

Iodure de potassium	1 gram.
Eau	50 gram.

Utile contre les taches de la cornée, déterminée par une ophthalmie scrofuleuse négligée.

Pommade iodée calmante (Chomel).

Iodure de potassium	1 gram.
Chlorhydrate de morphine	2 gram.
Axonge	40 gram.

Mêlez. — Employée contre les tumeurs douloureuses du sein, enduire matin et soir.

Pommade résolutive calmante.

Iodure de potassium	5 gram.
Iodhydrate de morphine	1 gram.
Axonge très fraîche	50 gram.
Essence de roses	5 gouttes.

Mêlez. — Cette pommade est très utile pour calmer les douleurs causées par une tumeur du sein, et pour la résoudre; on fait matin et soir des frictions douces et longues avec un gramme de la pommade précédente.

Gelée pour le goître ou Baume hydriodaté.

Iodure de potassium	10 gram.
Alcool à 20°	40 gram.

Dissolvez.

Et d'autre part, savon animal	15 gram.
Alcool à 20°	40 gram.

Dissolvez à chaud, mêlez les deux liqueurs, ajoutez :

Essence de roses	10 gouttes.

Cette gelée s'emploie en frictions comme la pommade hydriodatée, et ne s'altère pas comme elle.

Lotion iodo-chlorurée (Righini).

Chlorure de chaux	20 gram.

Triturez dans un mortier de verre.

Ajoutez : Eau	100 gram.

Laissez reposer, filtrez, ajoutez :

Teinture alcoolique d'iode	5 gram.

Mêlez et conservez dans une bouteille bien bouchée.

Utile pour déterger les ulcères dartreux ou syphilitiques et les plaies de mauvaise nature, on lave souvent dans la journée les plaies avec cette dissolution.

Lotion iodurée contre la gale (Cazenave).

Iodure de potassium	
— de soufre,	aa 6 gram.
Eau ordinaire	1,000 gram.

Faites dissoudre. — On aide cette médication de l'emploi de bains sulfureux.

Topique de Hancke contre les démangeaisons.

Iode	1 gram.
Iodure de potassium	3 gram.
Eau distillée	200 gram.
Alcool	50 gram.

Dissolvez s. a. — M. Barosch a employé avec beaucoup de succès cette solution contre le prurigo, accompagnée de vives démangeaisons, en appliquant sur les parties des compresses imbibées de ce mélange.

Traitement de l'engorgement œdémateux des membres inférieurs chez les aliénés (Levrat-Perrotin).

Avant d'employer la méthode que nous allons décrire, l'engorgement œdémateux des membres inférieurs avait enlevé plusieurs aliénés ; mais on obtient les plus beaux résultats de la méthode suivante :

1° Frictions tous les matins sur les membres engorgés avec le mélange suivant :

Vin aromatique	180 gram.
Teinture d'iode	60 gram.
— de quinquina	60 gram.

Mêlez.

2° Tous les soirs une autre friction est faite avec la pommade suivante :

Axonge	90 gram.
Extrait mou de quinquina	8 gram.
Hydriodate de potasse	4 gram.
Camphre	12 décigr.

Mêlez.

Intérieurement limonade, régime analeptique.

Sous l'influence de cette médication, tous les malades se sont assez promptement rétablis, et depuis cette époque, M. Levrat-Perrotin a traité de la même manière plus de trente aliénés des deux sexes atteints de cet engorgement et toujours avec le même succès.

Traitement des tumeurs du sein (Tanchou).

M. Tanchou a présenté à l'Académie des sciences un Mémoire sur le traitement des tumeurs du sein; sa méthode consiste dans l'emploi de deux séries de moyens; à l'intérieur les préparations ferrugineuses, d'iode et de mercure, comme base, comme point de départ de tout traitement; à l'extérieur, la compression, les applications pulvérulentes, les emplâtres et les onguents.

Sachet contre les tumeurs du sein (Tanchou).

Iodure de potassium	5 gram.
Eponge en poudre	10 gram.
Chlorhydrate d'ammoniaque	40 gram.
— de sodium	10 gram.

Poudre fondante contre les tumeurs du sein (Tanchou).

Eponge en poudre	20 gram.
Nitrate de potasse	1 gram.
Iris de Florence	1 gram.

Mêlez.

Pilules contre les gastralgies (Jadioux).

Sous-nitrate de bismuth	2 gram.
Extrait de valériane	2 gram.

F. s. a. 18 pilules. — A prendre 1 à 2 pilules chaque jour.

Pilules de chlorure d'argent et d'ammonium (Salvolini).

Chlorure d'argent et d'ammonium	10 centigr.
Mucilage de gomme arabique Poudre de guimauve	aa q. s.

F. s. a. 20 pilules.

On en prendra de 1 à 4 par jour dans les affections syphilitiques.

POMMADES DIVERSES.

Cérat calaminaire (Gibert).

Calamine porphyrisée	1 gram.
Axonge purifiée	20 gram.

Mêlez. — Cette pommade, qui est moins stimulante et plus dessiccative que celle au fuligokali (pag. 155), a donné d'excellents résultats à M. Gibert dans la dartre squameuse humide.

Pommade contre les gerçures du sein (Bertet).

Oxide de zinc	2 gram.
Laudanum de Sydenham	1 gram.
Axonge	30 gram.

Mêlez. — Cette pommade s'emploie en onction sur chaque mamelon et sur son aréole; chaque fois que l'enfant veut téter, on lave avec soin.

Cérat dessicatif (Thou).

Beurre de cacao		
Blanc de baleine	aa	20 gram.
Cire		10 gram.
Extrait de saturne		5 gram.

Mêlez.

Pommade de Giacomini.

Axonge récente	15 gram.
Eau cohobée de laurier-cerise	4 gram.
Acétate de plomb	4 gram.

Cette pommade, devenue populaire en Italie sous le nom de *pommade de Giacomini*, qui en a donné la formule, est très utile contre les inflammations externes, et surtout contre les engelures. On en enduit légèrement les parties enflammées douloureuses ou qui causent des démangeaisons.

Onguent ou topique excitant résolutif (Lassaigne).

Axonge	65 gram.
Poudre de cantharides	29 gram.
Pommade mercurielle	6 gram.

Mêlez. — Cet onguent est utile pour combattre et faire fondre les tumeurs indolentes sur les chevaux.

Pommade contre les écorchures occasionées par le séjour au lit (Recette allemande).

Ecorce de chêne concassée	64 gram.
Eau	q. s.

Faites cuire pendant une heure, de manière à obtenir 250 grammes de colature, dans laquelle vous ajouterez :

Acétate de plomb pulvérisé, quantité suffisante jusqu'à cessation du précipité.

Laissez en repos ; recueillez le précipité que vous laverez à l'eau froide, et incorporez enfin dans :

Graisse de porc récente	32 gram.

Donnez pour l'usage indiqué.

Pommade pour guérir des crevasses aux mains (Veret).

Poudre fine de bol d'arménie	
— myrrhe	
— céruse	aa 12 gram.
Huile d'œufs	q. s.

Pour faire, selon l'art, une pommade de consistance molle.

Du pansement des plaies, favorable à la réunion immédiate (Blandin).

M. Éd. Demarquay a publié une note sur les moyens employés par M. Blandin dans les pansements des plaies, propre à favoriser la

réunion immédiate. Nous allons donner un extrait de cet utile travail.

Supposons une ablation de sein ; toutes les parties ont été complètement enlevées ; les bords de la plaie sont bien linéaires et susceptibles d'être affrontés. Dans un cas de ce genre, M. Blandin, après avoir fait toutes les ligatures et s'être bien assuré que tout écoulement sanguin a cessé, et qu'il ne peut plus se reproduire, au moins par les artères, coupe tous les fils au ras des nœuds.

Cela fait, on affronte les deux lèvres de la plaie ; ces deux lèvres, ainsi affrontées, sont maintenues avec des bandelettes de diachylon. Mais pour peu que la plaie soit profonde, que la perte de substance ait été considérable, M. Blandin préfère appliquer un certain nombre de points de sutures qui produisent un rapprochement plus considérable et plus intime que le diachylon ; quelquefois, il combine ces deux moyens.

La suture n'est point extrêmement douloureuse ; elle se fait au moyen d'un stylet aiguillé, dont la pointe est en platine, et dont l'autre extrémité est munie d'un fil. Avec cet instrument, on peut faire cette petite opération en un instant, et la réitérer avec facilité autant de fois qu'on le juge convenable. Ce n'est point seulement dans les amputations du sein que ce chirurgien a recours à la suture, mais encore dans toutes celles où les bande-

lettes agglutinatives ne paraissent point suffisantes pour obtenir une union intime des deux lèvres de la plaie.

Quand la perte de substance est considérable, il faut de plus placer des compresses graduées près de ses bords, afin que le bandage, en pressant doucement sur ces compresses, tienne exactement les parties profondes en contact les unes avec les autres, et prévienne le tiraillement douloureux de la partie superficielle de la plaie. Toutes ces choses une fois terminées, on panse le malade simplement, avec un linge fin et bien cératé, et on a soin de ne pas trop presser avec les différentes pièces de l'appareil sur la partie amputée.

Vingt-quatre heures après l'opération, le premier appareil doit être enlevé, afin d'examiner les parties. Cette pratique a pour avantage de faire connaître l'état des lèvres de la plaie, les progrès de la réunion, et de changer les pièces de l'appareil plus ou moins salies par la sérosité sanguinolente qui s'écoule toujours par la plaie. M. Blandin cherche à reconnaître avec soin si une quantité de fluide ne se serait point accumulée au fond de la plaie, ce qui a toujours lieu. Dans ce cas, il introduit l'extrémité d'une pince à pansement dans la partie la plus déclive de l'incision ; il en écarte alors les deux branches, et puis pressant légèrement, il fait écouler le liquide

qui s'opposait à la réunion des parties plus profondes. On peut alors introduire une petite mèche à travers les bords de la plaie ainsi écartés, afin de favoriser l'écoulement ultérieur des fluides qui seraient exhalés au fond de la plaie. Dès que cette petite opération est finie, on panse simplement comme la veille, et chaque jour, jusqu'à complète guérison, on répète le même pansement.

Quant aux points de suture, M. Blandin les enlève toujours du troisième au cinquième jour : cela varie suivant l'opération et suivant l'état des parties.

Sur un moyen par lequel on arrête instantanément une hémorrhagie nasale.

M. Négrier écrit à l'Académie des sciences relativement à un moyen qu'il a découvert pour arrêter instantanément les *hémorrhagies nasales*. Ce moyen, dont il a déjà fait l'objet d'une note dans un journal de médecine, consiste à faire lever le bras du côté de la narine qui est le siége de l'épistaxis. M. Négrier rapporte cinq nouvelles observations d'hémorrhagies arrêtées par ce moyen et qui ne se renouvelèrent pas.

CAUSTIQUES.

Caustique-Filhos, sa préparation, son emploi.

Les avantages du caustique de Vienne sont appréciés par tous les praticiens ; rapidité

d'action, innocuité, voilà les utiles propriétés des caustiques potassiques. Mais à côté de ces avantages, la potasse présente l'inconvénient d'attirer vivement l'humidité, de tomber en déliquium, de diffluer, de produire des escarres irrégulières non circonscrites. Le caustique de Vienne n'est pas déliquescent; son action est limitée au lieu d'application; elle est plus énergique que celle de la potasse. Ce caustique ne présentait qu'un inconvénient, celui d'être difficilement manié à cause de sa consistance, et d'une application presque impossible pour les cautérisations utérines; toutes ces difficultés viennent d'être vaincues par M. Filhos. Nous allons faire connaître le procédé qu'il emploie.

Nous mîmes, avec M. Garot, 2 parties de potasse et 1 partie de chaux dans une grande cuiller en fer, que nous plaçâmes ensuite sur un feu très vif. La fusion de la potasse ne tarda pas à avoir lieu; celle de la chaux fut un peu plus tardive. Après avoir obtenu ces deux substances à l'état liquide, et les avoir ainsi combinées, nous parvînmes même à porter la chaleur jusqu'à en produire l'ébullition. Nous coulâmes ensuite le mélange dans une lingotière que nous avions eu la précaution de chauffer pour faciliter notre expérience, et nous réussîmes ainsi très bien à faire des cylindres tels que nous les désirions.

Ces cylindres caustiques eurent pour ca-

ractères d'être excessivement durs, d'absorber promptement l'humidité de l'air, et de se recouvrir ainsi d'un hydrate de chaux mêlé de potasse. Pour les préserver de toute altération, et les conserver longtemps, je les fais recouvrir d'une lamelle de plomb, ou mieux, suivant l'exemple de M. Duméril, à l'égard des cylindres de nitrate d'argent, d'une couche mince de cire à cacheter, et je les place ensuite dans des tubes de verre bien bouchés.

M. Filhos préfère aujourd'hui, pour la conservation et même pour l'usage des cylindres, couler le mélange caustique dans des tubes en plomb. L'on fait ainsi des cylindres de deux à trois pouces de long, et depuis une jusqu'à six lignes et plus de large.

En parvenant à solidifier et à réduire en cylindres le mélange de potasse et de chaux, M. Filhos a ainsi trouvé le caustique le plus commode, le plus actif et le plus sûr qui pût être employé dans le traitement des maladies du col de l'utérus; celui qui, dans le plus grand nombre de cas, on pourrait même dire toujours, peut avantageusement remplacer tous les autres. Ses effets caustiques se trouvant tout-à-fait subordonnés à la durée de son application, le chirurgien peut les graduer à volonté, et obtenir ainsi tous les degrés de cautérisation dont il a besoin, depuis le plus faible jusqu'au plus fort. Le cylindre caustique suffira donc, soit qu'il faille réduire en es-

carre les bords ou toute la surface d'un ulcère de mauvaise nature, et même détruire plus ou moins complètement le col de l'utérus atteint de quelque dégénérescence. Son action sera d'autant plus prompte que les tissus sur lesquels il agira seront plus mous, plus spongieux. Quant aux escarres, elles seront, suivant la volonté du chirurgien, plus ou moins larges, plus on moins épaisses; elles s'agrandissent toujours un peu après la cessation de l'emploi du cylindre, par l'action d'un peu de caustique dont elles sont imbibées; elles pourraient encore cautériser légèrement les parties contiguës, si on n'avait la précaution de les tenir séparées au moyen d'un petit linge.

Le cylindre caustique destiné à l'opération ne doit être que peu découvert à l'une de ses extrémités. Si déjà il avait servi, et que la portion mise à nu se fût recouverte d'une légère croûte de carbonate de chaux, il serait nécessaire de l'enlever avec un grattoir. L'on peut, au besoin, rendre plus active l'action du caustique en le trempant légèrement dans une liqueur spiritueuse, telle que l'alcool, l'eau-de-vie, l'eau de Cologne. Après la cautérisation, l'on essuiera avec soin le cylindre, et on le replacera dans un tube de verre exactement bouché.

Le caustique Filhos prendra place dans la trousse des chirurgiens à côté de la pierre infernale.

Pâte caustique de Pollau.

Potasse caustique en poudre	5 gram.
Savon en poudre	5 gram.
Chaux en poudre	40 gram.

Mêlez intimement; enfermez dans un flacon à l'émeri. Faites une pâte avec q. s. d'alcool.

Cette pâte, qui se rapproche du caustique de Vienne, a été longtemps le monopole de Pollau, chirurgien de Berlin, qui l'employait avec grand succès pour détruire les verrues et les taches de la peau.

RECHERCHES SUR LA DIGESTION,

PAR MM. BOUCHARDAT ET SANDRAS,

Mémoire lu à l'Académie royale des sciences.

L'Académie des sciences proposa en 1825, pour sujet du prix des sciences physiques, de déterminer, par une série d'expériences chimiques et physiologiques, quels sont les phénomènes qui se succèdent dans les organes digestifs, durant l'acte de la digestion. L'appel de l'illustre compagnie fut entendu, et d'excellentes recherches résultèrent de ce concours; mais l'immensité de la tâche que les auteurs des meilleurs travaux avaient entreprise ne leur permit pas d'en développer convenablement tous les détails, de voir et de suivre ri-

goureusement toutes les conséquences de leurs expériences.

Depuis les travaux de MM. Leuret et Lassaigne, de MM. Tiedemann et Gmelin, l'histoire de la digestion et des aliments s'est enrichie de belles expériences exposées dans le premier rapport de la commission dite de la Gélatine ou dans les cours de M. Dumas et de M. Liebig.

C'est peut-être trop présumer de nos forces que de chercher à éclairer aussi une route parcourue par des hommes aussi illustres ; mais l'importance du sujet et l'intérêt que l'Académie a toujours attaché aux expériences qui ont pour but d'éclairer la plus importante des fonctions animales, nous ont encouragés dans ces recherches.

Le but principal de notre travail est celui que l'Académie avait exprimé dans son programme de 1825. Nous avons étudié les modifications chimiques ou autres que les principes immédiats organiques éprouvent dans les organes digestifs ; nous nous sommes attachés de préférence à ceux de ces principes qui forment la base de nos aliments.

Fibrine. — Parmi les aliments d'assimilation, la fibrine méritait de fixer d'abord notre attention. Nos expériences ont été faites avec de la fibrine extraite du sang de bœuf et lavée avec soin.

Un chien fut maintenu pendant trente-six

heures à une abstinence complète, puis nourri pendant deux jours exclusivement avec de la fibrine. Le troisième jour, à 6 heures du matin, on lui donna 300 grammes de fibrine qu'il avala immédiatement; quatre heures après il périt par strangulation.

L'estomac contenait encore 200 grammes de fibrine, gonflée, semi-transparente, ramollie, dépourvue en partie de son apparence fibrineuse. En outre il renfermait 50 grammes d'un liquide trouble, rougissant fortement le tournesol, d'une densité de 1017 à + 6° cent. Ce liquide fut mêlé avec 100 grammes d'eau et avec la liqueur de la fibrine fortement exprimée dans un linge.

Nous reviendrons bientôt sur l'examen de ce liquide, qui nous a présenté un sujet digne de notre attention.

Dans le duodénum était une petite quantité d'une matière, composée d'un mucus demi-transparent, d'une couleur jaune-verdâtre. Cette matière n'avait aucune action sur le papier de tournesol; elle ramenait plutôt au bleu le même papier rougi par un acide. Etendue d'eau et jetée sur un filtre, elle fournit une liqueur d'une couleur jaune, légèrement verdâtre. Il resta sur le filtre une masse muqueuse d'une couleur jaune brunâtre.

Le reste de l'intestin grêle présentait une matière composée d'un mucus faiblement coloré en brun verdâtre. Ce mucus fut délaye

dans l'eau et filtré. Le liquide qui s'en écoula se troublait à peine par l'ébullition. Par l'addition d'acide nitrique, il se formait des flocons verdâtres.

Le cœcum et le rectum renfermaient des matières excrémentitielles brunes, d'une consistance épaise, et qui évidemment séjournaient depuis longtemps dans ces organes, et ne pouvaient être attribuées à la nourriture spéciale.

Le chyle fut extrait du canal thoracique. Il était légèrement jaunâtre, rosé, spontanément coagulable. Il forma un caillot blanc, très légèrement coloré, composé presque entièrement de fibrine. Le sérum en était assez transparent, rougeâtre, ramenant fortement au bleu le papier de tournesol rougi par un acide; il contenait de l'albumine, des carbonate, lactate et phosphate de soude, du carbonate et du phosphate de chaux, du chlorure de sodium et de potassium.

Pour déterminer la valeur de ses expériences et les expliquer, nous avons pensé qu'il fallait comparer ce que nous avions obtenu au moyen d'une nourriture exclusive, avec les diverses matières contenues dans les organes d'animaux à jeun pendant deux jours. Cette comparaison nous a paru le meilleur moyen expérimental d'arriver à des déductions rigoureuses, le meilleur procédé pour parvenir à la solution de la question importante qui nous

occupe : Quels sont les changements que subit la fibrine pour être assimilée ?

Or, voici ce que nous avons vu en comparant le liquide contenu dans l'estomac de notre chien nourri de fibrine, et celui que nous avons obtenu en lavant avec de l'eau distillée l'estomac d'un chien tué à jeun. Le premier liquide rougit fortement le tournesol ; le second faiblement. Le premier se coagule par la chaleur, le second se trouble à peine.

Le liquide de la digestion de la fibrine précipite abondamment par l'addition des acides chlorhydrique, nitrique, du cyanure ferroso-potassique ; le second ne précipite pas par l'emploi de ces réactifs.

Il est évident que le premier contient de la fibrine à l'état de dissolution, et que le second n'en contient pas.

Comment s'est opérée cette dissolution de la fibrine dans un liquide acide ?

On sait que l'acide chlorhydrique concentré dissout l'albumine de même que la fibrine ; on sait également que les dissolutions alcalines de fibrine ou d'albumine sont précipitées par le même acide.

L'expérience nous a fourni une explication aussi simple qu'inattendue de la dissolution de la fibrine par le liquide de l'estomac.

En effet, si l'on prend soit de la fibrine obtenue par le battage du sang, soit un morceau d'un muscle, et qu'on les place dans dix

fois leur poids d'eau distillée contenant une proportion assez faible d'acide chlorhydrique pour rougir à peine le tournesol, ou mieux contenant pour 1000 grammes d'eau 634 milligrammes d'acide chlorhydrique, après douze heures de contact à la température ordinaire, le liquide se prend en gelée; la fibrine est dissoute. Si la gelée est étendue d'eau distillée, puis jetée sur un filtre, il passe un liquide présentant l'analogie la plus complète avec le liquide de la digestion de la fibrine; le premier, comme le second, se coagule par la chaleur; il précipite aussi par le cyanure ferroso-potassique, et, chose extrêmement remarquable et qui paraît paradoxale, il précipite également par l'acide chlorhydrique, et le précipité ne se redissout que dans un excès de cet acide.

Il est démontré par là que l'agent de dissolution de la fibrine dans la digestion est l'acide chlorhydrique. Si cette vérité n'a pas été plus tôt rencontrée, c'est qu'il était difficile de soupçonner, avant que l'expérience l'eût prouvé, qu'un même acide peut, à l'état de dilution extrême, dissoudre une substance, la précipiter lorsqu'il est en plus forte proportion, et la dissoudre de nouveau à l'état de concentration.

Les autres liquides intestinaux et le chyle, comparés avec leurs analogues recueillis sur un animal à jeun, ne nous ont point offert

d'autres différences qu'une quantité un peu plus grande de fibrine en solution.

Nous pouvons nous demander maintenant comment cette fibrine dissoute est transportée dans la circulation. Autrefois on n'aurait pas hésité à dire qu'elle est absorbée par les vaisseaux chylifères, transportée ainsi dans le canal thoracique, puis de là versée dans la veine sous-clavière; mais il nous paraît évident maintenant que les choses ne se passent pas de la sorte. En effet, si l'on teint de la fibrine avec du safran ou de la cochenille, les matières colorantes pourraient passer avec le chyle et le colorer; il est facile de s'assurer qu'il n'en est rien : Hallé, M. Magendie et beaucoup d'autres physiologistes ont noté ces faits.

M. Magendie a de plus observé que si l'on fait avaler à un chien, pendant qu'il digère des aliments, une certaine quantité d'alcool étendu d'eau, et qu'une demi-heure après on prenne son chyle, on trouve que ce liquide ne contient point d'alcool, tandis que le sang de l'animal en exhale fortement l'odeur, et qu'on peut, de ce sang, retirer de l'alcool en nature par la distillation. Il a vu encore qu'on obtient des résultats semblables en faisant l'expérience avec une dissolution de camphre ou d'autres corps odorants.

Ces faits démontrent suffisamment que les boissons sont directement absorbées par les

orifices des veines. Or, dans nos expériences, la fibrine a été trouvée dans un état de dissolution complète ; nous ne voyons pas de raison pour supposer que la solution fibrineuse fasse exception, et nous pensons qu'elle ne doit pas se comporter autrement que les boissons.

Gluten. — Après la fibrine, le gluten devait appeler naturellement notre attention. C'est l'aliment d'assimilation dont l'usage est le plus général ; ses propriétés essentiellement nutritives, si bien constatées dans les expériences de la commission dite de la Gélatine, donnent encore à ce produit un nouveau degré d'intérêt.

Un chien fut tenu à jeun pendant vingt-quatre heures, puis nourri pendant deux jours exclusivement avec du gluten de froment pur. Cet aliment était reçu par lui avec beaucoup d'appétence. Le troisième jour, à six heures du matin, on lui en donna 200 grammes qu'il avala immédiatement ; à dix heures il fut pendu.

L'estomac contenait, 1° du gluten réduit en bouillie blanchâtre, cohérente, pouvant être délayée dans l'eau : 2° un liquide trouble, rougissant fortement le tournesol. Cette liqueur fut étendue d'eau et filtrée ; elle présentait tous les caractères que nous avons assignés à la dissolution de fibrine ; elle précipitait exactement de la même manière par les réactifs.

Le duodénum renfermait des grumeaux mu-

queux, colorés en jaune, à réaction alcaline. Ces matières, de même que celles que renfermait le reste de l'intestin grêle, étaient en très petite portion (à peine 10 grammes) et ne provenaient pas de la digestion du gluten, car des matières semblables se rencontrent dans les intestins des animaux tués après le jeûne. La même remarque s'applique aux matières contenues dans le gros intestin.

Le chyle était parfaitement analogue à celui qu'on reçoit chez un animal à jeun, sa réaction alcaline était seulement beaucoup plus prononcée. Si le gluten est coloré avec du safran, le chyle reste toujours incolore.

Il résulte évidemment de ces faits que la digestion du gluten s'opère exactement de la même manière que celle de la fibrine. Comme pour cette substance, c'est l'acide chlorhydrique extrêmement dilué qui est l'agent de dissolution, et la matière dissoute est immédiatement absorbée par les orifices des veines. La digestion du gluten, comme celle de la fibrine, commence et s'achève dans l'estomac.

Pour démontrer la réalité de l'explication que nous donnons sur le mode de digestion du gluten, nous avons répété l'expérience de la dissolution de ce principe au moyen d'une eau très légèrement acidulée avec l'acide chlorhydrique, et les résultats ont été absolument les mêmes que pour la fibrine.

Après douze heures, le gluten a perdu sa

cohérence, s'est divisé dans l'eau; la solution filtrée est limpide; elle se trouble par la chaleur, par l'addition des acides chlorhydrique, nitrique, sulfurique, par le cyanure ferroso-potassique.

En un mot, la solution du gluten dans l'acide chlorhydrique affaibli se comporte absolument comme la dissolution de fibrine dans le même liquide. L'albumine liquide, le caséum coagulé spontanément et complétement privé de matière grasse, se comportent avec la solution très étendue d'acide chlorydrique absolument comme la fibrine, et la digestion de ces principes doit s'effectuer de la même manière.

Mais le blanc d'œuf cuit et la viande cuite ne se dissolvent pas dans le même acide extrêmement dilué. La présence de l'acide chlorhydrique est pourtant nécessaire pour dissoudre ces substances, mais il faut encore la présence simultanée d'une matière particulière, produite dans l'estomac des animaux vivants.

Nous insistons sur ce caractère différentiel que présentent la fibrine et les matières albumineuses de se dissoudre très facilement dans l'acide chlorhydrique très dilué avant leur coction, et de ne plus s'y dissoudre après qu'elles ont été soumises à l'action de l'eau bouillante. Cela prouve que le changement moléculaire qui survient dans l'albumine par la coction a lieu également dans la fibrine, et

peut être considéré comme un caractère général des matières albumineuses. Cette distinction est généralement importante pour établir ce qui nous est propre dans la découverte de la dissolution des matières albumineuses par l'acide chlorhydrique dilué.

On connaît en effet, depuis les expériences de Réaumur, de l'abbé Spallanzani, l'énergie des propriétés dissolvantes du suc gastrique. Prout, Gmelin et Tiedemann ont démontré l'existence de l'acide chlorhydrique dans ce liquide. Ces derniers observateurs ont encore remarqué que l'acide acétique (lactique), l'acétate de soude (lactate de soude), l'acide chlorhydrique étendu, jouissaient de propriétés dissolvantes. Mais ce qui prouve combien leurs connaissances étaient peu précises par rapport à l'action dissolvante de ce dernier acide, c'est qu'ils avancent que le blanc d'œuf dur s'y dissout comme la fibrine, ce qui n'arrive que lorsqu'on emploie un acide déjà concentré : c'est une propriété bien connue de l'acide chlorhydrique, elle diffère complètement de celle que nous signalons dans ce travail.

Amidon. — Dans cette classe que M. Dumas propose d'appeler aliments de la respiration, l'amidon a sans contredit la plus grande importance. Si l'on considère l'immense consommation que l'homme et les animaux qui lui ressemblent le plus par l'organisation font de ce

principe, qu'ils recherchent dans tous les organes végétaux où il se trouve, on concevra sans peine tout l'intérêt avec lequel nous nous sommes appliqués à rechercher les modifications que l'amidon reçoit dans l'appareil digestif. Mais de grandes difficultés se présentent pour exécuter d'une manière irréprochable les expériences sur la digestion de ce principe immédiat; sous quelque forme qu'on l'apprête, bouillie ou gelée, les chiens le refusent avec une obstination qui résiste même à l'abstinence. Aussi est-on forcé, ou de mélanger cet aliment avec d'autres, et alors les résultats perdent de leur netteté, ou d'employer la violence, et alors la marche de la digestion se trouve singulièrement modifiée. Dans cet embarras, nous avons dû tenter l'un et l'autre procédé.

1° 150 grammes d'amidon, suspendus dans 200 grammes d'eau, ont été introduits dans l'estomac d'un chien par l'œsophage, dont on a pratiqué immédiatement la ligature ; vingt-deux heures après le chien fut pendu.

L'estomac renfermait 10 grammes environ d'un liquide trouble, d'une couleur jaunâtre, ne rougissant pas le papier de tournesol et ramenant plutôt au bleu ce papier rougi par un acide. On aperçoit dans les replis de l'estomac 1 gramme environ d'une poudre blanche, qui bleuissait par la teinture d'iode, et que nous avons reconnue être de l'amidon par ses caractères chimiques et microscopiques. Le duo-

dénum et le reste de l'intestin contenaient une petite proportion d'un mucus jaunâtre, sans traces d'amidon.

Le gros intestin renfermait des matières excrémentitielles d'une digestion antérieure.

Le canal thoracique fournit 10 grammes d'un chyle rosé, spontanément coagulable, ramenant à peine au bleu le tournesol rougi.

2° 200 grammes de gelée d'amidon demi-liquide furent introduits dans l'estomac d'un chien, comme dans l'expérience précédente.

L'œsophage fut lié, et quatre heures après l'animal fut pendu.

Son estomac contenait 60 grammes d'un liquide de couleur jaunâtre, qui ne rougissait pas le papier de tournesol.

Le duodénum et le reste de l'intestin grêle renfermaient une gelée muqueuse jaunâtre et des excréments d'une digestion précédente. 8 grammes de chyle furent extraits du canal thoracique : il avait une couleur légèrement rougeâtre ; sa réaction alcaline était excessivement faible.

Avant de nous occuper davantage des résultats de ces expériences, nous devons nous borner à constater ici que l'ingestion forcée d'une nourriture repoussante a changé complètement la marche de la digestion. Non seulement ces chiens, et particulièrement le dernier, ont fait, pendant deux heures et plus, d'énormes efforts pour vomir, mais encore

l'estomac, loin de contenir un liquide acide, comme cela arrive dans l'état normal, renfermait un liquide neutre. Donc la digestion n'avait pas été régulière; MM. Tiedemann et Gmelin ont déjà noté cette perversion des fonctions de l'estomac sous l'influence d'une opération sanglante.

Dans cet état, nous avons dû employer l'amidon associé à un autre principe capable d'exciter le désir propre à faciliter une digestion régulière. Comme nous connaissions les particularités de la digestion du gluten, nous avons pu associer sans trop d'inconvénients ce principe à l'amidon.

En conséquence, un chien fut nourri avec du pain pendant trois jours ; il fut pendu quatre heures après un repas abondant.

Son estomac contenait 220 grammes d'une bouillie épaisse, grisâtre, rougissant fortement le tournesol.

Le duodénum renfermait une bouillie plus liquide, d'une couleur jaune-verdâtre, rougissant encore faiblement le tournesol.

Le reste de l'intestin grêle offrait également cette bouillie plus épaisse, mêlée de bile et de mucosités, rougissant encore le papier de tournesol. Le cœcum et le gros intestin renfermaient des excréments provenant de digestions précédentes. 6 grammes de chyle furent recueillis du canal thoracique : il était légèrement rougeâtre, spontanément coagulable,

et ramenait fortement au bleu le papier de tournesol.

Nous pouvons ajouter ici que nous avons examiné avec grand soin les matières contenues dans l'estomac et dans l'intestin d'un homme qui avait succombé rapidement à la suite d'une indigestion causée par l'ingestion de près de 1 kilogramme de pain et d'une forte quantité de pomme de terre et de soupe.

Avec toutes les matières ainsi obtenues, nous avons pu nous livrer à de nombreuses expériences. Sans entrer dans le détail de toutes celles que nous avons exécutées, nous allons décrire avec soin celles qui nous permettent de résoudre la question que nous nous étions proposée : Quelles sont les transformations que l'amidon subit dans l'appareil digestif?

Recherche du sucre. — Les matières contenues, 1° dans l'estomac ; 2° dans le duodénum ; 3° dans l'intestin grêle ; 4° le sang, furent traitées séparément par 8 fois leur poids d'alcool rectifié. Les colatures alcooliques furent distillées, après avoir été mêlées avec 1/8 d'eau. Les liquides qui restèrent après la distillation furent décolorés avec le noir et filtrés, puis examinés à l'appareil de M. Biot, dans un tube de $0^m,303$. Le pouvoir rotatoire fut constamment nul ; les liqueurs additionnées de levure ne donnèrent que des signes équivoques de fermentation. Ces expériences décisives fu-

rent répétés sur tous les liquides provenant de la digestion de l'amidon, tant chez les chiens que chez l'homme dont nous avons parlé ; elles nous démontrent toutes que l'amidon ne se transforme pas habituellement en sucre sous l'influence de la digestion. MM. Gmelin et Tiedemann sont arrivés à des résultats différents ; mais si on relit avec attention le détail de leurs expériences, on pourra se demander si le sucre n'a pas été produit par l'action de la levure sur les matières extractives qu'ils ont examinées. Avec l'appareil de M. Biot, le problème ne comporte aucune chance d'inexactitude.

Recherche de l'amidon soluble. — Après que les substances contenues, soit dans l'estomac, soit dans l'intestin grêle, eurent été précipitées par l'alcool, les résidus, insolubles dans ce dissolvant, furent traités par l'eau distillée froide. On obtint ainsi des liquides faiblement colorés, qui, examinés avec l'appareil de M. Biot dans un tube de $0^m,310$, ne donnèrent aucun indice de pouvoir rotatoire.

On évapora ces liquides ; ils formèrent par l'évaporation une très faible proportion d'un extrait légèrement coloré en brun, susceptible de se laisser tirer en fil comme une liqueur mucilagineuse, visqueuse. Sa dissolution dans l'eau ne se colorait point en bleu par la teinture d'iode ; elle donnait, par la dissolution de noix de galle, des précipités abondants qui

disparaissaient lorsqu'on chauffait les liqueurs, pour reparaître par le refroidissement.

D'après l'ensemble de ces faits, il paraît démontré que, pendant la digestion de l'amidon, il ne se produit pas de dextrine.

Recherche de l'acide lactique. — Nous avons recherché la présence de l'acide lactique dans les liquides de l'estomac des animaux soumis au régime féculent, par les moyens suivants. Les liqueurs où nous avions poursuivi en vain le sucre furent évaporées en consistance sirupeuse. On traita de nouveau le résidu par l'alcool ; les liqueurs alcooliques furent saturées de craie ; l'alcool fut distillé au bain-marie.

Le résidu fut repris par de l'eau bouillante, Le lactate de chaux cristallisa. On en sépara l'acide lactique par l'acide oxalique, et on prépara ensuite du lactate de zinc, si caractéristique

Nous avons toujours pu constater une proportion beaucoup plus considérable d'acide lactique après un repas féculent que lorsque l'animal a été tué à jeu ou après un repas de fibrine ou de gluten. Il nous semble démontré, d'après cela, que lors de la digestion, l'amidon est converti en acide lactique ou lactate, tous composés solubes dans l'eau, qui peuvent être ainsi absorbés immédiatement, comme les boissons, par les orifices des veines, et ne doivent pas parvenir dans l'économie par le moyen des vaisseaux chylifères et par le canal

thoracique, comme on l'avait supposé jusqu'ici.

En effet, l'analyse comparée du chyle d'un animal à jeun et d'un animal tué après un repas féculent ne nous a pas offert la moindre différence. Nous avons recherché avec soin dans ce chyle la présence de l'amidon soluble, sans pouvoir en trouver d'indice. Nous avons remarqué que le chyle était presque neutre chez les chiens auxquels la fécule avait été injectée dans l'estomac ; qu'il était au contraire sensiblement alcalin chez l'animal nourri avec du pain. Il nous semble prouvé que les produits de l'amidon ne contribuent en rien à la formation du chyle, à moins qu'on ne veuille admettre l'existence de ces mystérieuses transformations de l'amidon en matières albumineuses, que rien aujourd'hui n'autorise à compter comme vraies.

Graisse. — Les graisses jouent un rôle important dans la nutrition de l'homme et des animaux carnivores ; il est donc très intéressant de connaître le mode suivant lequel ces principes sont assimilés.

Un chien fut nourri pendant trois jours avec de la graisse de porc.

Le troisième jour il fut pendu, quelques heures après un repas assez abondant.

Son estomac contenait 160 grammes de graisse solide à froid, et 25 grammes d'un liquide trouble rougissant fortement le tournesol. Ce liquide filtré se troublait à peine par la

chaleur, il donnait à la distillation de l'acide chlorhydrique. Dans le duodénum on trouve 12 grammes environ d'une bouillie émulsive jaunâtre, à réaction neutre, qui, traitée par l'éther, donne une portion notable de graisse blanche.

L'intestin grêle contenait 40 grammes environ de cette bouillie émulsive, mêlée de mucosités. Ce mélange n'exerçait point d'action sensible sur le papier de tournesol.

L'éther lui enlevait également une proportion notable de graisse.

Les gros intestins contenaient des matières excrémentitielles d'une couleur jaune brunâtre, qui, traitées par l'éther, fournissaient également de la graisse. Le canal thoracique avait fourni un chyle blanc, laiteux. Ce chyle avait cette couleur et cette apparence beaucoup plus prononcées que dans nos autres expériences. En le traitant par l'éther à chaud, nous en avons extrait une proportion très notable d'un corps gras.

Les expériences précédentes démontrent que la digestion et l'assimilation de la graisse ne s'effectuent en aucune façon dans l'estomac; elle ne subit dans ce viscère aucune transformation, aucune élaboration; c'est dans le duodénum que ce principe subit les modifications qui doivent faciliter son absorption. Ces modifications sont bien simples : les matières grasses se mélangent avec la bile et le suc pan-

créatique, se divisent et s'émulsionnent sans changer de nature chimique. Si elles contiennent des acides margarique et oléique à l'état de liberté, ces acides sont saturés par l'alcali contenu dans le suc pancréatique, et surtout dans la bile.

Une fois émulsionnées par la bile et le liquide du pancréas, les graisses sont immédiatement absorbées par les orifices des vaisseaux rhylifères, et de là transportées dans le canal thoracique et mêlées au chyle. L'analyse du rhyle des animaux nourris de corps gras ne nous laisse aucun doute à cet égard. Cette absorption se continue dans tout le canal digestif; et quand la proportion du corps gras est trop considérable, il est éliminé avec les excréments.

Conclusions et corollaires. — Nous croyons pouvoir tirer de ces faits les conclusions suivantes :

1° Dans la digestion, la fonction de l'estomac consiste, pour les matières albumineuses (fibrine, albumine, caséum, gluten) à les dissoudre au moyen de l'acide chlorhydrique.

2° Cet acide suffit, quand il est dilué au demi-millième, pour la dissolution des matières précitées, tant qu'elles sont crues; si elles ont subi la coction, l'acide chlorhydrique dilué ne les dissout plus dans nos appareils de verre, et, pour qu'on les trouve dissoutes dans l'estomac, nous constatons qu'il se passe alors

dans l'animal vivant autre chose qu'une simple dissolution par l'acide chlorhydrique dilué ; seulement la présence de l'acide chlorhydrique nous paraît toujours indispensable.

3° Pour les matières albumineuses, la digestion et l'absorption se font presque exclusivement dans l'estomac, le reste de l'intestin n'offrant presque plus de cette dissolution, dont l'abondance dans l'estomac a été constatée.

4° C'est aussi dans l'estomac que se fait la dissolution de la fécule. Ce principe ne nous semble point, dans l'état ordinaire, se transformer en sucre, il ne nous est pas suffisamment prouvé qu'il passe a l'état de dextrine ; nous regardons comme constatée sa transformation en acide lactique.

5° L'absorption de cette partie des aliments nous a semblé moins exclusivement bornée à l'estomac que celle de la dissolution des matières albumineuses, ce qui serait d'accord avec les dispositions particulières des intestins chez les animaux non carnivores.

6° La graisse n'est point attaquée dans l'estomac ; elle passe dans le duodénum à l'état d'émulsion, au moyen des alcalis fournis par le foie et le pancréas. Cette émulsion se trouve en abondance dans tout le reste de l'intestin.

Tous ces faits, simples et précis, que nous avons soigneusement isolés dans nos expériences, se sont présentés à nous avec tous les caractères de la certitude absolue. Il est encore

un fait également concluant que nous avons vu, et le voici :

7° Le chyle nous a paru un peu moins abondant, mais semblable chez des animaux tués à jeun, et chez ceux que nous avions nourris de matières albumineuses et de fécule ; il n'a présenté de différence marquée que chez ceux que nous avions nourris de graisse. Ce principe immédiat s'y est trouvé en proportion considérable. Tels sont les faits que nous pouvons résumer. Qu'il nous soit permis maintenant d'en déduire les conséquences les plus probables.

Une théorie de la digestion, aussi simple que rationnelle, résulterait de ce que nous avons vu : en la présentant, nous ferons voir en quoi elle diffère des théories jusqu'à présent proposées.

On admet généralement que les aliments introduits dans l'estomac sont convertis en une substance homogène, pultacée, grisâtre, d'une saveur douceâtre, fade, légèrement acide, qui conserve quelques propriétés des aliments, et qu'on nomme *chyme*. On admet que ce chyme, ainsi élaboré, parvient dans l'intestin grêle, où il est absorbé par l'orifice des vaisseaux chylifères et transformé en chyle.

Nous croyons que nos expériences ont mis quelque chose de réel à la place de ce chyme, imaginé par les physiologistes.

Nous croyons que ce qu'on a désigné sous

le nom de *chyme* est un mélange composé de résidus d'aliments non dissous, dont la dissolution peut se continuer lentement dans les circonvolutions intestinales, d'excrétions des glandes et des muqueuses intestinales, destiné à former plus tard les matières excrémentielles, et non une bouillie spécialement préparée pour l'assimilation.

Quant au chyle, on a supposé jusqu'ici que les aliments dissous d'abord dans l'estomac, puis ensuite précipités et convertis en chyme, passaient dans le chyle très divisés ou dissous de nouveau. Mais la fibrine teinte ne fournit point un chyle coloré.

Le chyle recueilli pendant la digestion de l'amidon a la même composition, à très peu de chose près, que celui qu'on recueille pendant une digestion de fibrine.

N'est-il pas très probable, d'après cela, que les aliments albumineux (fibrine, caséum, gluten, albumine), que les aliments féculents ne sont point transformés en chyle, comme on l'a professé jusqu'ici?

Quel est donc le rôle de l'appareil chylifère et du chyle, dont la plus grande production est incontestable pendant la digestion?

L'expérience nous semble répondre encore ici que les orifices des vaisseaux chylifères sont destinés à absorber les aliments gras émulsionnés par la bile. Mais là très probablement ne doit pas se borner le rôle d'une pro-

duction aussi importante que celle du chyle, et voici l'interprétation que nous croyons pouvoir conjecturer sur les faits observés.

Lorsque des aliments appétissants sont présentés à un animal à jeun et reçus, un travail préparatoire commence immédiatement : la salive coule abondamment dans la cavité buccale, le suc gastrique dans l'estomac. Mais lorsque le suc gastrique est produit sous l'influence du désir excité par un mets appétissant et par sa présence dans l'estomac, il contient des proportions très notables d'acides chlorhydrique et lactique. Ces acides ont été fournis évidemment par la décomposition des sels dont l'économie animale est imprégnée, du chlorure de sodium et du lactate de soude.

Or, si, d'un côté, nous constatons la production d'acide, de l'autre nous devons trouver un produit alcalin, et c'est précisément ce que l'observation nous montre pendant que s'opère le travail de la séparation des acides chlorhydrique et lactique dans l'estomac, les glandes abdominales préparent pour les vaisseaux chylifères et le canal thoracique un chyle dont l'alcalinité est d'autant plus prononcée que la production acide est plus développée dans l'estomac; et ce chyle, qui n'est plus produit seulement par la transformation et par l'absorption des aliments, mais par une sécrétion véritable, ira se mêler au sang pour neutraliser exactement l'acide indispensable à la

dissolution des aliments. Cet artifice aussi simple qu'admirable permet que le sang soit continuellement réparé sans changer de nature d'une façon appréciable.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, qui ne répugne ni aux faits connus ni à ceux que nous avons observés, qui tire même de ces derniers une sorte d'autorité, nous n'avons pas pu rester indifférents en présence des résultats de notre expérimentation, et nous n'avons pas hésité à les présenter avec confiance aux juges les plus capables d'en déterminer la valeur et d'en régler les applications.

Le rôle que nous avons attribué à l'acide chlorhydrique dans la digestion est une nouvelle preuve de l'indispensable utilité du sel marin pour l'homme et les animaux. On voit combien est peu fondée l'opinion d'après laquelle on considérait ce produit comme un simple condiment dont on pouvait se passer. Il est prouvé aujourd'hui que le sel marin est un *agent indispensable de la nutrition*, et nous pensons que notre travail fournira de nouveaux arguments d'une grande puissance aux publicistes qui s'élèvent contre le monopole du sel.

Nous espérons que les recherches contenues dans ce travail et les conclusions auxquelles elles nous ont conduits, recevront de prochaines et d'utiles applications à la médecine.

Maintenant que le rôle de chaque partie de l'appareil digestif est bien apprécié daus la digestion d'une substance donnée ; maintenant que les conditions de dissolution et de transformation des aliments sont connues, on pourra, ou, lorsqu'une des parties de l'appareil digestif sera affectée, choisir des aliments qui conviendront pour ce cas, ou, lorsqu'une sécrétion sera interrompue, suppléer en quelque sorte à cette interruption de fonction, et permettre ainsi que l'économie animale soit soutenue et réparée dans ces circonstances fâcheuses où des lésions d'organes et de fonctions en s'opposant à une bonne assimilation, conduisent bien vite à une complète détérioration de la machine animale.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

A

Aconit, 39.
Acide carbonique, 51.
Acide cyanhydrique, 44.
Acide cyanhydr., c. poison, 47.
Acide valérianique, 57.
Aimant, 79.
Alcalins, 145.
Alcalins, c. goutte, 148.
Altérants, 231.
Andral. Drastiques, 105.
— Pilules ferrugineuses, 216.
Antimoine, empoisonnement, 101.
Antiphlogistiques, 155.
Antispasmodiques, 57.
Apozème antiscorbut., 76.
— tonique, 213.
Arachné, poudre, 214.
Arnaud. Lactucarium, 22.
Arsenic, c. névralgie, 248.
— c. urticaria, 249.
Arsenicaux, 246.
Assa-fœtida, 59.
Astringent, 222.
Aubergier. Lactucarium, 14.

B

Babington. S, zinc, 230.
Bains alcalins, 150.
Bain sublimé, 240.
Baume hydriodaté, 258.
Baumes. Pommade, 67.
Bayard. Sulfate pot., 126.
Becquerel. Purgatifs, 122.
Bell. Morph. empl., 13.
Belladone, c. phim., 31.
Bertet Pommade, 261.
Bertrand Lactucar., 25.
Berton Gonorrhée, 63.
Binelli Eau, 227.
Bird Elatérine, 115.
Blache. S. quinine, 190.
Blandin Pansement, 264.
Boinet. Lavement, 39.
— Pommade, 241, 255.
— Pilules, 254.

Boinet. Poudre, 77.
— Solution, 219.
Boisson alcaline, 147.
— c. gravelle, 147.
— iodurée, 253.
— narcot. stimul., 11.
Bolardini. Empoisonn., 49.
Bols purgatifs, 120.
— sédatifs, 94.
Bonaparte L. L. Ac. valer, 57.
— S. quinine, 192.
Bonjean. Erg. seig., 82.
Bonnet. Solut. iodurée, 257.
Boubel. Tablettes, 160.
Boudin. Arsenic, 246.
— Miasm. palud., 25.
— Saignée, 155.
— S. ergoté, 92.
— Sublimé, 240,
Breschet. Potion, 100.
Bierre de B. Pommade, 151.
Bright. Maladie, 114.
Briquet. S. quinine, 185.
Broqua. S. quinine, 179.

C

Cadet. Tablettes, 158.
Caille-lait, 71.
Calculs urinaires, 147.
Calvé. Pommade, 43.
Caustiques, 267.
— Filhos, 267.
Cazenave. Lotion, 259.
Cérat calaminaire, 262.
— dessiccatif, 263.
Cétrarine, 20.
Cévadille, 39, 42.
Chailly. Opiac, 9.
Chatenay. Hémostatiq., 95.
Chélidoine, 13.
Chlorure, chaux, 78.
Chocolat aux glands, 214.
Chomel. Mixture, 120.
— Pommade, 257.
Civinni Strychnine, 56.
Cnisin, 204.
Colchique, 144.
Collutoire hydriodaté, 255.
Colin. Potion, 100.
Couseran. Sirop, 74.
Croup, traitement, 96.
Cuffer. Potion, 12.
Cyanure potassium, 49.

D

De Breyne. Epilepsie, 27.
— Fumig., 69.
— Graisse, 67.
— Pilules antihystériques, 30.
— Potion, 12.
— Vin, 118.
De Bourge Pommade, 34.
Décoction diurétique, 142.
Delmas. Seigle ergoté, 91.
Demarquay. Arsenic, 249.
Deschamps. Fuligokali, 153.
Desruelles. Bols, 94.
— Injection, 94,
Devergie. Pommade, 152.
Dictamia, 161.
Digestif animé, 68.
Digestion, 270.
Diurétiques, 142.
Double liniment, 68.
Double. Pilules, 141.
— Poudre antispasm., 60.
Drastiques, 105.

Dumars. Pilules, 224.
Duméril. Pilules, 30.
Dumont. Aimant, 79.
Dupasquier. Solutions, 217.
Dupuytren. Pommade, 243.

E

Eau Binelli, 227, 228.
Eau gaz ferrugineuse, 220.
Eau hémostatique, 227.
Eau laurier cerise, 45.
Eau mer gazeuse, 79.
Elatérine, 113.
Elatérium, 113.
Electuaire purgatif, 113.
Electuaire goudron, 63.
Elixir Haller, 143.
Embroc. stim., 68.
Emery. Pommade, 66.
Emplâtre Vigo, 244.
Emétiques, 96.
Emménagogues, 82.
Emollients, 158.
Engorgement, traitem., 260.
Epilepsie, traitem., 27, 230.
Ergot de seigle, 82.
Escargots, empoisonnem., 55.
Espèces emménag., 82.
Evermann Solut., 257.
Extraits acétiques, 40.
Extrait belladone, 29.
Extrait colchiq., 144.

F

Ferrari. Extraits, 40.
Ferrugineux, 215.
Fièvre typhoïde, 121.
Fièvre typh., quinine, 181.
Filhos-caustique, 267.
Fischer. Emétique, 96.
Flandin, Danger, Antim, 101.
Formiate, quinine, 195.
Fouilhoux. Cévadille, 42.
Fouquier. Variole, 156.
— Hystérie, 61.
Fuligokali, 153.
Fumigations aromat. 69.

G

Gallot. Looch, 161.
Garbe. Infusion, 145.
Garot. Tablettes, 71.
Gastralgies, traitement, 6.
Geigel. Poudre, 224.
Gelée c. goître, 258.
Giacomini. Pommade, 263.
— Sulfate quinine, 175.
Gibert. Cérat, 262.
Gintrac. Pilules, 29.
Goudron, 63.
Graisse téréb., 67.

H

Haller. Elixir, 143.
Handschub Savon, 151.
Hancke. Topique, 259.
Hémorrhagies nasales, 267.
Hêtre, écorce, 212.
Houlton. Liqueur, 10.
Huile Dippel, 70.
Huile d'opium, 12.
Hunoux. Chlorure, 78.
Hydarthroses, traitem., 97.
Hydrothérapie, 128.
Hydro-ferro, cyan. quinine, 199.

I

Igounet. Ratanh., 223.
Préparations iodiq., 251.
Iodure fer, 217.
Iodure potassium, 253.
Indigo, 69.
Infusion diurétique, 143.
Injection balsamique, 67.
Injections iodées, 253.
Injection seigle ergoté, 94.

J

Jadioux. Pilules, 261.
Jaenichen, remède, 35.
Jalap faux, 106.
— résine, 108, 110.
Jobert Teint. 213.
Josat. Potion, 50.
— Pilules, 50.
Julep expectorant, 76.
Julep gommeux, 158.

K

Katriner. Poudre, 94.
Kauser. Tisane, 225.
Kowitz teinture phosph., 81.

L

Lactate, quinine, 195.
Lactucarium, 14.
Lactucine, 21.
Lafargue. Emétiq. 97.
Larroque. Purgatifs, 121.
Lartigue. Pilules, 144.
Lassaigne Sirop, 219.
Lavement c. col. métal., 39.
Leblanc. Air confiné, 51.
Leistner. Sirop, 221.
Levrat, Perrotin. Frict., 260.
Lichen d'Islande, 207.
Linck. Potion, 223.
Liniment anti-arthritiq., 152.
— fortifiant, 68.
— résolutif, 33.
— savon opiacé, 12.
— Stokes, 68.
Liqueur acétiq. d'opium, 10.
Lisfranc. Digestif, 68.
Looch solide, 165.
Lotion iod. chlor., 259.
— iod. c. gale, 259.
Lucas. Remède, 64.
Lupus, traitement, 251.
Lycoperdon bovista, 95.

M

Marotte. Emétiques, 96.
Marshall's Ointement, 244.
Mercuriaux, 231.
— dosage, 231.
Mialhe. Mercuriaux, 233.
— Eau fer., 220.
— Hémostal., 95.
— Sirop fer., 220.
Miasme paludéen, 185, 251.
Michel. Boisson, 11.
Miel sauge, 75.
Mignot. Pilules, 63.
— Phimosis, 31.
Mixture antigoîtreuse, 254.
— c. coqueluche, 224.
— ferrugineuse, 216.
— c. paralysie, 93.
— purgative, 120.
Montérossi. Eau, 227.

Morphine, 13, 8.
Morrus. Elatérine, 146.
Mouchon. Sirop, 165.
Musc, 59.

N

Naphtaline, 64.
Narcotiques, 1.
Nardo. Seigle ergoté, 93.
Natthey. Tisane, 59.
Négrier. Hémorrag. nas, 267.
Neuber. Huile, 12.
Nicotine, 36.

O

Ockel. Potion, 76.
— Pilules, 62.
Offret. Sirop, 11.
Onguent abortif, 34.
— mercuriel rouge, 242.
— — blanc, *id.*
— résolutif, 263.
Oronge fausse, 95.
Osmonde royale, 223.
Opiacés, 13.
Opium, préparation, 1.
— empoisonn., 4.
— accoutumance, 6.
Oxide carbone, 51.

P

Padioleau. Sirop, 10.
Pasquier. Eau, 79.
Pâte de Pollau, 269.
Pastilles bleues, 51.
— jusquiame, 30.
Payan. Bains alcalins, 150.
— Brûlures, 164.
Payan. Mixture, 93.
Pelouze. Calculs, 146.
Péraire préparat. persil, 72.
Perrin. Poudre, 229.
Persil 72.
Petit. Alcalins, 148.
Phloridzine, 203.
Picrate de quinine, 195.
Pilules c. affect. cancér., 254.
— aloétiques, 120.
— antidysentériques, 77.
— antiépileptiques, 70.
— antigoutteuses, 144.
— antihystériques, 30, 50.
— antispasmodiques, 60.
— antituberculeuses, 254.
— astringentes, 225.
— balsamiques, 62.
— chlor.d'arg.amm., 262.
— controstim., 93.
— dépuratives, 141.
— ferrugineus., 215, 216.
— c. gastralgies, 261.
— c. hémoptysie, 216.
— huile lignite, 64.
— hydragogues, 118.
— jusquiame iodur., 29.
— Lartigue, 144.
— purgatives, 118.
— Segond, 239.
— toniques, 62.
— trois extr., 141.
Pitschaff. Mixture, 216.
— Pilules, 118.
— Potion, 60.
Plaies, pansement, 264.
Plisson. Boisson iodurée, 253.
— Solution, 239.

Podrecca. Indigo, 69.
Pollau. Pâte, 269.
Pommade c. acné, 241.
— alcaline, 151, 152.
— antiherpétique, 243.
— assa-fœtida, 61.
— c. crevasses, 264.
— c. écorchures, 262.
— c. engorgements, 241.
— c. engorg. canc., 255.
— c. gerç. sein, 262.
— Giacomini, 263.
— goudr. camp., 67.
— iodée, 257.
— iod d'iod.quinin., 202.
— naphtaline, 66.
— c. névralgies, 33, 34, 43.
— c. psoriasis, 241.
— résolut. calm., 258.
Pommes de terre, 161.
Potion antihystérique, 50.
— à la cire, 162.
— c. coliques, 12.
— c. gastralgies, 8.
— c. hémath., 223.
— c. hémorrhoïdes, 222.
— diurétique, 142.
— emménagogue, 82.
— souci. 76.
— stibiée, 100.
— stibio-opiacée, *id.*
— c. vomissements, 12.
— de Trusen. 143.
Poudre alunée, 229.
— antiarthritique, 120.
— benz. astr., 224.
— émeto-cathart., 120.
— d'élatérium, 115.
Poudre d'élatérine, 117.
— p. enfants, 125.
— c. engorgements, 77.
— fébrifuge, 212.
— fondante, 261.
— Katriner, 94.
— Pihorel, 140.
— c. saliv. merc., 246.
— c. ulcères, 77.
Présure liquide, 165.
Puerpéral. fièvr. trait., 90.
Purgatifs, 104.
— salins, 121.
Putignat. Traitement, 251.

Q

Quinine, 167.

R

Ratanhia, emploi, 222.
Rayer. Rés. jalap., 103.
Redoul, 55.
Reiken. Pommade, 61.
Requin. Electuaire, 113.
— Pil. aloét., 120.
— Pil. fer, 215.
Rhumatisme S. quinine, 185
Righini. Collutoire, 255.
— Lotion, 259.
— Pastilles, 30.
— Pilules, 141, 216, 254
— Sirop, 150.
Rob br. noix, 75.
Rodriguez. Pastilles, 51.
Rollot. Seigle ergoté, 83.
Roux. Embroc., 68.
Rust. Pommade, 243.

S

Sachet c. tumeurs, 271.
St-Laurent. S. quinine, 181.
Salivation arsénique, 251.
— hydrarger., 236.
— iodique, *id.*
Salmon. S. quinine, 190.
Salvolini. Pilules, 262.
Sandras. Gastralgies, 7.
Savon onctueux, 151.
Sauvé. Sirops, 74.
Scorbut, traitement, 166.
Scudamore. Extrait, 144.
Sébrégondi. Mixture, 224.
Segond. Pilules, 239.
Seigle ergoté, 82.
Serre. Injection, 67.
Simon. P. Hernies, 225.
Sirop antiscrof., 214.
— bourg. sapin, 72.
— c. calculs, 150.
— carb. ferr., 221.
— citr. ferr., 220.
— ferrug., 219.
— c. gastral., 10.
— des 4 fruits, 165.
— saponaire, 74.
— ton. et som., 11.
Solanées vireuses, 27.
Solut. ammon., 77.
— hydrarg., 239.
— iodée, 257.
— c. taches corn., 257.
Spartium scoparium, 225.
Stimulants, 62.
Stoker. Liniment, 68.
Strychnées, 55.
Sublimé, contre-poison, 237.
Sublimé, conversion en des sels mercur., 233.
Sudorifiques, 128.
Sulfate de quinine, 166.
— de potasse, 126.
— de zinc, 230.
Sulfo-tart. quinine, 202.
Sulfure ferreux, 237.
Suppositoire purg., 121.
— sulf. quin, 203.
Syringine, 266.

T

Tabac, 36
Tablettes arom., 71.
— de bouillon, 158.
— pector., 160.
Tanchou. Cancers, 261.
— Sachet, 261.
— Poudre, 261.
Teinture marron, 213.
Tétaniques, 55.
Tisane spartium, 225.
— valér. quinq., 59.
Toniques, 167.
Toot. Espèces, 82.
Topique bellad., 33
Topique de Hancke, 259.
Thridace, 14.
Thou. Cérat, 263.
Trusen. Potion, 143, 222.
Trousseau. Astring., 222.
— Fièv. puerp., 99.
— Opiac., 6.
Turck. Liniment, 152.

U

Uberti. Pilules, 93.
Ure. Dissol. calculs, 145.
Urine bleue, 136.

V

Valérianate quinine, 192, 193.
Variole (traitement), 156.
Velpeau. Inject. iod., 255.
Vératrine, 39.
Véret. Mixture, 254.
— Pommade, 264.
Vinaigre digitale, 142.
Vin hydragogue, 118.
Vin quinq. valér., 193.

W

Wislin. Presure, 165.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.